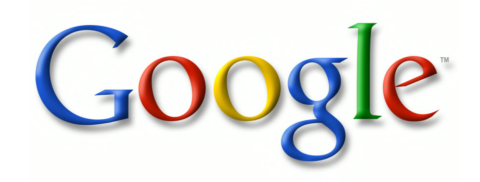


LE

SOCIALISME BELGE

Ses Projets

Sa Propagande et ses Menaces

NOTES ET CITATIONS

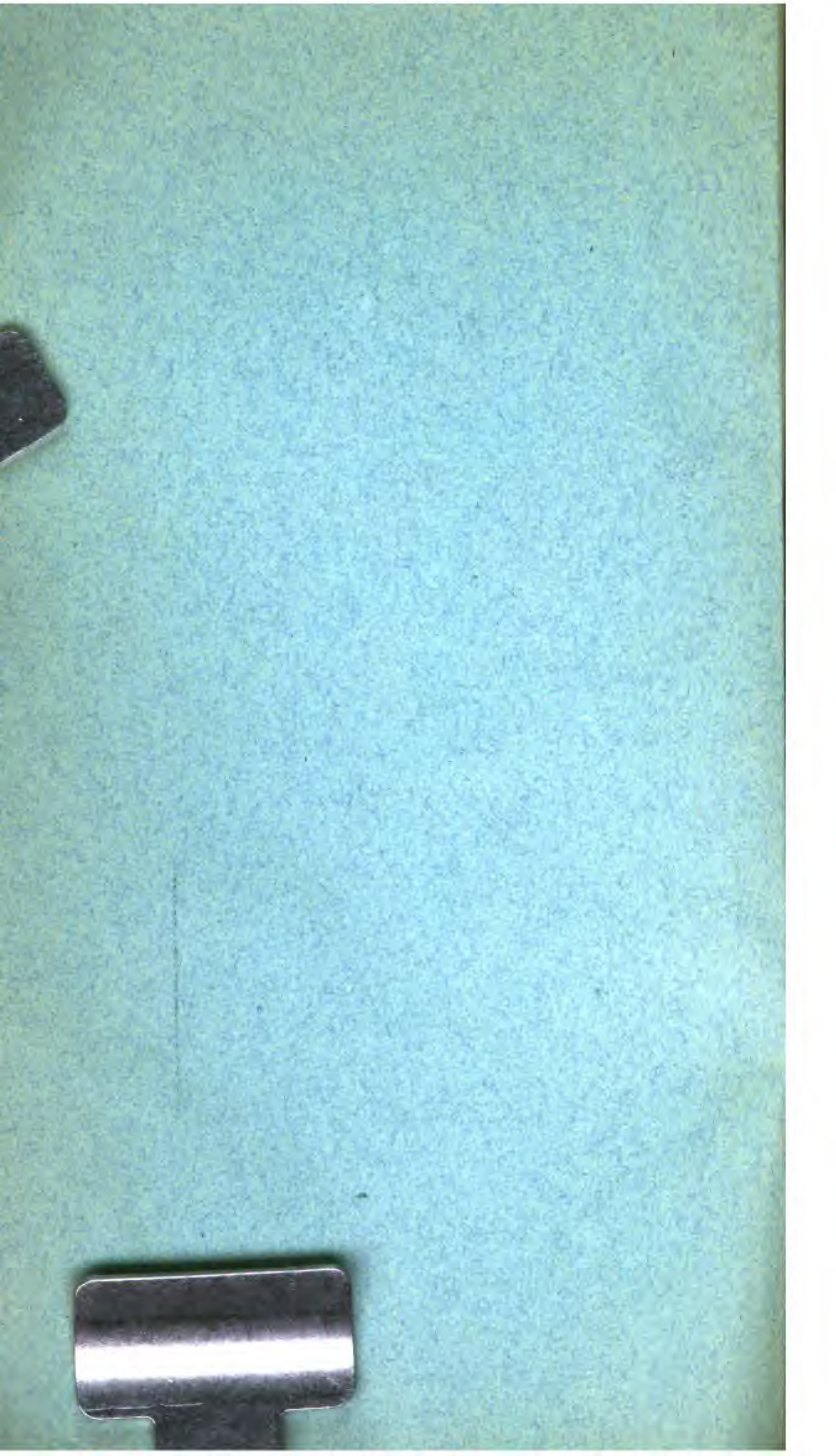
PAR

JOSEPH DEMARTEAU

DEUXIÈME ÉDITION REVUE ET AUGMENTÉE

Avant propos : les Socialistes belges de 1886 à 1895
Que feraient-ils de la patrie, de la Royauté
de la Constitution belge, de la propriété, de l'agriculture
de l'industrie, du commerce
des femmes, des enfants, de l'enseignement
de la religion, de Dieu ?
Comment ils attaquent la loi, la magistrature et l'armée
Socialisme et Révolution — Socialistes et Communards
Quels crimes ils excusent, ils admirent, ils provoquent
Socialistes et Anarchisme

LIÉGE
LIBRAIRIE LOUIS DEMARTEAU
—
1895



LE SOCIALISME BELGE

LE SOCIALISME BELGE

Ses Projets
Sa Propagande et ses Menaces

NOTES ET CITATIONS

PAR

JOSEPH DEMARTEAU

Avant propos : les Socialistes belges de 1886 à 1895
Que feraient-ils de la patrie, de la Royauté
de la Constitution belge, de la propriété, de l'agriculture
de l'industrie, du commerce
des femmes, des enfants, de l'enseignement
de la religion, de Dieu ?
Comment ils attaquent la loi, la magistrature et l'armée
Socialisme et Révolution — Socialistes et Communards
Quels crimes ils excusent, ils admirent, ils provoquent
Socialistes et Anarchisme

LIÉGE
JMPRIMERIE ET LITHOGRAPHIE DEMARTEAU
—
1895

AVANT PROPOS

On a réuni, dans ces pages, en les dégageant de ce qu'ils avaient de trop local ou d'électoralement personnel, les principaux éléments d'articles que la *Gazette de Liége* a publiés, à la suite des premiers débats survenus, entre catholiques et socialistes au Conseil provincial de Liége, en novembre 1894; à la suite des premières escarmouches du même genre, à la Chambre des représentants belges au début de décembre; à l'occasion enfin de l'élection législative, puis du ballottage qui ont eu lieu, dans l'arrondissement de Liége, les 23 et 30 décembre 1894.

M. Beernaert, dans la séance du 7 décembre de cette Chambre, et, avant lui, MM. Charles de Ponthière et Henri Francotte, dans la réunion du 19 novembre de ce Conseil, avaient pareillement demandé, aux dirigeants du socialisme, ce qu'ils veulent, à quoi ils tendent, ce qu'ils détruiraient et ce qu'ils édifieraient, s'ils devenaient nos maîtres.

A la Chambre, c'est le stratégiste du socialisme belge, M. Vandervelde, et c'est le chef de bande flamand des représentants socialistes de Liége M. Anseele, qui ont répondu.

A Liége, c'est le conseiller provincial, métallurgiste, cabaretier ou publiciste, M. Alfred Napoléon Smeets, que la coalition de quelques bourgeois progressistes et des ouvriers socialistes de trois cantons industriels, vient d'imposer, comme représentant, à la ville et à l'arrondissement de Liége.

Aux plus caractéristiques des propos de ces citoyens, il n'était que juste de joindre les extraits les plus expressifs des conférences, brochures ou journaux des collectivistes belges.

Ces brochures sont parfois des almanachs : ainsi l'*Almanach du Peuple*, édité à Bruxelles, et l'*Almanach*, plus considérable, *de la question sociale*, édité à Paris, par M. Argyryadès, avec la collaboration de meneurs socialistes devenus des représentants belges, MM. Denis, Anseele et Vandervelde.

Ce sont plus souvent des pamphlets d'une des deux collections imprimées en vue d'aider à la diffusion, au pays belge, des principes collectivistes : la « BIBLIOTHEQUE POPULAIRE, éditée *sous le patronage du parti ouvrier*; — Bruxelles, L. Bertrand. directeur, J. Maheu, administrateur,» prix 0-25 centimes le volume — et la «BIBLIOTHÈQUE DE PROPAGANDE SOCIALISTE » une treizaine de brochurettes, à 5 centimes,avec nombre de plaquettes à 2 centimes,également lancées «sous les auspices du parti». (Broch. n° 9, p. 15).

On a complété les citations de ces publications officielles par des extraits soit du compte-rendu de divers congrès du parti, soit d'écrits ou de chansons de ses publicistes, soit de manifestes ou de circulaires de divers groupes.

Les organes quotidiens du socialisme, qu'il qualifie « *journaux du parti* » dans ses publications, sont au nombre de quatre en Belgique : deux en français, de Bruxelles : le *Peuple*, qui se vend 5 centimes le numéro et l'*Echo du Peuple* 2 centimes ; deux en flamands : *Vooruit*, de Gand, 2 centimes ; *Der Werker*, d'Anvers , 2 centimes. D'autres « *journaux du parti* » paraissent une fois par semaine ou à peu près : *Le Laboureur*, à l'intention des campagnards, à Bruxelles : *De Wolkswil*, à Louvain ; *Het Volksrecht*, à Menin ; l'*Union socialiste*, à Verviers ; le *Travail*, à Liége qui a, le 30 décembre 1894, changé de nom contre celui de : *Le Socialiste*.

Ce *Travail* a été fondé, en juin 1893, dès que les Chambres, ayant adopté le vote plural, nos socialistes ont pu s'écrier : « En avant ! Aux travail- »leurs les hôtels de ville ! Aux travailleurs le palais »provincial ! Aux travailleurs, toujours, le Palais de »la Nation ! » (30 juillet 1893). Il paraît, d'ailleurs, peu régulièrement.

M. Smeets en était, d'après les statuts de son partit « l'administrateur délégué rétribué ». Il en a signé tous les numéros, de 1893 et 1894 en s'en déclarant l' « éditeur responsable ». Le *Travail* se titrait « organe de la section liégeoise du Parti Ouvrier belge » et se qualifie expressément « journal officiel de la Ligue d'arrondissement ».

Si le *Travail* n'avait point pour but direct de porter ses rédacteurs à de lucratives positions, de fait ses principaux collaborateurs : M. Bury, maintenant député permanent ; MM. Célestin Demblon et Smeets, aujourd'hui représentants, ont été rapidement récompensés, en fonctions publiques, de leur participation à sa rédaction, tout juste comme ailleurs l'ont été les écrivains du *Peuple*, MM. les représentants Bertrand, Vandervelde, Defnet, Léon Defuisseaux et ses correspondants : MM. Mansard, Léonard, Malempré, également devenus députés.

C'est à l'aide des publications du parti, particulièrement destinées aux populations wallonnes, que la *Gazette de Liége* s'est efforcée de faire la lumière sur les propos et les desseins du socialisme belge. Des amis nous ont demandé de donner aux citations ainsi recueillies, une forme plus durable que la feuille éphémère d'un journal. La réunion dans cette brochure de ces extraits instructifs, n'est que la réponse au désir de ces amis.

Le socialisme belge offre, au surplus, assez d'unité de vues et d'action, assez de discipline aussi, pour que l'on puisse juger de ce qu'il est et de ce qu'il veut dans la Belgique entière, par le langage qu'il tient ou par les projets qu'il révèle dans n'importe quelle partie du pays :

« Sous l'égide du Parti, dit le rapport présenté au nom de son Conseil général au Congrès de Zurich du 8 août 1893, le pays a été divisé en régions naturelles et industrielles. Les prolétaires de la plupart d'entre elles ont été groupés, puis réunis en FÉDÉRATIONS RÉGIONALES qui sont à la fois des ORGANISMES POLITIQUES, SYNDICAUX, COOPÉRATIFS et MUTUELLISTES.

Des CHAMBRES SYNDICALES, au nombre de 200 environ, sont essentiellement constituées pour la défense et l'amélioration des intérêts du travail; des SOCIÉTÉS COOPÉRATIVES dirigées par des militants, et connues sous le nom de *Maisons du Peuple*, assurent la vigueur et la continuité à notre mouvement; des centaines de GROUPES politiques, d'études et de propagande sont chargés de la politique communale, de la diffusion des principes socialistes, de la propagation des journaux du parti et de l'organisation ouvrière; DES MUTUALITÉS, des SERVICES MÉDICO-PHARMACEUTIQUES, des CAISSES DE SECOURS attirent les travailleurs par l'intérêt immédiat, et les préparent à entrer dans nos autres groupes.

Des CERCLES DE MUSIQUE, de CHOEURS, D'ART DRAMATIQUE, d'ESCRIME et DE GYMNASTIQUE, des JEUNES GARDES dont la mission est la propagande du socialisme dans l'armée par des manifestes, par des brochures, par des journaux spéciaux : « *Le Conscrit* » et *De Loteling*, complètent notre organisation.

Enfin, il existe SEPT FÉDÉRATIONS nationales de métiers qui ont, les unes déjà créé une entente internationale, les autres qui y sont toutes disposées. Un Congrès du parti a rendu obligatoire, pour toutes les Chambres syndicales affiliées, l'entrée dans leur fédération respective.

Toutes ces organisations marchent d'accord vers la conquête de l'Etat pour assurer l'émancipation complète du prolétariat. »

Ajoutons que cette marche est dirigée par le Conseil général du parti, état-major formé de commissaires élus dans ses Congrès par les délégués des groupes fédérés.

L'armée socialiste en Belgique comprend aujourd'hui les quatorze fédérations régionales : bruxelloise, (72 groupes en 1894), louvaniste, nivelloise, anversoise, malinoise, gantoise, de la West Flandre à Courtrai du Centre à Jolimont, du Bassin de Charleroi idem, du Borinage à Wasmes, namuroise, hutoise, de la Vallée de la Meuse à Liége et de la vallée de la Vesdre à Verviers.

Aux élections d'octobre, complétées par celles de Liége en décembre 1894 et de Thuin en janvier 1895, il a été donné aux candidats socialistes de trois cent vingt-cinq à trois cent cinquante-sept milliers de suffrages.

Les chiffres des plus favorisés de leurs candidats, unis d'ailleurs pour Liége et pour Namur à ceux des progressistes, ont valu au parti dans nos divers arrondissements : Bruxelles, 40,218 suffrages ; Nivelles, 6,719; Louvain, 5,120; Anvers, 4,871; Malines, 1986; Bruges, 521 ; Courtrai, 3,721 ; Gand, 16.451; Saint-Nicolas, 1.970; Alost, 2,674; Charleroi, 58,648; Mons, 44,360; Tournai, 3,912; Ath, 3,036; Soignies, 16,915 ; Thuin, 22,861 ; Liége, 63,709; Huy, 7,729 ; Verviers, 18,080 ; Waremme, 1,582; Namur, 33,780.

Ces élections ont amené, soit au premier soit au second tour, la nomination, comme représentants, de vingt-neuf membres du parti du drapeau rouge :

6 à Liége : MM. Anseele,Demblon, Denis, Schinler, Wittinck et Smeets ;

4 à Verviers: MM. Dauvister, Gierkens, Malempré et Niezette ;

3 à Soignies : MM. Bertrand, Mansart et Paquay;

8 à Charleroi : MM. Callewaert, Cavrot, Destrée, Fagnart, Furnémont, Léonard, Lambillotte et Vandervelde ;

6 à Mons : MM. Bastien, Brenez, L. Defuisseaux, A. Defuisseaux, Maroille et Roger ;

1 à Namur : M. Defnet, et 1 à Thuin : M. Berloz.

On verra, dans ce travail, ce que ces socialistes pensent, et ce qu'ils voudraient faire de la patrie, de la Royauté et des institutions nationales, de la propriété, du commerce et de l'industrie, de la famille, de la femme, des mœurs publiques, de la société tout entière.

On y verra comment ils se flattent d'arriver à leurs fins : l'expropriation générale, sans indemnité, en faveur du collectivisme, — par les moyens légaux tout d'abord, en fin de compte par la Révolution.

Les Coopératives socialistes substituées de plus en plus, dans le commerce, au négoce individuel ; le minimum de salaire, le maximum d'heures de travail, le paiement égal de tous les travailleurs à la journée, sans différence de sexe; la réglementation gouvernementale des conditions du travail pour les adultes aussi bien que pour la femme ou l'enfant; l'intervention de plus en plus prépondérante des ouvriers, soit indirectement par les conseils d'industrie, soit directement par les syndicats obligatoires, dans la direction des ateliers et des usines; les monopoles, de plus en plus étendus, de la Commune ou de l'Etat, dans l'industrie, par la main-mise des administrations publiques sur les carrières, les mines et les charbonnages, par l'exploitation officielle de l'alcool et du tabac, des grands domaines agricoles, bientôt après des grandes usines et d'abord de tous les moyens de transport; — bref, tout ce qui constitue le programme d'application immédiate du prétendu parti ouvrier ne doit être qu'un acheminement vers des transformations plus radicales, et que les premiers moyens de fortifier le parti, d'augmenter son effectif et de discipliner ses troupes.

A ces moyens économiques, il entend joindre les moyens politiques, en s'emparant des pouvoirs publics; en modifiant les lois dans le sens du plus étroit despotisme populaire; en s'emparant de l'instruction pour la rendre partout obligatoirement malfaisante; en proscrivant toute idée et toute pratique religieuse; en s'efforçant de discréditer ou de terroriser ceux qui lui font obstacle ; de rendre la justice odieuse et traîtres les soldats de l'ordre.

Les brochures et les discours des meneurs répètent à l'envi que c'est à la peur inspirée par eux, qu'est due l'extension soudaine, trop peu préparée, surtout pour nos populations industrielles, qui a décuplé le corps électoral belge.

Ils comptent obtenir par de nouvelles menaces et de nouveaux essais de grèves générales, les nou-

velles réformes, préparatoires au collectivisme.

Mais ces conquêtes plus ou moins légales, ne suffiront jamais pour les mener au but ; le terme suprême de leur politique est la Révolution, un bouleversement social complet : ils le savent et pour y arriver, ils offrent en modèles à l'admiration, à l'imitation du peuple, les pires héros de la Commune de Paris, les assassins de la dynamite, tous les auteurs des crimes les plus atroces, commis contre la société, l'autorité ou les patrons.

Ils en viennent même à donner pour meurtriers les victimes de ces attentats, et à prendre allègrement leur parti des pires scélératesses de l'anarchisme !

Voilà ce que l'on s'est proposé d'exposer, dans ce travail, sans polémique, sans discussion des hommes on des principes en cause, par le simple rappel des actes, des propos et des écrits de socialistes eux-mêmes.

Puissent conférenciers et publicistes : prêtres, hommes politiques et travailleurs instruits, tous ceux qui ont à éclairer le peuple sur ces principes, ces visées, ces menaces et ces périls du socialisme, tirer quelque parti de ce recueil, pour la défense de l'ordre et pour la propagande de la paix, de la foi et du bien.

Liége, 15 janvier 1895.

LE SOCIALISME BELGE

Ses Projets, sa Propagande et ses Menaces.

Que feraient-ils de la Patrie ?

La patrie est pour nous l'extension de la famille. C'est pour assurer son indépendance et son autonomie que nos pères ont versé leur sang ; ceux qu'après nos parents, nos enfants et nos frères, nous devons aimer, défendre, aider, de préférence, ce sont nos concitoyens. Ce n'est le plus souvent qu'une forme de l'égoïsme que prétendre embrasser dans ses affections pareillement tous les hommes. A les aimer tous de la même manière, on ne se dévoue plus pour aucun.

Voilà pourtant le dernier mot de la politique socialiste : au lieu de l'amour du pays, un amour de l'humanité si vague qu'il n'oblige plus à rien !

C'est le 25 novembre 1894 que la Jeune Garde socialiste, lançait dans le *Travail* de M. Smeets, l'appel suivant à la jeunesse liégeoise :

« Tous en avant, au cri de : **A bas le préjugé patriotard !** Pour la suppression des guerres et des frontières. LE CAPITALISME, VOILA L'ENNEMI... En avant pour la société collectiviste et égalitaire... Vive la jeunesse ouvrière INTERNATIONALE ! »

—« Pour nous, » a dit M. Vandervelde, dans la séance de la Chambre du 7 décembre, «*le cercle de* »*la patrie n'est pas fermé : son centre est en chacun* »*de nous; sa circonférence* n'est *nulle part... Votre* »*patrie à vous est un territoire fermé, hérissé de* »*barrières protectionnistes* (?) *cerclé de forteresses...* »*Eh bien*, **cette patrie-là nous ne l'aimons pas; nous la foulons aux pieds...** *Nous aspirons ardemment au jour... où* »*sera réalisée cette grande parole de Karl Marx :*

»*Prolétaires de tous les pays unissez-vous* ! » — C'est à dire : plus de Belgique, plus de patrie ! Rien qu'une collectivité internationale de tous les peuples !

Que feraient-ils de la Royauté ?

C'est une garantie de paix, de stabilité, et par suite d'indépendance pour la Belgique, que le maintien de cette institution, nationale et traditionnelle entre toutes : **la Royauté !**

Que veulent faire du Roi les socialistes ? Le renverser. Ecoutez ce que disait, le 6 décembre 1894, le chef de ces socialistes, M. Vandervelde, à notre Chambre des représentants :

« *Oui, Messieurs,* disait M. Vandervelde, **nous** »**sommes républicains,** *je tiens à vous le* »*dire, non seulement parce que nous considérons* »*que la démocratie socialiste conduit logiquement et* »*nécessairement à la république, mais encore* et sur- »tout, par **tradition révolutionnaire.** »

« *La royauté* (c'est toujours M. Vandervelde qui parle) » **la royauté n'est plus qu'un** » **accessoire du système capita-** » **liste...** *Les rois ne sont plus que des auto-* » *mates*, **des machines**, *activées par les* » *forces vives de la bourgeoisie. Et le jour où les pro-* » *létaires vainqueurs s'établiront en maîtres dans le* » *grand atelier social, ils auront à examiner si le* » *prix de revient de la machine n'est pas trop élevé* » *pour les services qu'elle rend.* »

L'art. 11 du PROGRAMME POLITIQUE général du Parti ouvrier, porte textuellement : « Suppression des fonctions héréditaires et ETABLISSEMENT DE LA RÉPUBLIQUE. »

Si le *Travail* n'attaque pas plus souvent la Royauté, c'est par mépris pour elle :

« Il a été décidé, dit-il le 18 novembre 1894, aux dernières assises de Quaregnon que LA CONQUÊTE DE LA RÉPUBLIQUE N'ÉTANT PAS DE RÉALISATION IMMÉDIATE, ne devait pas figurer dans un programme électoral... Nous savons, nous, que LA ROYAUTÉ, étant d'essence théologique et rétrograde, TOMBERA D'ELLE-MÊME. Nous n'aurons pas besoin de frapper bien fort. L'édifice est déjà croulant ! »

En d'autres termes, mettre roi et royauté *aux riquettes*, chasser cette famille royale qui a tant contribué à assurer notre indépendance, et à maintenir la paix chez nous ; — nous soumettre à un régime répu-

blicain dans lequel les disputes pour l'élection du président seraient une cause d'agitation constante pour le pays,et nous exposeraient à voir quelqu'un de nos grands voisins, de France ou d'Allemagne, intervenir dans nos affaires pour finir par nous annexer,— voilà ce que veulent les socialistes.

Dans un meeting tenu au « Vooruit » en mars 1886, Anseele tout en détournant les ouvriers gantois de prendre part à cette révolte dont Wagener avait donné le signal à Liége et pour laquelle ils n'étaient pas prêts, s'était écrié :

« Si vous vous fâchez à votre tour, le gouvernement ne de» manderait pas mieux que de massacrer, et ce jour-là, IL Y » AURAIT FÊTE au palais de l'Archevêque de Malines et au » château de Léopold II, ASSASSIN Ier. »

C'est pour ce fait que traduit devant la Cour d'assisses de la Flandre Orientale, et déclaré coupable par le jury, Anseele a été condamné à six mois de prison.

Trois députés socialistes ont été désignés par le sort, pour faire partie de la délégation chargée de porter au Roi et à la Reine les vœux de la Chambre le 1er janvier 1895.

Le *Soir* ayant dit que ces députés ont prévenu leurs collègues qu'ils seraient tous trois empêchés ce jour là, le *Peuple* trouve que le *Soir* « donne l'exemple d'une belle candeur ». La feuille socialiste ajoute :

»Veut-on par hasard forcer nos amis à répéter le souhait,qu'ils ont si nettement exprimé lors de la discussion sur les dotations, à savoir, de VOIR L'INSTITUTION ROYALE AUX CENT MILLE DIABLES ? »

Que feraient-ils de la Constitution belge ?

Toutes nos institutions constitutionnelles, toutes les pièces de cet édifice politique qui abrite en Belgique, la paix, l'ordre, le travail,la liberté,ne valent pas mieux,pour le représentant socialiste de Liége, M. Anseele, — que la Royauté et la dynastie : «*Toutes nos libertés constitutionnelles ne valent pas*, criait-il en séance de la Chambre du 7 décembre, *ne valent pas, pour la classe ouvrière,une pipe de tabac* ». — C'est la version revisée ; de fait, il a dit : *une chique !*

Et M. Smeets, au Conseil provincial de Liége, n'a pas caché qu'il n'avait prêté que pour la frime,

pour pouvoir prendre sa place au Conseil, un serment *hypocrite* :

... « J'ai dit, répète M. Smeets, le 30 novembre, »qu'on nous obligeait à un acte hypocrite, en nous »faisant jurer fidélité aux lois et au Roi, car je **suis** »**républicain. Nos institutions, je les** »**subis, rien de plus.**»

Ce qu'on ne fait que subir, on le renverse dès qu'on le peut. Mais ces institutions nationales, par quoi les remplacera-t-on ?

Tenons-nous au texte du *Programme et statuts du parti ouvrier adoptés dans les Congrès de Bruxelles 1893 et de Quaregnon 1894* ». C'est la dernière publication, n° 13, de la Bibliothèque de propagande socialiste, officiellement éditée par ce parti:

STATUTS

« LES ELECTIONS. *Art.* 26...Pour les élections communales, les candidats du parti ouvrier doivent faire connaître publiquement le programme communal adopté au Congrès de Bruxelles en 1893 et doivent s'engager à en poursuivre la REALISATION IMMEDIATE.

»Pour les élections provinciales et les ELECTIONS LEGISLATIVES, les candidats PRENNENT LE MEME ENGAGEMENT EN CE QUI CONCERNE *le* PROGRAMME GÉNÉRAL, et ils ont *pour devoir de poursuivre, au cours de leur mandat*, LA REALISATION DU PROGRAMME DES REFORMES IMMEDIATES arrêtées par le Congrès. »

Sur quels point cependant portent ces engagements dont tout candidat de ce parti ouvrier *s'engage à poursuivre la réalisation immédiate*? Ecoutez :

« DÉCLARATION DE PRINCIPES :

1. LES RICHESSES en général et spécialement LES MOYENS DE PRODUCTION... doivent être considérés comme LE PATRIMOINE COMMUN DE L'HUMANITÉ...

3. La réalisation de cet idéal est incompatible avec le maintien du régime capitaliste.

4. Les travailleurs ne peuvent attendre leur affranchissement que de la SUPPRESSION DES CLASSES et D'UNE TRANSFORMATION RADICALE de la société actuelle...

5. Ils devront avoir pour but, dans l'ordre économique, de s'assurer L'USAGE LIBRE ET GRATUIT DE TOUS LES MOYENS DE PRODUCTION. Ce résultat ne pourra être atteint... que par L'APPROPRIATION COLLECTIVE DES AGENTS NATURELS et DES INSTRUMENTS DE TRAVAIL.

Ou ces paroles n'ont pas de sens, ou elles signi-

fient que tout, absolument tout, *agents naturels* : charbonnages d'abord, carrières ou terres ensuite, *instruments de travail* : ateliers, machines, outils, logis de l'ouvrier, jardinet du petit cultivateur, pioche, pelle ou marteaux dont ils se servent, tout doit être enlevé au propriétaire, pour ne plus appartenir qu'à l'Etat. Et pas un mot, dans ce programme, de rachat ou d'indemnité quelconque ! Poursuivons :

6. La transformation du régime capitaliste en RÉGIME COLLECTIVISTE, doit nécessairement être accompagnée de transformations corrélatives :

a) Dans l'ordre moral, par le développement des sentiments altruistes et la pratique de la solidarité ;

b) Dans l'ordre politique, par la TRANSFORMATION DE L'ÉTAT EN ADMINISTRATION DE CHOSES

En tête du PROGRAMME POLITIQUE qui suit cette déclaration de principes, programme dont tout candidat socialiste s'engage à POURSUIVRE LA REALISATION IMMEDIATE, nous lisons :

SUFFRAGE UNIVERSEL, SANS DISTINCTION DE SEXE, A TOUS LES DEGRÉS, (21 ans et 6 mois de résidence.)

Représentation proportionnelle.

RÉMUNÉRATION DES FONCTIONS ÉLECTIVES.

MANDAT IMPERATIF régi par la loi.

DROIT DE REVOCATION d'un mandataire par le corps électoral.

Nomination du bourgmestre par le corps électoral.

INSTRUCTION primaire intégrale, gratuite, laïque et obligatoire aux frais de l'Etat.

ENTRETIEN par les pouvoirs publics DES ENFANTS FREQUENTANT LES ECOLES.

Instruction moyenne et supérieure gratuite et laïque aux frais de l'Etat.

La justice vaudra l'enseignement ; voici ce que réclame à ce sujet le programme officiel du socialisme :

Réforme judiciaire : Application du PRINCIPE ELECTIF à toutes les juridictions.

Justice gratuite ; RÉMUNÉRATION PAR L'ÉTAT DES AVOCATS et officiers ministériels chargés de ce service.

Et voici qui simplifiera fort la besogne de ces juges élus et de ces avocats officiels : crimes et délits seront présumés tout d'abord n'être que des maladies :

« Publicité de l'instruction en matière pénale. EXAMEN MEDICAL DES PREVENUS. »

Que feraient-ils de la Propriété ?

La *Bibliothèque de propagande*, recueil d'une douzaine de brochures à bon marché « publiées sous les auspices du parti, est destinée à la fois dit l'une d'entre elles (n° 9, p. 13) à éclairer (?) les masses et à fortifier la foi socialiste parmi les affiliés. »

Une de ces brochures a pour titre : « LA PROPRIETE ET LE SOCIALISME »; c'est la reproduction, nos 11, 12, d'une conférence donnée à la mutualité socialiste de La Hestre, par le citoyen *Léo* de l'*Etudiant socialiste* :

« L'appropriation privée du sol — (lisez : la propriété privée) ne s'explique, s'écrie-t-il, que par la violence, LE VOL...

» Maintenant que MM. LES VOLEURS ont tout volé, dans leur législation ils proscrivent le vol, l'érigent en crime.

» Allons, sinistres farceurs bourgeois, ce ne seront pas vos lois qui nous empêcheront de rétablir ce qui est le droit et la justice, en VOUS EXPROPRIANT à votre tour, DE VOS PROPRIETES TERRIENNES. »

« LA PROPRIÉTÉ BOURGEOISE, répète-t-il (p.8) » est L'ENSEMBLE DES VOLS PERPETRES SUR LA » CLASSE OUVRIERE ! »

« Volés les travailleurs dans l'usine... VOLÉS LES CONSOMMATEURS QUI ACHÈTENT LEURS MARCHANDISES DANS LES MAGASINS où le commerçant prélève sur le produit vendu une nouvelle plus value...

» VOLÉS aussi la force, la jeunesse, la vie des ouvriers...

» VOLÉS la fraîcheur et la beauté de leurs femmes... VOLÉE LEUR FAMILLE dispersée par le travail de nuit et l'industrialisme des épouses ; VOLEE, leur progéniture le plus souvent assassinée dans son origine même... VOLÉS DONC, TOUJOURS VOLÉS ! Et au milieu de TOUS CES VOLS on n'a plus laissé aux travailleurs que leurs deux yeux pour pleurer leur misère et leur oppression.

« Ah ! votre propriété est sacro-sainte, Messieurs les bourgeois.., alors que sous chaque billet de banque on pourrait retrouver la trace des sueurs, des larmes et du sang des prolétaires... A TOUS VOS CRIMES, vous joignez encore l'INFAMIE ET LA SCÉLÉRATESSE DE PRÉTENDRE PAREILLE CONTRE-VERITES. Oh ! CRAIGNEZ LA REVANCHE du prolétariat... »

Se retournant alors vers les ouvriers, le brochurier du parti, conclut :

« Le socialisme vous convie à venir vous ranger »sous les plis de la *rouge bannière* du parti ouvrier »qui, PAR LA CONQUÊTE DES POUVOIRS PU»BLICS, PRELUDE DE L'EXPROPRIATION ECONO»MIQUE DE LA BOURGEOISIE, établira enfin sur la »terre le règne de la liberté, l'égalité et la fraternité.»

C'est donc, vous l'entendez, à l'expropriation économique des petits comme des grands, sans distinction, sans indemnité qu'ils veulent arriver.

— « Les richesses » — telle est la première phrase du manifeste électoral de 1894 de la Fédération liégeoise de nos socialistes, et par richesses ils entendent tout bien quelconque — « *les richesses et les »moyens de production sont le patrimoine commun »de l'humanité et doivent rentrer à la collecti»vité.* »

C'est la formule arrêtée au Congrès socialiste belge du 15 août 1893. Il ajoutait, ce Congrès :

«Il est donc nécessaire, pour atteindre cet idéal et »arriver en même temps à l'affranchissement com»plet des travailleurs, de poursuivre la suppression »des classes et la transformation de la société ac»tuelle dans le sens de l'APPROPRIATION COLLEC»TIVE DES AGENTS NATURELS ET DES INSTRU»MENTS DE TRAVAIL.

« Ce qui doit être poursuivi PAR TOUS LES »MOYENS dont dispose la classe ouvrière et notam»ment par l'action politique.»

Au Conseil provincial de Liége, M. Smeets a donné le commentaire de cette décision. Nous citons ses paroles du 19 novembre 1894 :

M Smeets. « La **propriété doit dispa»raître**. Nous voulons que la terre qui appar»tient à tous revienne à tous. Dieu a donné »l'univers à tous les êtres, **aux animaux »comme à l'homme. Le premier qui »s'est déclaré propriétaire a com»mis un vol.**

»J'espère qu'une révolution sera inutile. En di»sant qu'à tel degré on n'hérite plus, nous rendrons »**la perpétuité de la propriété im»possible** ; puis, pris dans l'engrenage de la »loi, **on rendra de plus en plus à la »collectivité ce qui lui appartient.**

»Nous demandons **que la propriété in»dividuelle disparaisse**. Nous arrive-

»rons à notre idéal par l'internationale de tous les »socialistes ».

Ainsi vous n'aurez plus le droit, père de famille, qui vous êtes sacrifié pour vos enfants, vous n'aurez plus le droit de leur laisser votre héritage : marchandises, argent, maison, terre, valeurs quelconques, on vous prendrait tout.

M. Francotte a répondu, au Conseil provincial de Liége, à ces déclarations de M. Smeets :

M. Francotte. « M. Smeets a été absolument »franc. On supprimera, a-t-il dit, la propriété pri»vée. **J'aurais voulu savoir si on la »supprimerait avec ou sans indem»nité.**

M. Smeets. « **Sans indemnité!** *Par la loi »sur les héritages*, **nous la supprimerons »petit à petit.**

M. Francotte. «**Donc le but du socia»lisme, c'est la suppression de la »propriété privée; c'est l'expro»priation générale.**

M. Smeets. « Au profit de l'humanité toute »entière !

M. Francotte. «Evidemment, vous ne garderez »pas tout pour vous. (Rires.) Cependant nous ver»rons plus tard. Si le partage se fait comme pour la »Députation permanente (où les socialistes ont tout »pris), vous savez cela, c'est l'ancien régime, et je »serais content de ne pas me trouver à pareil par»tage. (Rires prolongés.)

»Voilà donc ce que nous savons. Mais, ce que nous »n'avons pas appris, c'est ce qui arrivera quand vous »aurez réalisé vos desseins. C'est une opération fa»cile de tout exproprier. Mais après ?

«Je rappellerai, à ce sujet, le témoignage d'un »homme que vous ne récuserez pas, de M. Janson, »qui disait à Verviers :

« *J'ai l'esprit ainsi fait que je ne me paye ni de »mots ni de théories; je demande des solutions nettes, »précises, immédiatement réalisables. Eh bien, que »les théoriciens du collectivisme qui ont créé une »sorte de religion nouvelle, dont ils sont les apôtres »et qu'ils prêchent aux masses, nous disent donc en »quoi consistent les mesures qu'ils veulent prendre, »qu'elles sont celles qui sont susceptibles d'être réa»lisées. Ils n'en n'ont cure.*» Ainsi parlait M. Janson.

»Il y a encore un autre système. C'est le partage. »Vous ne l'avez jamais promis. C'est entendu ; vous

»vous contentez d'y laisser croire ; puis, quand on »l'invoque contre vous, vous vous écriez que c'est »une calomnie !

M. Cappe. « Oui, c'est une calomnie !

M. Francotte. « Il n'en est pas moins vrai qu'il »y a eu des naïfs qui ont pris toutes vos théories à »la lettre et nous en avons entendu de nos propres »oreilles. Encore une fois vous ne leur avez pas dit »qu'on partagerait tout, mais vous l'avez fait en»tendre.

»Il y a un dernier système qui pourra être adopté »quand la société nouvelle sera constituée, c'est de »tout garder pour soi.

»Nous avons eu à votre Congrès de Francfort, »des révélations significatives. Le grand objet des »discussions a été la dispute entre les chefs actuels »du socialisme et ceux qui aspirent à le devenir. »Pourquoi ? Parce que dans votre parti, image de »cette société prétenduement égalitaire, qui doit »remplacer la société actuelle, l'égalité ne règne »pas du tout. Il y a déjà une grave question qui »s'agite, c'est celle de l'expropriation par quelques »individus à leur profit des biens mis en commun. »Il y en a qui prennent la plus grosse part. On a »révélé que sur le patrimoine des ouvriers, quel»ques hommes, dans un seul journal, se cons»tituent de gros traitements ! Est-ce là le système »qui va se généraliser dans la société future ? (Rires.)

»Mais sur ce point encore, on n'a pas toujours »votre franchise : récemment, aux Chambres fran»çaises, on a cité à Jules Guesde des extraits d'un »de ses ouvrages, où il assignait comme but aux »socialistes l'**expropriation générale, »sans indemnité par la révolution.** »Et on lui a mis sous les yeux une circulaire qu'il »venait de lancer aux paysans où l'on accusait de »mensonge ceux qui prétendent que l'on veut en»lever aux paysans tout leur avoir ! »

Guerre donc à toute propriété particulière, même à celle des ouvriers. Le socialisme provincial de Liége a repoussé jusqu'à l'établissement de prix de propreté pour les travailleurs qui, à force de travail et d'économie, ont acheté un petit logis. Ecoutez nos socialistes vous dire pourquoi :

M. Quenne. « Il serait injuste de favoriser ceux »qui sont propriétaires d'une maison.

M. Mardaga. « On ne peut intervenir dans les

»questions de propreté sans porter atteinte à la »dignité humaine! **Nous ne devons pas »protéger les propriétaires.** (25 nov.).

A ce compte-là, nos socialistes, s'ils le pouvaient, empêcheraient les ouvriers d'acheter, une maison !

M. Francotte a pu constater, de l'aveu tacite de M. Smeets encore, que celui-ci n'admettait même plus qu'on fût propriétaire d'une vache !

C'est une bonne chose que les propriétés communales. Beaucoup voudraient voir se multiplier encore parmi nous, ces patrimoines de communautés de divers genres ; mais, pourquoi interdire aux communes, comme le vœu en a été voté au Conseil de Liége, toute aliénation de biens ?

M. Bury répond : « **C'est un acheminement vers notre but principal : »le collectivisme communal, pré»paratoire au collectivisme géné»ral que nous voulons réaliser.** »

(27 nov.)

C'est au fond ce qu'on décidait déjà au Congrès socialiste de Gand de 1877, où se révéla notre futur représentant, M. Anseele :

« Considérant que, aussi longtemps que le sol et »les autres instruments de travail sur lesquels re»pose la société, se trouvent entre les mains d'indi»vidus isolés ou de classes spéciales et sont mono»polisés comme propriété privée, l'oppression éco»nomique de la masse du peuple avec ses consé»quences inévitables, la misère et la faim, doit néces»sairement persister, le Congrès déclare **qu'il est »indispensable que l'Etat**, qui repré»sente tout le peuple, et qui organise dans son sein **»la Commune libre, devienne pro»priétaire unique du sol et des »autres instruments de travail.** »

— *Personne*, répétait le même Anseele, le 25 décembre 1893 au Congrès socialiste de Bruxelles, « **PERSONNE, dans la société so»cialiste, ne pourra posséder.** »

Ainsi personne ! Tout exproprié, volé et sans indemnité ! Le collectivisme n'épargnera ni les plus humbles ni les plus petits.

Dans notre arrondissement de Liége, le Comité de patronage des maisons ouvrières a délivré plus de trois mille certificats depuis cinq ans. Cela suppose que plusieurs milliers de travailleurs ont acquis ou une maison ou un terrain à bâtir.

Cette propriété du travailleur est, assurément, sacrée. Elle est le fruit de son travail, le résultat de son labeur, la suite de ses économies. Les socialistes ne veulent pas plus de cette propriété-là que des autres.

Et non seulement, ils rêvent de détruire cette propriété, mais ils ne cachent pas qu'ils entendent supprimer la rente. Qu'est-ce à dire, sinon qu'ils veulent anéantir d'un trait de plume, toutes les dettes de l'Etat, des provinces et des communes?

Qui donc serait immédiatement atteint ? Ce sont les centaines de milliers d'ouvriers qui possèdent un des 960,468 livrets de la caisse d'épargne de l'Etat, sans parler des autres caisses, les ouvriers qui détiennent un lot de ville, qui font partie de ces nombreuses sociétés pour l'achat des obligations de Bruxelles, Anvers, Gand, Liége, etc.

Que feraient-ils de l'agriculture ?

Certaines parties de nos campagnes ne savent pas assez — on l'a pu voir par plus d'un résultat local des élections de 1894, — ce que le socialisme ferait d'elles, s'il devenait notre maître.

Un appel du parti : *Aux cultivateurs fermiers et ouvriers agricoles*, enseigne aux « frères de la campagne» les moyens à prendre (p. 6) pour préparer l'expropriation finale :

Si les socialistes arrivent en nombre à la Chambre, ils proposeront une LOI FIXANT LE TAUX MAXIMUM DES FERMAGES à l'instar de la loi de 1881 relative à l'Irlande.... Il faudrait que les baux aient une DURÉE DE 25 ANS au moins (avec, ajoute la brochure « Le Parti ouvrier et sa plate-forme » — avec liberté pour le fermier de résilier le bail quand il veut, au bout de trois, six, neuf).

... Si les PAYSANS S'ENTENDAIENT, si comme les ouvriers des villes, ils formaient des syndicats, ils cesseraient de se faire concurrence et FIXERAIENT EUX-MÊMES LE PRIX DE LOCATION DES TERRES.

Les Comices agricoles devraient être composés d'un NOMBRE ÉGAL DE PROPRIÉTAIRES, DE FERMIERS ET D'OUVRIERS AGRICOLES (elus par le suffrage universel). Ils auraient certains droits d'intervention et FIXERAIENT UN MINIMUM DE SALAIRE pour les ouvriers agricoles et les TAUX DES FERMAGES par région.»

Au Congrès socialiste international de Marseille en 1893, auquel ont pris part les chefs du Parti ouvrier de Belgique, l'art. 1er de la résolution adoptée sur *la question agricole* était plus expressif encore :

« Art. 1er. MINIMUM DE SALAIRE FIXÉ PAR LES SYNDICATS OUVRIERS AGRICOLES ET LES CONSEILS MUNICIPAUX tant pour les ouvriers à la journée que pour les loués à l'année (bouviers, valets de ferme, filles de ferme, etc.)

Les système se compléterait en Belgique, suivant le programme officiel du parti, chapître des *mesures spéciales aux travailleurs agricoles*, par la SUPPRESSION du PRIVILEGE DU PROPRIETAIRE, ASSURANCE par les provinces et réassurance par l'Etat, contre les épizooties, maladies de plantes, grêle, inondation, sécheresse et autres risques agricoles — organisation par les pouvoirs publics d'un enseignement agricole gratuit ; — ACHATS PAR LES COMMUNES d'instruments agricoles mis à la disposition des habitants ; — attribution des biens communaux à des COLLECTIVITÉS DE TRAVAILLEURS S'ENGAGEANT A NE PAS EMPLOYER DE SALARIES ; organisation d'un service médical gratuit à la campagne; suppression du port d'armes, des chasses gardées et droit pour les cultivateurs de détruire en toute saison les animaux nuisibles aux récoltes, etc.

On sait d'ailleurs que ce programme du parti ouvrier commence par réclamer dans le domaine agricole : *a*) NATIONALISATION DES FORETS; *b*) reconstitution et développement des biens communaux; *c*) REPRISE PROGRESSIVE DU SOL PAR L'ETAT ET LES COMMUNES !

Quoi d'étonnant, si s'attendant à ne pas voir les campagnes accepter jamais pareil régime, nos socialistes annoncent déjà que, pour simplifier les choses, ils procéderont à une expropriation générale par voie révolutionnaire.

Cette expropriation des campagnes porterait-elle sur le petit champ du paysan comme sur les grandes propriétés de son châtelain? Nos socialistes essaient parfois de donner le change à ce sujet. Ainsi le futur représentant, M. Bertrand, disait l'an passé (p. 11) *Aux nouveaux électeurs :*

« NOUS N'EN VOULONS PAS A LA PETITE PROPRIÉTÉ qui presque toujours est le fruit du travail et le résultat des économies durement amassées. NOUS N'EN VOULONS QU'A LA

GRANDE PROPRIÉTÉ qui n'est pas le fruit du travail personnel, et que les propriétaires seraient impuissants, incapables de cultiver eux-mêmes. »

Audacieuse tromperie !

C'est dans une brochure éditée sous le patronage direct des chefs socialistes, et sous le titre « LE PARTI OUVRIER et les CAMPAGNARDS, par Léo, » que nous lisons, p. 22, au chapitre du SOCIALISME AGRAIRE:

« Nos adversaires prétendent que nous demandons la suppression de la propriété, même de la »propriété paysanne. C'est une calomnie intéressée : »là où nous rencontrons la petite propriété aux »mains d'un cultivateur qui l'exploite par lui-même, »nous la respectons et nous favorisons sa conservation, JUSQU'AU JOUR OU L'INSTAURATION DU »REGIME SOCIALISTE CONVAINCRA SES DETENTEURS DES AVANTAGES INNOMBRABLES QUE »CELUI-CI PRESENTE. »

C'est-à-dire, nous la respecterons... provisoirement; nous la conserverons... jusqu'au jour où nous la supprimerons. Est-ce clair ?

Et si, vous, paysans, vous préférez trop longtemps garder votre bien, au lieu d'en faire le bien de tout le monde; si vous ne comprenez pas assez vite les prétendus « *avantages innombrables du régime socialiste* » —, c'est de force bientôt, et SANS INDEMNITÉ, on l'a répété au Conseil provincial de Liége, qu'on vous dépouillera de votre propriété privée, comme on veut le faire tout d'abord pour les propriétaires de charbonnages, un peu après pour les grandes propriétés, finalement pour toutes les autres, la vôtre comprise.

En réalité, on ne discute, dans le socialisme que sur ce point : faut-il commencer par n'exproprier que les gros propriétaires, et en venir plus tard, plus lentement aux petits, ou faut-il mettre d'emblée la main sur tout ? Mais dans la pensée des docteurs du collectivisme, c'est bien à la suppression de toute propriété, grande ou petite, qu'ils entendent arriver.

Suivant les circonstances, le TRAVAIL, en effet, explique, pour rassurer ou pour entraîner les paysans, — tantôt que « *les socialistes n'en veulent pas à* »*la petite propriété* : vainqueurs ils ne la feront pas »entrer dans le domaine collectif ; rassurez-vous »donc, électeurs ouvriers, cela restera votre capital ! » (7 octobre 1894). — tantôt que « si la petite pro-

»priété conserve le caractère absolument individua-»liste qu'elle présente aujourd'hui, elle sera ab-»sorbée par la grande propriété bourgeoise. »

Il faut donc remettre à la commune ces terres qui »PROPRIÉTÉS COLLECTIVES seront utilisées au profit des petits producteurs ; » — si bien que « la PROPRIETÉ COLLECTIVE LEUR APPARAITRA DE PLUS EN PLUS — aux paysans — COMME L'IDEAL VERS LEQUEL MARCHE L'HUMANITÉ.»(13 mai 94).

Vous aussi, campagnards, on entend, fût-ce un peu plus tard que d'autres, vous exproprier de tout!

Que feraient-ils de l'industrie ?

On a dit assez que le but final de nos socialistes, en matière industrielle, c'est l'expropriation complète des propriétaires et des patrons.

Ils essaieront aussi de l'atteindre petit à petit, et entre les mesures d'application immédiate, que leurs mandataires ont mission d'imposer aux Chambres, en voici que renseignent le Programme officiel du parti, et son appel « Aux ouvriers du vêtement : »

RÈGLEMENTATION LÉGALE DU TRAVAIL (enfants, femmes, *adultes.*)

Salaire égal à travail égal (hommes et femmes).

Journée maximum de huit heures.

SUPPRESSION des livrets et CERTIFICATS D'OUVRIERS et INTERDICTION DE LES EMPLOYER.

Abolition de toutes les lois restrictives du DROIT DE COALITION.

***Conseils des prud'hommes et Conseils de l'industrie* : Droit de vote et éligibilité des OUVRIÈRES.**

OBLIGATION DE SE SOUMETTRE AUX CONSEILS.

(*Programme communal*). — Intervention des Associations de métiers pour la fixation du taux des salaires, la réglementation générale de l'industrie....

— Suppression du travail aux pièces et du travail à domicile, pour les remplacer par le travail à l'atelier.

SUPPRESSION DES AMENDES ;

Règlements d'ateliers par les Conseils d'industrie et du travail.

Inspection sérieuse des ateliers par des inspecteurs ouvriers aidés de médecins.

Réglementation de l'apprentissage.

On ne voit pas bien ce qui resterait après cela des droits et de l'autorité des patrons : ceux-ci n'au-

raient plus qu'à trouver de l'ouvrage et à en payer, les yeux fermés, l'exécution, sans savoir s'il leur rapporterait seulement leurs frais.

On leur interdira même de donner à un ouvrier un certificat de bonne conduite et tout, absolument tout, dans l'usine, pourra être réglé par des étrangers, par des adversaires ou par des concurrents. Le programme socialiste comporte encore:

Intervention des ouvriers dans la confection des règlements — SUPPRESSION DES CAISSES D'EPARGNE et DE SECOURS MUTUELS dans les ateliers.

ORGANISATION SOCIALE DU CRÉDIT, ACCORDÉ au prix de revient, aux particuliers, aux associations et aux travailleurs.

Et ce n'est pas tout :

«L'ETAT DOIT ASSURER A TOUS LES TRAVAILLEURS UNE PENSION qui les mettra à l'abri du besoin, quand les années, la fatigue, les maladies et les privations les placeront dans l'impossibilité de travailler. De plus, l'ETAT se DOIT ENCORE à assurer une CAISSE DE PENSION aux veuves et orphelins, quand la mort est venue atteindre le chef de la famille. (*Le Parti Ouvrier aux Employés de commerce*, p. 4.)

Nous n'avons pas assez pris garde, — pour organiser la résistance — aux premiers pas des socialistes dans notre pays, à leurs progrès dans la voie fatale et aux divers organismes dont s'est entouré leur prétendu parti ouvrier.

Ainsi la « Fédération nationale des mineurs belges », administrée par un Comité exécutif composé de deux délégués nommés par les Sociétés de chaque bassin houiller, impose à chacune de ces Sociétés affiliées « de se conformer à toute mesure reconnue nécessaire pour la défense des intérêts des fédérés. » Ses statuts, adoptés en Congrès national à Jumet-Gohyssart, le 2 février 1890, vont plus loin :

Art. 6. — EN CAS DE GRÈVE dans une partie des charbonnages du pays, les Sociétés de mineurs appartenant à la Fédération devront empêcher que les Compagnies des autres charbonnages viennent à l'aide de celles où les ouvriers sont en grève, soit en exécutant les contrats ou marchés restés en souffrance, soit en favorisant l'embauchage de traîtres ou d'ouvriers supplanteurs.

Art. 9. — Indépendamment des CAISSES DE RÉSISTANCE créées, dans chaque association de mineurs, une caisse centrale est formée pour soutenir les droits des ouvriers et assurer la

propagande de leurs revendications. Cette caisse a aussi pour but de pourvoir aux premiers besoins en cas de grève.

Art. 10. — L'AVOIR SOCIAL est formé par toutes les Associations fédérées, au moyen d'un versement de cinq centimes par mois et par membre.

Art. 23. — Quand UNE GRÈVE DE MINEURS A L'ÉTRANGER sera signalée, le Comité exécutif prendra les mesures qui sont nécessaires pour aider les frères des autres pays, dans leur lutte contre les exploitants.

Art. 25. — Etant démontré que la tactique à suivre pour avoir raison des résistances capitalistes est d'engager des GRÈVES GRANDES et IMPORTANTES par le nombre et la discipline, la Fédération cherchera a éviter les petites grèves partielles, afin de ne pas amoindrir les forces de chaque société.

Cependant, en CAS DE DIMINUTION DE SALAIRE, d'augmentation ou d'application d'un système de marchandage destiné à réduire le gain du mineur, LA GRÈVE DEVRA ÊTRE DÉCLARÉE IMMÉDIATEMENT et soutenue par la Fédération. Chaque Association doit maintenir les droits acquis.

Art. 30. — Tous les fédérés s'engagent à reconnaître comme devant être la base de leur conduite, l'association entre tous les prolétaires sans distinction de métier, de croyance, de religion ou de nationalité, et cela dans le but de mettre fin à l'ESCLAVAGE DU SALAIRE vis-à-vis du capital, esclavage qui est la source de toutes les misères et de toutes les servitudes morales et matérielles qui accablent les travailleurs.

Nous avons fait du chemin, depuis le temps où à la Hestre, M. Cavrot et M. D. Maroille, aujourd'hui représentants, souscrivaient à ces statuts comme membres du Comité exécutif et recevaient, pour secrétaire correspondant avec l'étranger, M. Gustave Defnet, aujourd'hui aussi représentant.

Nous avons fait si grand chemin même, que les libéraux progressistes liégeois ont accepté pour platt-forme commune avec les socialistes, aux élection législatives de 1894, un article que leur organe, *l'Express*, a résumé en ces termes : « LE RETOUR (sic) A L'ETAT DE TOUS LES GRANDS SERVICES PUBLICS, CHEMINS DE FER, PONTS, CHARBONNAGES, accaparés par l'avidité des intérêts privés ! »

Après ce premier pas ?

Ecoutez (p. 4) le catéchisme socialiste d'Isidore Levèque :

23. — POURQUOI LES FABRIQUES NE PEUVENT-ELLES APPARTENIR A DES INDIVIDUS QUELCONQUES ? — R. Parce que le machinisme et ses merveilleux développements sont

l'œuvre de générations successives et non celle d'un ou de quelques hommes isolés. Produits par tous, les machines et les immeubles de production DOIVENT APPARTENIR A TOUS.

Une difficulté cependant est soulevée dans ce catéchisme :

37. Comment trouvera-t-on le personnel nécessaire POUR LES METIERS DIFFICILES, DANGEREUX OU RÉPUGNANTS? — R: En y attachant des avantages plus grands, soit sous le rapport de la rémunération, soit sous celui des heures de travail. D'ailleurs, la science tient en réserve des surprises merveilleuses pour la solution de cette partie du problème de l'organisation socialiste.

— L'individu, nous dit-on encore, devrait à l'Etat ou à la commune une journée de travail fixée au nombre d'heures exigé par les besoins de service; pour les métiers plus fatiguants ou les plus répugnants, on pourrait accorder des avantages à ceux qui les pratiqueront.

«En échange de son salaire — espèces ou bons de travail — l'ouvrier pourrait, ajoute M. Bertrand, (*Qu'est-ce que le socialisme*, p. 13) se procurer dans les bazars de la commune, le pain, le vêtement et tous les objets de consommation, l'habitation, les meubles, etc.»

Ce serait même la commune qui fournirait des purgatifs officiels, et règlerait non moins officiellement nos plaisirs que nos besoins; «le service pharmaceutique, le service des chemins de fer vicinaux, »tramways, voitures, etc., les divertissements et »agréments, tels que théâtres, concerts, cafés, bi»bliothèques, etc., la production et les échanges!»

«***D'ailleurs***, disait M. Smeets le 30 novembre, dans le Conseil provincial de Liége, *pourquoi l'Etat ne ferait-il pas* **tout ce que nous voulons? L'Etat, c'est nous!**»

Quels législateurs se chargeront de cette besogne?

Le *Travail* a prôné tout d'abord l'allocation d'une bonne prébende aux élus du peuple pour leur permettre de vivre, afin de n'être, «en faisant abstraction de leur personne, pas des représentants, mais »des mandataires de la classe ouvrière». Il veut qu'on les choisisse après «entente préalable sur toutes les questions fondamentales» sans doute, mais avec un «*mandat impératif*» qui même «les astreigne à discuter périodiquement devant elle — l'as-

semblée de leurs mandants socialistes — les questions débattues dans les assemblées délibérantes. »

Voilà les législateurs qu'on nous promet. Pour leur législation, ce serait le code du despotisme.

On sait que M. Smeets a été condamné à la prison, pour atteintes portées à la liberté du travail, en temps de grève : « Aviez-vous, » lui demande le 14 novembre, au Conseil, M. Arthur Poncelet, « *aviez-vous le droit* **d'empêcher**, *par la »menace, par l'intimidation, les injures, la violence »même*, **d'autres ouvriers de conti»nuer à travailler pour assurer le »pain à leurs femmes et à leurs »enfants ?** »

Ecoutez, toute la réponse de M. Smeets ; la voici : « **Ils faisaient le jeu des capitalistes.** »

—«A défaut, dit de son côté **M. Bury**, à défaut de moyen de conciliation, **il fallait un moyen brutal.** »

On ne s'étonnera pas, que, dans de si belles dispositions, le socialisme veuille rendre **obligatoires** toutes les institutions qui lui conviennent: tout d'abord les syndicats professionnels.

Dans ces syndicats, il entend que les ouvriers soient, coûte que coûte, forcés d'entrer, pour imposer de la sorte les volontés des meneurs aux patrons et à leurs compagnons de travail.

Pour les patrons, M. Hubin, le socialiste hutois, demandait qu'on les réduisît à l'obéissance en « édictant des peines contre les patrons. »

— « **L'emprisonnement, l'amende contre les patrons**, remédieraient, dit M. Journez, *aux atteintes que l'on redoute.* »

Peines contre les patrons, amende, emprisonnement seraient trop peu pour M. Smeets; il faut asservir ouvriers et patrons à la fois : « Nos amis de la Chambre, s'écrie-t-il en plein Conseil, auront à voir s'ils ne doivent pas réclamer le **syndicat obligatoire. Pour être admis dans un métier, il faudra faire partie du syndicat du métier.** »

Ce ne sera donc plus seulement de sa maison que l'on expropriera le travailleur. Ce sera de son travail même; ce sera de toute liberté de choisir sa profession, de la suivre, et de la pratiquer dans les conditions et pour le salaire à sa convenance.

Que feraient-ils du commerce ?

Lisez, dans ce livre qui vient de paraître et auquel ont collaboré notre représentant, M. Anseele, et notre représentant, M. Vandervelde, livre que recommande et qu'a souvent reproduit la presse rouge, lisez dans l'*Almanach de la question sociale*, à la page 131, ce qu'on imprime des commerçants :

« DITES-MOI LE NOM DU PREMIER COMMERÇANT, JE VOUS DIRAI LE NOM DU PREMIER VOLEUR. »

Et à la page 89 de ce manuel du bon socialiste, lisez encore :

« Outre le parasite qui tue et ruine comme le soldat ; — le parasite qui abrutit comme le prêtre ; — le parasite qui cuve son capital, comme l'oisif — il y a le PARASITE QUI ÉTEND SES TENTACULES sur le producteur et le consommateur, COMME LE COMMERÇANT !...

« Aujourd'hui les produits n'arrivent dans les mains des consommateurs que grevés des bénéfices réalisés par les exploiteurs du travail, le plus souvent, et par les intermédiaires....Les intermédiaires sont payés non proportionnellement aux services qu'ils rendent en faisant circuler les objets, mais en raison des bénéfices tirés de la vente des marchandises qu'ils achètent. Soit qu'ils s'enrichissent, soit qu'ils sombrent dans la faillite, ils NUISENT. »

Ouvrez le *catéchisme* déjà cité du citoyen Isidore Levêque ;

38. — COMMENT S'ORGANISERA LE COMMERCE, l'échange des produits. — R. PAR LE MINISTÈRE DES ADMINISTRATIONS COMMUNALES ET RÉGIONALES, ET DE L'ADMINISTRATION CENTRALE, les communications seront faciles, soit pour transmettre les commandes, soit pour indiquer la nature et la quantité des produits aux divers groupements ouvriers.

Les marchandises seront expédiées par les soins des travailleurs du transport, et emmagasinées dans de grands entrepôts, halles ou bazars dont les grands magasins de nos exploiteurs capitalistes n'approchent que de loin.

«LES COMMERÇANTS cessent d'être des spéculateurs, PROPRIETAIRES DES MARCHANDISES, pour devenir des AGENTS de répartitions, des travailleurs, n'ayant droit, comme les autres, qu'à la rémunération de leur travail.»

Nous voulons, nous, en rendant les ouvriers propriétaires le plus possible, les élever, en faire les égaux des bourgeois. Le socialisme ne veut, lui, que faire de tous les bourgeois des ouvriers, et de tous ces ouvriers, des esclaves. Dans son système, il n'y aurait plus même de monnaie :

42. — Y AURAIT-IL TOUJOURS un signe d'échange, UNE MONNAIE, un bon de travail ? — R. NON, grâce à la multiplication des services publics gratuits, et à la destruction progressive des sentiments égoïstes.

Écoutez maintenant le citoyen Bertrand :

« L'Etat sera propriétaire du sol, du sous-sol, des capitaux et des instruments de travail, mais les communes joueront leur rôle dans le nouvel organisme social... Les communes pourraient être chargées du service de l'alimentation, par exemple, ainsi que des vêtements et de l'habitation.»

«Par exemple, LA COMMUNE ETABLIRAIT DES »BOULANGERIES, DES CAFES, DES BAZARS »OU L'ON POURRAIT SE PROCURER tout ce »dont on a besoin. La commune fournirait donc »l'alimentation, le vêtement, les moyens de loco»motion... »

Voilà qui est clair : nous ne le leur faisons pas dire : c'est une publication officielle du Parti ouvrier qui vous le signifie, BOUTIQUIERS, CAFETIERS, BOULANGERS, TAILLEURS, MARCHANDS DE CHAUSSURES ou de VETEMENTS !

Vous vous plaignez parfois de ce qu'une Coopérative vous fasse concurrence en vous enlevant quelques clients : il n'y aurait plus comme ateliers, boutiques et magasins, que le magasin, l'atelier, la boutique, les cafés de la Commune !

Plus un consommateur n'aurait le moyen de se fournir ailleurs ; plus un citoyen ne garderait la liberté d'ouvrir un commerce, de commencer une industrie ; tout serait absorbé, confisqué, conservé, réglé, exploité par les maîtres de l'Hôtel de Ville !

M. Bertrand explique d'ailleurs, qu'en ne faisant plus pour une ville entière qu'un seul magasin alimentaire, comme les socialistes du Conseil provincial de Liége n'en ont plus laissé faire dans nos établissements industriels ; en supprimant tous les commerçants, comme tous les propriétaires, et tous les industriels, on ferait réaliser aux consomma-

teurs — qui n'auraient plus de choix et devraient subir le plat, le vêtement ou le logis obligatoirement imposés par nos maîtres socialistes, — on ferait réaliser de magnifiques économies :

« ... Au lieu d'avoir, dit le citoyen Bertrand, dans une ville comme Bruxelles, cinq cents dépôts de charbon avec un nombreux personnel, des frais généraux considérables, il n'y aurait qu'un ou deux bien outillés et fournissant à soixante à quatre-vingt pour cent meilleur marché qu'aujourd'hui.

De même, n'est-ce pas, que si au lieu de nous laisser dîner à part chez nous, avec femme et enfants et des mets de notre choix, on nous obligeait à ne nous approvisionner tous que de la cuisine commune, et des vivres déterminés par le Conseil !

Ils affectent, cependant, nos socialistes, de ne poursuivre que les intérêts matériels du peuple, la satisfaction de ce que le *Travail*, organe officiel à la Populaire, nomme « la question du ventre. »

De là, toutes leurs officines COOPÉRATIVES !

Bruxelles en a quatre : la boulangerie coopérative, avec ses neuf succursales, la boucherie populaire, le magasin d'aunages, et le débit de charbon ; Liége, la Populaire du Potay, sa dépendance de la Batte et les Equitables Travailleurs de Saint Gilles ; Lize-Seraing, son magasin d'aunages et d'épiceries; Flémalle, sa grande coopérative ; Verviers, sa Maison du Peuple ; Gand, sa vaste installation du Vooruit ; Louvain, sa boulangerie ouvrière ; Anvers, la boulangerie De Werker ; le Centre, sa boulangerie coopérative de Jolimont et ses Maisons du Peuple de La Louvière, de Houdeng, des Ecaussines et de Sivry ; le Borinage enfin, dans toutes les communes, des boulangeries coopératives.

En réalité, ce n'est point tant pour fournir denrées ou vêtements à meilleur compte à l'ouvrier que sont fondées ces Coopératives : c'est afin de briser les rapports de ces ouvriers avec la bourgeoisie commerçante, de les tenir attachés par un intérêt matériel au Parti ouvrier et de se fournir de munitions pour la guerre contre les patrons.

Lisez, commerçants, lisez dans le *Travail* du 10 septembre 1893, le rapport du citoyen Donnay, l'administrateur de la plus importante de ces

coopératives de l'arrondissement de Liége, celle de Flémalle, où l'on arrive au chiffre d'affaires d'un demi-million :

« **PAR LA COOPÉRATION NOUS NOUS ÉMANCIPONS DE L'EXPLOITATION DANS LAQUELLE NOUS MAINTENAIENT LES COMMERÇANTS, mais cette exploitation n'est pas la seule et la plus tyrannique dont souffre notre classe. LA TYRANNIE DU PATRON nous est-elle plus supportable, MOINS FEROCE ? Nous pensons que c'est surtout contre celle-ci que doivent tendre tous nos efforts et nous n'arriverons à la combattre efficacement que PAR L'ACTION ECONOMIQUE ET POLITIQUE COMBINÉES....** »

C'est ce qu'a cent fois dit Anseele.

L'œuvre, incessamment vantée , des Coopératives socialistes est donc dirigée à la fois, vous l'entendez, CONTRE LE COMMERCE , CONTRE LES PATRONS, CONTRE LA PAIX PUBLIQUE.

Et,comme on le voit par les comptes, notamment de celle de Flémalle, déjà elles servent à subsidier bibliothèques, journaux, propagande, associations, fédérations, grèves socialistes, à l'aide des bénéfices qu'elles réalisent sur leur clientèle ouvrière.

Le Congrès de propagande socialiste tenu à Bruxelles le 25 décembre 1889, a, en effet, adopté à ce sujet un ensemble de décisions dont il faut rappeler au moins quelques-unes. Voici :

1. Admission des nouveaux adhérents *subordonnée à la lecture*, par achats quotidiens ou par abonnements, *de l'un des deux journaux quotidiens du parti* : le *Peuple* ou le *Vooruit*.

4. *Souscription régulière* des groupes, pour la distribution *gratuite* de numéros de journaux et brochures.

7. Organisation de réunions familières de quartier pour préconiser la lecture des feuilles socialistes.

8. Désignation, dans chaque Fédération et groupe, d'un CORRESPONDANT auprès du journal.

Un article du rapport répartissait entre les Coopératives socialistes existant en 1889, un impôt de 8,050 fr. à prélever sur leurs bénéfices pour la propagande : la Maison du Peuple de Bruxelles était taxée à 2,000 fr. ; le *Vooruit* de Gand à autant ; LA POPULAIRE, DE LIEGE à 500 fr. ; les Equitables de Saint-Gilles à fr. 200 et ainsi de suite, pour arriver au total fixé, — qui doit être aujourd'hui bien plus considérable. Et ce n'était pas tout :

13. OBLIGATION POUR LES COOPÉRATIVES *de disposer de* TOUT LEUR PERSONNEL pour la distribution et la vente des journaux (socialistes).

14. BOYCOTTAGE DES BOUTIQUIERS ET DES CABARETIERS vivant de la clientèle du parti qui refuseraient de s'abonner ou d'acheter régulièrement les journaux du parti !

A tous les obligatoires despotiques qu'ils nous promettent, les socialistes joindraient donc — joignent dès à présent, partout où ils le peuvent — l'ABONNEMENT OBLIGATOIRE A LA PRESSE SOCIALISTE.

Constatez par là, OUVRIERS, que les Coopératives socialistes abusent de vous et vous exploitent, puisqu'elles emploient, non à vous fournir denrées ou vêtements à meilleur compte, mais à payer rédacteurs, imprimeurs, conférenciers, et commissaires socialistes, les bénéfices réalisés tant sur vos versements d'actionnaires de coopératives que sur vos achats comme consommateurs.

Le Congrès de Louvain, 1890, s'est en effet, — comme le porte son compte-rendu officiel, p. 66, « prononcé à l'unanimité pour l'OBLIGATION POUR «LES COOPÉRATIVES AFFILIÉES D'ABANDONNER «UNE PARTIE DE LEURS BÉNÉFICES AU PROFIT «DE LA PROPAGANDE SOCIALISTE ». Et sur la proposition d'Anseele, il a fixé à 5 p. c. le minimum de cette part de bénéfices, enlevée aux travailleurs par les meneurs du collectivisme.

Constatez, donc, que ces articles de journaux et que ces pamphlets dans lesquels on explique, modestes commerçants, petits patrons ou petits propriétaires, que vous êtes tous des *voleurs*, qu'il faut vous exproprier de tout, *sans indemnité*, constatez que tous ces imprimés sont payés à l'aide des profits faits par vos concurrents socialistes, à l'aide des versements involontaires ou forcés des clients qu'on vous a pris sous couleur de leur vendre meilleur marché !

Pour les socialistes, il n'est plus que cette forme de propriété qu'il faille encourager : ce sont les coopératives ouvrières socialistes, préparatoires au collectivisme.

Quant au commerce, entendez M. Bury :

« **M. Bury.** Je **n'admets pas** les conclu»sions du rapport, disant **que supprimer le »commerce, c'est supprimer la ri»chesse du pays.** Si je devais admettre quel-

»que chose, je préférerais les magasins au petit »commerce, mais **je préfère à tout la »coopération**. (27 nov.)

Aussi, à ces magasins coopératifs, organisés par le collectivisme, pour enchaîner l'ouvrier à la Révolution, par les liens d'argent du crédit et des fournitures, M. Smeets propose d'ajouter mieux encore : des *Cafés du Peuple*, des cabarets socialistes du genre de celui qu'il exploite :

« Tenu par le soin des coopératives, la réussite est certaine. Je dis plus : ces installations produiront de si grands biens pour la propagande de nos idées que je ne doute nullement de voir, l'an prochain, nos coopérateurs Jemeppiens et Sérésiens pousser l'initiative hors de leurs propres communes et installer dans les environs et à leurs frais des cafés du Peuple. — *A. Smeets*.

L'invention n'a guère pris : elle eût fait, sans doute, concurrence à nombre des plus notables meneurs du socialisme qui vivent d'un cabaret et prospèrent par la culture intensive de l'alcoolisme!

Tout y passerait

Ce qu'il faut penser de ce collectivisme, un radical athée, Proudhon, l'a fait connaître :

« Les communistes, dit-il, sont des huîtres attachées côte à côte, sans activité ni sentiment, sur le rocher... de la *fraternité*.

L'irréparabilité des injustices de la communauté, la violence qu'elle fait aux sympathies et aux répugnances, le joug de fer qu'elle impose à la volonté, la torture morale où elle tient la conscience, l'atonie où elle plonge la société, et pour tout dire enfin, l'uniformité béate et stupide par laquelle elle enchaîne la personnalité libre, active, raisonneuse, insoumise de l'homme, ont soulevé le bon sens général et l'ont irrévocablement condamnée.

Le communisme, emprunt malheureux fait à la routine propriétaire, est le dégoût du travail, l'ennui de la vie, la suppression de la pensée, la mort du *moi*, l'affirmation du néant.. Le communisme est une caricature de la propriété... C'est l'exaltation de l'Etat, la glorification de la police... Le communisme est la religion de la misère... *Loin de moi, communistes ! votre présence m'est une puanteur, et votre vue me dégoûte.* »

Ce communisme est pourtant bien le régime final

auquel on prétend nous conduire par l'ensemble des mesures qui doivent frapper, restreindre, anéantir toute propriété privée et toute liberté personnelle pour l'agriculteur, l'industriel, le commerçant ou leurs ouvriers.

En vain, les exploitants d'une mine y auront-ils enterré en travaux de recherche, en puits, en matériel, des millions et des millions pour mettre la mine à fruit et assurer du travail aux mineurs. «Messieurs les actionnaires, le socialisme est là qui »s'apprête à vous faire rendre gorge et à mettre un »terme à ce régime de VOLS SÉCULAIRES », lit-on dans *La Propriété et le Socialisme*, par *Leo.*

L'auteur de cette conférence ne s'arrête pas, — et c'est logique de sa part, — à réclamer, comme nos progressistes, l'expropriation des charbonnages. Il fait sien tout entier le mot de Proudhon, le dit et le redit : « LA PROPRIETE CAPITALISTE, C'EST LE VOL,» qu'il s'agisse soit des terres, soit « DU PRIX D'UNE MARCHANDISE (p. 5). »

Le *Peuple* s'est montré fort irrité contre la *Gazette de Liége* de ce qu'elle s'est attachée à rappeler que le compagnon Smeets, au Conseil provincial, s'était déclaré partisan de l'expropriation générale immédiate et sans indemnité :

«Notre candidat pense PROBABLEMENT — AVEC LA PLUPART DES SOCIALISTES — QUE LA SOCIÉTÉ DE L'AVENIR SERA LE COMMUNISME. Il peut croire aussi que si les capitalistes acculent les travailleurs à la révolution, pour sortir de cet ENFER SOCIAL, les expropriations se feront SANS LES INDEMNITÉS ÉQUIVALENTES AUX INDUSTRIES EXPROPRIÉES, mais il n'est jamais entré dans sa pensée qu'on pût dépouiller qui que ce soit de ce qui lui est légitimement dû !»

Le Peuple, par malheur, ne nous dit pas ce qu'il entend par ce *légitimement dû.*

Est-ce que l'*Express* lui-même, un des souscripteurs à la platt-forme commune aux progressistes dont il est l'organe et aux socialistes, leurs alliés pour les élections liégeoises de 1894, n'a pas imprimé maintes fois en tête de son journal, que voter pour ses candidats, c'était vouloir — il ne disait pas, le rachat, mais le « RETOUR à l'Etat, des chemins de fer, ponts, charbonnages ACCAPARÉS PAR L'AVIDITE DES INTÉRETS PRIVÉS » ?

Le *Collectivisme* par Vandervelde, première partie, p. 6, ne nous fait-il pas lire cette déclaration :

« LE COLLECTIVISME NE SERA DONC INTÉGRAL QUE SI LA PETITE INDUSTRIE ET LE PETIT COMMERCE VIENNENT UN JOUR A DISPARAITRE COMPLÈTEMENT.

EN ATTENDANT, il y a place pour la propriété privée »...

En attendant seulement.

MM. VanderVelde et Demblon parlent bien d'indemniser les expropriés, mais comment ? d'après quels juges ? pour combien de temps ? En attendant encore ? N'est-ce pas toute propriété que nos collectivistes projettent de saisir, par « L'IMPOT », réclamé au programme socialiste (II 5. c.) SUR LES LEGS ET DONATIONS ENTRE VIFS. »

Le même M. Vandervelde nous en a prévenu dans sa brochure de 1893 sur le collectivisme : (première partie, p. 9.)

« POUR OPÉRER L'EXPROPRIATION, de la classe maîtresse conformément à la justice (!!) et en suivant la ligne de moindre résistance, IL FAUT S'ATTAQUER, AU MOYEN DE L'IMPOT, à ceux qui ne travaillent *pas*, ou à ceux qui ne travaillent *plus* : AUX PROPRIETAIRES, EN FRAPPANT LA RENTE et les valeurs consolidées : AUX MORTS, PAR LA RESTRICTION PROGRESSIVE DU DROIT DE SUCCESSION.

C'est dans ce but que le Parti ouvrier demande, en même temps que l'abolition des impôts de consommation : 1° l'établissement de l'impôt progressif sur le revenu, sur les legs et les donations entre vifs; 2° la suppression de l'hérédité *ab intestat*, sauf en ligne directe, dans les limites à déterminer. »

— « Grâce, écrivait-il, en novembre 1894, au *Courrier de Bruxelles*, grâce à cet impôt progressif qui deviendra de plus en plus sévère et absorbera une part de plus en plus grande des successions et des donations entre vifs, l'Etat disposera de ressources suffisantes pour augmenter progressivement le domaine collectif. » Et surtout pour détruire la propriété privée.

Un des premiers Congrès du parti, celui de Jolimont, d'avril 1889 avait décidé qu'il fallait remplacer le régime social actuel « par un mode de »travail ayant pour pierre fondamentale la posses- »sion en commun du sol, et des sous-sol et des »outils nécessaires », c'est-à-dire la destruction de toute propriété privée, l'enlèvement de sa terre,

de sa maison, de ses marchandises et de son avoir à tout propriétaire ou négociant; l'enlèvement de la PROPRIETE MEME DE LEURS OUTILS, A TOUS LES OUVRIERS.

Le même Congrès décida de faire « tracer dans une brochure de propagande la silhouette de la Société socialiste et collectiviste. »

Au lieu d'une brochure on nous en a donné plusieurs ; l'une est du citoyen Bertrand et a pour titre : « QU'EST-CE QUE LE SOCIALISME ? » l'autre du citoyen Isidore Levêque : c'est le *Petit Catéchisme socialiste*. Une troisième, un *Catéchisme socialiste* encore, est d'un Français, ancien reporter du *Peuple*, expulsé de Belgique en 1886, le citoyen Tabarant :

Les deux premières sont sorties des presses de l'organe officiel du socialisme, le *Peuple*.

Ecoutez le citoyen Bertrand :

« D'abord LA TERRE, les MAISONS, les ATELIERS, les machines seraient la PROPRIÉTÉ DE L'ETAT, c'est-à-dire de tous (et de personne, n'est-ce pas) administrés soit par l'Etat, soit par les communes. TOUTES LES INDUSTRIES, y compris l'industrie agricole, seraient transformées en services publics.»

— Quelles sont, dit de son côté le *Petit Catéchisme socialiste*, question 17, les choses qui DOIVENT ÊTRE SOCIALISÉES (c'est-à-dire enlevées aux particuliers et dévolues soit à l'Etat, soit à la commune ?

Réponse. Le sol, le sous-sol, les immeubles de production, les grands instruments de travail, les IMMEUBLES DE CONSOMMATION, les moyens de communication et LE COMMERCE.

Ce *Catéchisme socialiste* de Levêque démontre que ni terre, ni fabriques, ni ateliers ne peuvent plus appartenir à des particuliers :

« 30. — *La terre appartiendra-t-elle au paysan, la mine au mineur et la fabrique à l'ouvrier ?*

»*Réponse* : **Non !** *La Société seule en sera propriétaire,.. et la rétribution socialement établie pour chaque espèce de travail*... Avec la terre au paysan, »la mine au mineur, **l'outil à l'ouvrier** on »verrait se relever l'inégalité provenant de la fertilité de la terre et de sa situation, de la richesse de »la mine, de la proximité et de la nature des matières premières. *Le chasseur tuant un lièvre n'a pas plus de droit au produit de sa chasse, que celui qui tue un chevreuil.*»

Si le tireur de chevreuil est le riche, le tireur de lièvre, c'est l'ouvrier qui n'a que ses outils à lui,

le cultivateur qui n'a que son petit bien, le détaillant propriétaire d'un petit avoir : tous doivent être expropriés, aussi dépouillés de leur atelier, de leur maison, de leur marchandise, de leur gagne pain, de leur jardinet, que le richard de ses rentes et de son château.

C'est encore le Catéchisme socialiste qui nous le certifie :

«39. Qu'appelez-vous « immeubles de consom-»mation ?

»*Réponse* : Les habitations qui, appartenant »TOUTES à la société, seront louées directement »par elle.»

Ainsi, votre sort, vos moyens d'existence et ceux de votre famille dépendraient exclusivement des hommes — fussent-ils vos pires adversaires, vos plus cruels ennemis — qu'une majorité électorale, acquise n'importe comment, inspirée de n'importe quelles passions, aurait portés au pouvoir et constitués maîtres absolus des affaires publiques et de tous les intérêts privés.

Ce serait de ces maîtres qu'il nous faudrait attendre pain, vêtements, logis :

« TOUS LES CITOYENS, répète M. Bertrand, » SERAIENT DES FONCTIONNAIRES DE L'ETAT »OU DE LA COMMUNE ».(7)

Oui, tous commissionnaires officiels !

Ecoutez, en sa question 67, le Petit Catéchisme Socialiste dédié à Alfred Defuisseaux par Tabarant :

«67. *Comment socialiseras-tu le capital industriel?* »— R. **En expropriant la classe pos-»sédante, violemment ou non.**

»78. *Le socialisme abolit-il toute propriété indivi-»duelle ?* — R. Le socialisme limite la propriété in-»dividuelle *aux seuls objets de consommation* »**d'usage quotidien ou immédiat.**

Votre soupe, votre assiette peut-être, deux chemises d'usage quotidien ou *immédiat* pourront encore être à vous. Plus de maison qui vous appartienne, de marchandises qu'on ne vous prenne, de provisions que vous puissiez garder, d'économies, de coupons à revenu, que l'on ne vous enlève!

M. Smeets toujours, n'avait-il pas salué d'avance, dans le manifeste du 1er mai de la Fédération des mineurs de Liége, Seraing, etc., le jour du *branlebas* pour « livrer bataille aux **exploi-»teurs de tout acabit, en reprenant »de force** ce que de force les exploiteurs dé-

»tiennent avec la complicité des gouvernants, c'est-»à-dire **la terre et ses produits !** »

N'êtes-vous pas édifié ? Entendez encore une des brochures, qui font partie de la Collection du *Peuple*, nous citons le n° 12 :

« *Une révolution viendra... Cette révolution sera le* »*souffle qui* **anéantira ce moribond,** »**la propriété individuelle...** *La terre* »*appartient à tous... Allons, Messieurs les proprié-*»*taires terriens,* **déménagez de bonne** »**grâce,** *si vous ne voulez pas que nous vous don-*»*nions un coup de main;* **la terre doit re-**»**venir à la collectivité** ! »

N'est-ce d'ailleurs pas au local même des socialistes bruxellois, où il arrivait envoyé de France, pour féliciter nos vainqueurs d'octobre, que le député de Roubaix, le citoyen Jules Guesde, concluait par ces déclarations catégoriques :

« L'expropriation *avec indemnité* est donc une »*chimère*, autant, sinon plus, que le rachat. Et quel-»que regret qu'on en puisse éprouver, quelque pé-»nible que paraisse aux natures pacifiques ce troi-»sième et dernier moyen, **nous n'avons plus de-**»**vant nous que la reprise violente sur quelques-**»**uns de ce qui appartient à tous, disons le mot :** «**La Révolution.** »

» **Il ne s'agit pas seulement de l'expropriation** »**des propriétaires des mines, des compagnies** «**de transport, des propriétaires de valeurs mo-**»**bilières, mais ce sont aussi les propriétaires** »**de la terre qu'il s'agit d'exproprier par la** »**révolution et la violence, SANS INDEMNITÉ** »**D'AUCUNE SORTE.** »

Que feraient-ils des femmes ?

Écoutons M. Francotte, s'adressant aux socialistes du Conseil provincial de Liége, le 19 novembre 1894 :

« **M. Francotte.** Messieurs, je vous demande »raison, maintenant, de votre attitude au sujet de »la famille. L'honorable M. Smeets nous promet »une très-belle famille, celle de l'humanité ! Eh »bien ! Que pensez-vous du livre de Bebel sur la »femme ?

« **M. Bury.** C'est une opinion personnelle.

»**M. Francotte.** Je vous interroge ? Avez-vous »lu le livre de Bebel ? (Cris : Non !) Vous avez raison »de le dire. Ignorez-vous aussi ce qu'il contient ?

»**M. Journez.** Ce ne sont que des opinions per»sonnelles.

»**M. Francotte.** Ce sont les opinions de tous »vos chefs, de votre grand pontife. Ecoutez M. Van»dervelde :

»*L'homme et la femme ne s'unissant que sous »l'influence des sentiments les plus purs et désinté»ressés, restent* **quoique mariés, libres »et indépendants vis-à-vis l'un de »l'autre, avec la faculté de se quit»ter** *s'ils constatent qu'ils ne s'aiment pas. L'amour »et le désir d'élever les enfants seront suffisants »pour assurer la stabilité dans le mariage fondé sur »l'égalité et la liberté de conjoints* ».

»Ainsi s'est exprimé Vandervelde, au meeting »bruxellois du 19 septembre 1894.

»**M. Lemaire. Nous approuvons »cela.**

»**M. Francotte.** C'est tout ce que je demandais. »Ce sont donc vos théories ; vous êtes pour l'amour »libre !

»**Des voix socialistes** : Et vous pour le »**viol légal.**

»**M. Francotte** Voici encore une citation de »Volders, à laquelle vous vous rallierez aussi sans »doute :

»*Le socialisme entend obtenir plus de liberté dans »les unions entre hommes et femmes.*

»*L'amour seul doit rapprocher les êtres et non des »considérations d'argent ou d'intérêt, comme on le »voit aujourd'hui.*

»*Plus de liberté, plus de facilité à pouvoir se sépa»rer quand les relations cessent d'être un plaisir, ne »bestiolerait point l'amour comme le disent les adver»saires des droits de la femme.*» (Conférence de Volders, compte rendu du *Peuple*, mars 1892.)

» Autres citations des chefs socialistes :

»**Il faut substituer la commu»nauté à la propriété individuelle. »Le mariage aussi est une pro»priété et la pire de toutes ; il est, »en outre, une institution absurde »et immorale ; l'abolition du ma»riage loin d'ouvrir les portes à la »dépravation n'entraînerait avec**

»**elle que des conséquences heu-**
»**reuses** *et consacrerait l'égalité de l'homme et de*
»*la femme.*» (*Peuple.* — Art. de Benoit Malon 1892.)

— «**L'idéal socialiste réduira la fa-**
»**mille dans l'espace, à la mère et**
»**à l'enfant; dans le temps à la pé-**
»**riode d'allaitement**, et les **rapports**
»**entre l'homme et la femme...**
»**pourront devenir aussi libres,**
»**aussi variables et aussi multiples**
»**que les rapports intellectuels**
»**entre individus du même sexe ou**
»**de sexe différent.** » (*J. Guesde.* — Catéchisme socialiste, page 79.)

» Voilà ce qu'ont dit, ce qu'ont écrit vos docteurs !

» Vous êtes encore de cet avis ? Nous en prenons acte.

» Messieurs, je fais appel contre ces théories à »vous-mêmes. Je le sais, très souvent, dans les clas»ses ouvrières, on peut aller chercher des exemples »de fidélité conjugale et d'amour paternel. Ce sont »là des sentiments qui viennent de plus haut que »vos théories, ce sont des sentiments vieux de »dix-neuf siècles; c'est l'atmosphère chrétienne »dans laquelle nous vivons, ainsi que l'a reconnu »un grand incroyant, M. Renan, qui produit encore »ces exemples que nous avons sous les yeux.

« Chaque jour la classe ouvrière donne heureu»sement des démentis à ces théories. L'indignation »populaire vous flétrirait, si vous appliquiez les »idées de Bebel. Vous aurez beau cependant nous »donner un socialisme édulcoré, vos théories, de»puis le socialisme de Platon, aboutissent fatale»ment à la promiscuité des sexes. C'est leur flétris»sure, leur châtiment ! »

Rappelons ici ce qu'enseigne, au delà du Rhin, le grand maître du socialisme allemand, Bebel, dans son livre sur la *Femme.* Eloignez les jeunes filles et lisez :

« *L'homme et la femme ne sont que des animaux* : »*peut-il être question d'un mariage, d'un lien indis*»*soluble entre les animaux ? Evidemment non...*

»Dans la Société de l'avenir la situation de la »femme sera toute différente. D'abord, dans le »choix de son amour, elle sera libre aussi bien que »l'homme ; *libre de chercher elle-même ou de se* »*faire chercher.* Alors elle contractera union par

»pure inclination, sans regarder à autre chose ; »et cette union est un contrat particulier qui se »fait sans l'intervention d'aucun fonctionnaire. En »cas de déception, d'aversion, de difficulté de sup- »port, *la moralité commande de rompre cette union* »*intolérable*. Enfin, dans l'état conjugal, la femme »jouira aussi d'une liberté et d'une indépendance »complète ; elle ne devra plus passer la moitié ou »les trois quarts de sa vie dans la grossesse et dans »les soins à donner aux enfants. »

N'insistons pas sur ces malpropretés.

En termes moins crus, M. Smeets a confirmé les dires de M. Francotte en dehors du Conseil et, peu de temps après, à la Chambre, M. Vandervelde en a fait autant.

— « *Ce qu'est aujourd'hui le mariage* », a dit Monsieur Vandervelde à la Chambre, dans la séance du 7 décembre, « *c'est avant tout, sauf* »*quelques rares exceptions*, **un contrat d'in-** »**térêts** ».

Est-ce que vous ne vous êtes marié, vous, lecteur, honnête homme, est-ce que votre femme ne vous a épousé que par intérêt ? Et ce qui n'est pas vrai de vous, l'est-il plus de vos parents, de vos frères et sœurs, de la plupart de vos amis et de vos connaissances ?

Après avoir prétendu ainsi que la plupart des mariages sont des marchés sans lien moral, écoutez ce que veut faire M. Vandervelde de ces unions : plus d'indissolubilité du mariage ! Changez vos dames ! — à volonté :

« *Nous disons* », s'écrie M. Vandervelde, dans cette même séance du 7 décembre 1894, « *nous di-* »*sons qu'il est abominable d'obliger deux êtres* »*qui ne s'aiment plus, qui ne sont unis par aucun* »*lien moral, qui, s'ils étaient libres, se sépare-* »*raient, de les obliger, dis-je, de rester unis l'un* »*à l'autre, par la force de la loi et l'intervention du* »*gendarme*.

» **M. d'Ursel**. *Et le sentiment du devoir* !

»**M. Hoyois**... et *par l'amour commun de* »*leurs enfants*. »

M. Vandervelde poursuit sans entendre : «*Nous disons que lorsqu'un père abandonne ses* »*enfants, lorsqu'un mari refuse encore de cohabiter* »*avec sa femme*, **il est injuste de les y con-** »**traindre**... *Ce que nous demandons dans le* »*mariage actuel, c'est* **la liberté du di-**

»vorce *avec les garanties qu'exige le régime ca-*
«*pitaliste moderne.* »

M. Smeets, lui, est de ceux qui, pour la famille, dénoncent présentement dans le mariage « un viol légal ». Et pour l'avenir ? — « Il ne nous appartient pas, a-t-il déclaré, à la *Meuse*, « de pouvoir dire ce »que sera cette famille ? **Sera-ce l'amour »libre ?** Je l'ignore. Mais, dans tous les cas, »l'amour libre, pour toute personne qui le com»prend, doit être l'amour vrai, sans quoi il ne »serait pas libre ! »

En d'autres termes, il suffira de la première difficulté, d'un caprice pour rompre le mariage : il n'y aurait plus, avec ce système, ni un mari assuré de garder sa femme, ni une femme assurée de garder son mari, ni un enfant certain de conserver une famille !

M. Smeets n'avait fait, ce disant, que résumer un chapitre du *Socialisme intégral* du Français Benoît Malon.

« On nous calomnie », s'écrie-t-il dans le *Travail* du 7 octobre 1894, « quand on dit que nous voulons »l'amour libre **actuellement** !,.. On ne peut »cependant forcer les gens qui ne s'aiment plus, qui »se détestent, de continuer à vivre ensemble ! »

Appréciez, par cet « *actuellement* » les moralistes qui « *ont fait du socialisme,* dit le *Travail, la religion de leur vie.* » (14 janv. 1894).

Il n'est pas, hors de propos au surplus de rappeler en quels termes ceux-là qui prétendent n'être point socialistes, mais progressistes seulement en politique et matérialistes en philosophie, parlent du mariage et de la famille. C'est au temps même de la fédération électorale de ces progressistes de Liége avec les socialistes, que l'*Express*, organe bourgeois de ce progressisme, s'écriait en affectant de défendre la famille contre les catholiques :

« Dès qu'il y eut dans un coin quelconque d'une forêt enfouie à présent au plus profond des terrains de l'époque quaternaire, un père, une mère et un enfant de cette race de GRANDS SINGES DÉGÉNÉRÉS, MAIS CEREBRALISÉS, à laquelle nous avons l'honneur d'appartenir, il y eut une famille. »

Notre vieil ancêtre, gorille, mandrille ou chimpanzé, l'avait faite dans une collaboration que nous pouvons supposer assez agréable avec NOTRE GUENON DE PREMIÈRE GRAND'MAMAN. Il l'avait faite, cette famille primitive, mais il ne l'avait pas fait exprès : il l'avait même faite sans le savoir !...

Il avait créé quelque chose d'éternel parce que ce qu'il créait était basé sur celle des passions humaines qui est la plus générale, la plus constante, la plus douce, la plus adorable et la plus conforme à l'impulsion première que la nature a mise dans tous les êtres pour arriver à l'un de ses buts, la conservation des espèces...

La nature veut la conservation de l'espèce. Et elle nous donne la concupiscence, et les amours paternel, maternel et filial. La famille ; voyez-vous, c'est la SATISFACTION DE CES INSTINCTS LA TOUT SIMPLEMENT.

C'était donc, d'après l'*Express*, parce que les Liégeois descendent de *grands singes dégénérés, mais cérébralisés, d'un gorille ou d'un mandrille et d'une guenon de grand mère* qu'ils devaient se donner M. Smeets comme représentant !

Et la famille n'étant qu'une SATISFACTION DE CES INSTINTS de concupiscence, etc., on comprend que l'*Express* s'inquiète peu de la différence que voient les chrétiens, entre l'union sacrée du mariage et l'accouplement en dehors des lois et de la foi :

«Eh quoi, s'écriait-il le 18 novembre 1894, dans un article de violente réprobation contre l'œuvre des Dames de saint François Regis, voilà une jeune femme et un jeune homme qui vivent comme il leur plaît, parce que cela leur plaît; et sans qu'ils vous y convient ou vous y autorisent, vous vous permettez sous prétexte d'assurer leur bonheur éternel, de pénétrer dans le plus profond de leur âme et d'aller leur parler de ce qu'ils ont de plus intimement secret, de les chapitrer, de les catéchiser, de leur infliger des conseils ou des remontrances qu'ils ne vous demandent pas : c'est tout simplement inouï !... Car ce faux ménage qui pouvait être un ménage d'heureux avant, sera peut être un enfer après !...»

Lorsque le progressisme en est là, qui pourrait s'étonner d'entendre le socialisme réclamer l'abolition pure et simple du mariage. Ouvrez ce recueil franco belge, publié avec la collaboration de plusieurs de nos représentants rouges, l'ALMANACH DE LA QUESTION SOCIALE, année 1894, pages 57-62, article AMOUR ET MARIAGE :

« Il suffirait de raisonner un seul instant, pour comprendre l'IMMORALITÉ D'UNE SEMBLABLE INSTITUTION, (LE MARIAGE) car c'est vous, Societe, qui êtes immorale de parti-pris, en forçant vos membres à se soumettre à une règle que le bon sens condamne.

LE MARIAGE est donc une institution qui va CONTRE TOUTE LOGIQUE, qui est *contradictoire* à TOUS LES FAITS D'ORDRE MORAL, physique et intellectuel, qui est faussée dans son principe et rarement appliquée dans son état.

Il y a des êtres constants par nature et d'autres volages ; il y a des êtres ardents et des êtres assagis. Forcerez-vous ces différents types à se plier à un même *modus vivendi*

« Mais le mariage a de bien plus graves conséquences encore que LA TYRANNIE QU'IL IMPOSE A L'UN ET L'AUTRE *époux*: le mariage est GÉNÉRATEUR DE PROSTITUTION ou, en retournant les termes : la prostitution, comme on l'a dit souvent, est la soupape de sûreté du mariage !...

« Si le MARIAGE est une institution faussée dans son principe et à peu près impossible à respecter, s'il est DÉLÉTÈRE, GÉNÉRATEUR DE CRIME, DE MISÈRE & DE PROSTITUTION il nous semble que la conclusion est bien simple : IL FAUT LE SUPPRIMER ! »

Cet amour libre, conclusion logique du système, ne figure, sans doute, pas directement au programme officiel du parti, mais ce programme l'implique indirectement quand il réclame :

« Revision des titres du Code civil sur le mariage et la puissance paternelle.

Revision de la loi sur le divorce avec maintien des obligations alimentaires vis-à-vis de la femme et des enfants.

ÉGALITÉ CIVILE des sexes et des ENFANTS NATURELS OU LÉGITIMES ! »

Jugez d'après cela du sort que le socialisme ferait à celle qu'un de ses brochuriers appelle : Le « *Conjoint femelle*... l'ENTRETENUE LÉGALE OU NON OFFICIELLE DE L'HOMME. » (Nº 11, Leo, La propriété et le socialisme. p. 10.)

Faut-il convaincre les plus hésitants, les plus incrédules, de l'infamie, des propos socialistes. Ceux-ci appartiennent à la « BIBLIOTHEQUE POPULAIRE *éditée sous le patronage du «parti ouvrier»*, 25 centimes le volume, — L. BERTRAND, *directeur* ; J. Maheu, administrateur », bibliothèque recommandée régulièrement dans les annonces du *Peuple*, et mise en vente dans ses officines.

Ce volume est un recueil de pamphlets socialistes de P. Lafargue. Mais ces pages sont tellement ignobles et blasphématrices que l'on ne se résignerait pas à en reproduire un ou deux extraits si, dans les circonstances où nous sommes, il ne fallait tout citer.

Ces pages ont pour titre: *Sermon de la Courtisane*;

l'auteur imagine d'en donner « le rédacteur » pour « un légat du Pape : »

« Je vous le dis, en vérité. LA COURTISANE est plus chère à notre Dieu qu'au financier l'argent de l'actionnaire ; elle est sa fille très aimée, celle qui de toutes les femmes obéit le plus docilement à sa volonté...

»Femme qui m'écoutez, je vous ai révélé le mystère de l'énigmatique froideur de la courtisane, de la courtisane marmoréenne qui convie la classe entière des élus du capital au banquet de son corps et leur dit : « Prenez, mangez et buvez, ceci est ma chair et ceci est mon sang. »

Eh bien, il y a pis, souvent bien pis que ces dérisions sacrilèges, dans ce pamphlet édité par les meneurs du socialisme « *sous le patronage du parti ouvrier* » imprimé et répandu sous la direction d'un journaliste dont il a fait un député belge.

Les lignes les plus odieuses ne sont pas celles qui terminent ainsi cette production d'infamie :

« Mes très chères sœurs, écoutez-moi : Dieu parle par ma bouche.

Si vous êtes assez abandonnées de Dieu (le Dieu-capital) pour ne pas abhorrer le travail accablant de l'ouvrière, qui déforme le corps, et qui tue l'intelligence, ne vous prostituez pas ;

Pour ambitionner l'existence végétative de la ménagère cloîtrée dans la famille, et condamnée à l'économie sordide, ne vous prostituez pas ;

Pour vouloir vivre solitaire au foyer conjugal, délaissée par l'époux, qui mange votre dot avec la courtisane, ne vous prostituez pas;

Mais si vous avez souci de votre liberté, de votre dignité, de votre gloire et de votre honneur sur terre, PROSTITUEZ-VOUS !

Si vous avez trop de fierté dans l'âme pour accepter sans révolte le travail dégradant de l'ouvrière, et la vie abêtissante de la ménagère, PROSTITUEZ-VOUS.

Si vous voulez être la reine des fêtes et des plaisirs de la civilisation, PROSTITUEZ-VOUS.

C'est la grâce que je vous souhaite : *Amen* ! »

Voilà comme ils respectent la religion, la morale nos femmes et nos mères !

Voilà, honnêtes gens, ce que le parti socialiste prend sous son patronage, ce que ses journalistes propagent, et paient des cotisations perçues sur les clients de leurs Coopératives — à l'insu de ces pauvres gens !

Odieusement vrai, n'est-ce pas, le dernier mot du socialisme pour la famille, tel que M. Beernaert nous l'a fait connaître à la Chambre : l'enfant à personne, la femme... à tout le monde !

Et tristement significative aussi l'aventure de ce publiciste, M. Quenne, présenté pour la Chambre à Waremme, porté au Conseil provincial de Liége par vingt-cinq milliers de suffrages, puis au secrétariat de cette assemblée par une majorité d'amis socialistes, et qui, trois mois après, à la suite de la condamnation à deux ans de prison d'une mère ignoble, à laquelle il avait acheté pour vingt francs, une chétive enfant d'à peine quinze ans, a été contraint, par l'indignation publique, le lendemain de ce jugement, le 12 janvier 1895, de déposer son mandat.

Que feraient-ils des enfants ?

On a vu que si le socialisme devenait maître de régler leur sort, non seulement, il ne ferait plus de différence entre les légitimes et les autres, mais il ne les laisserait à leur mère que jusqu'au moment où l'instruction devrait succéder aux soins exclusivement physiques.

Il ne vous prêterait vos enfants que pour le temps où ils sont en nourrice, pour le temps où ils ont besoin d'être tenus propres par autrui, où ils ne peuvent rien apprendre et rien faire. Dès qu'ils grandiraient, confisqués ! Citons toujours le brochurier du parti, M. Bertrand :

Un enfant vient de naître. Il est élevé par ses parents, jusqu'à l'âge où il pourra aller à l'école. Là, il pourra être nourri aux frais de la commune et même habillé. Ce qui sera avantageux pour les pères defamille qui ont beaucoup d'enfants, et rétablira l'équilibre avec ceux qui n'en ont pas ou un peu. Après l'école primaire l'enfant pourra recevoir une instruction moyenne ou supérieure selon ses facultés, ou bien il fréquentera les écoles industrielles ou il apprendra la pratique et la théorie du métier qu'il désire exercer. Le voilà en âge de travailler, il entrera dans un atelier de l'Etat ou de la commune, suivant l'industrie qui aura sa préférence... (*Qu'est-ce que le socialisme*, p. 11.)

« *L'entretien par les pouvoirs publics des enfants fréquentant les écoles*, » est, dit (p. 6) l'appel du parti ouvrier *Aux instituteurs*, « *mesure absolument*

indispensable si l'on veut rendre possible l'instruction obligatoire et si l'on veut arriver à un enseignement rationnel et fécond. »

Le programme du parti rend, d'ailleurs, obligatoire pour tous, l'apprentissage d'un métier manuel.

Entendez, pour la suite, le catéchisme socialiste de Tabarant :

82. — Depuis quel âge le citoyen devrait-il son travail à la société communiste. — R. Dès que le citoyen aurait reçu d'elle l'instruction intégrale réclamée par ses aptitudes, la société communiste ferait appel à son travail, dont la durée quotidienne serait des plus restreintes.

83. — Jusqu'à quel âge le citoyen devrait-il son travail ? — R. Jusqu'à un âge aussi proche que possible, de telle façon qu'en pleine maturité, libéré de tout devoir à l'égard de la société, qui assurerait ses besoins dans leur plus large expression, l'homme n'eut plus qu'à vivre à sa guise, affinant son développement savourant son individualité, jouissant de toutes les richesses sociales que se chargeraient de créer des générations plus jeunes !!!

Et c'est pour tenter de réaliser ces rêves utopiques que l'on commencerait par arracher tous les enfants à leur famille, dès qu'ils seraient en âge de la connaître, pour les faire passer du jardin d'enfant obligatoire, à l'obligatoire école, à l'obligatoire apprentissage, puis à l'obligatoire atelier.

N'en disconvenons pas : les femmes qui se prêteraient à ces accouplements du socialisme et à ne sevrer leurs enfants que pour les livrer aussitôt à cette sorte d'hospice général des orphelins ou des enfants trouvés et s'en séparer à jamais, seraient mûres vraiment — comme le demandaient pour elles le dernier Congrès socialiste de Quaregnon et le citoyen Smeets au Conseil provincial — mûres pour exercer le droit de suffrage à côté de ces socialistes !

Que feraient-ils de l'enseignement ?

Quelle école les socialistes veulent-ils nous imposer ? Ils veulent donner à l'enfant, juste le même enseignement neutre, hélas ! c'est-à-dire hostile à la foi, laïque et obligatoire que demandent aussi nos libéraux, et plus tard l'empêcher, cet enfant, d'en recevoir aucun autre.

Le programme commun de l'Association progres-

siste et de la Fédération liégeoise du parti ouvrier unies, contient, en effet, cet article 8 :

« Réforme de l'enseignement à tous les degrés et »organisation de l'enseignement primaire, gratuit, »laïc et obligatoire. »

C'est juste la même chose que ce que demandait le programme du Congrès libéral de cette année, dans son article 1er :

«Art. 1.—**Neutralité absolue de l'en-»seignement public ; instruction »primaire obligatoire ; dans les »écoles primaires publiques, ensei-»gnement gratuit et personnel en-»seignant exclusivement laïque ; »refus de toute subvention de l'Etat »aux écoles privées».**

De façon que là même où les socialistes se seraient emparés du pouvoir communal et feraient donner l'enseignement public dans le sens de leurs principes de spoliation et d'immoralité, les libéraux refuseraient d'aider, par n'importe quel subside, à l'ouverture ou à l'entretien d'une école libre, fût-elle réclamée par la majorité des pères de famille ! C'est l'école socialiste qu'ils rendraient, en fait, obligatoire !

L'école, cependant, finit toujours par tomber dans l'hostilité à la foi, lorsqu'on veut qu'elle soit neutre:

« Mais **votre neutralité**, s'écriait un libre-penseur spiritualiste, Jules Simon au Sénat français, le 18 mars 1886, est-ce que vous croyez qu'elle est **possible ? Je le nie absolument...** Celui qui est neutre est nul. Le maître ne sera pas neutre. Il voudra l'être, je suppose : je l'en défie.

Il n'enseignera pas **ex cathédra** telle ou telle doctrine, et vous appellerez cela de la neutralité ! Mais, Messieurs, on enseigne de bien des façons. On enseigne par le geste ; on enseigne par la physionomie. On enseigne par toutes les doctrines qu'on émet, par les exemples d'écriture, par la conversation avec les élèves, par les livres qu'on met dans leurs mains.

Est-ce que vous supprimerez la littérature française dans vos écoles ? Eh bien, la littérature dans notre pays a été faite depuis trois cents ans par des hommes qui avaient une croyance, qui en combattaient une autre, qui étaient glorieux de leur foi, et ne manquaient aucune occasion de l'affirmer.

Prenez un livre quelconque, mettez-le dans les mains des enfants : **c'en est fait de votre neutralité.** (Très bien).

Mais je vais plus loin, Messieurs. Je dis que je ne veux pas du professeur neutre ; je n'en veux pas, parce que je ne l'estime pas. (Nouvelle approbation.)

La neutralité, en matière d'opinion, est tout ce qu'il y a au monde de plus **déshonorant !**

Je demande ce qu'il est, ce maître. A-t-il une opinion, ou n'en a-t-il pas ? S'il en a une, il la cache ! Voilà le modèle que vous donneriez à des enfants. (Rires d'approbation.)

S'il n'en a pas, (*Une voix* : il est bien à plaindre) je vous demande ce que c'est qu'un homme qui veut enseigner, faire des hommes et qui n'a pas une croyance, que ce soit celle-ci ou celle-là. Je répète que l'**école neutre est une école déshonorée**.(Très bien) **qu'il n'y a pas d'école véritablement neutre**, et que **s'il y en avait, il faudrait en rougir !** (*Nouvelle et vive approbation.*)...

Je dis donc que la neutralité ne peut pas être bonne, qu'elle conduit à des conséquences pour le moins singulières, et que ne nous conduisit-elle pas à ces conséquences, il suffit qu'elle existe ou qu'on s'efforce de la réaliser pour **déshonorer le maître** *et rendre* **l'école dangereuse.** (Très bien ! très bien.)

Tout cela, bien que venant d'un libre-penseur, est le langage même de la raison, du bon sens, le pur exposé de la verité.

Tout cela est si vrai que ces socialistes qui se déclarent athées et qui veulent détruire la religion ne formulent, en vue d'arriver à leurs fins, qu'une revendication, en matière d'enseignement populaire : ils réclament tout simplement la même école neutre, gratuite, laïque et obligatoire !

C'est qu'ils connaissent bien les résultats de cette prétendue neutralité des écoles publiques. Ecoutez le n° du 7 octobre 1894 du *Travail* :

... « LORSQUE LES BOURGEOIS LIBERAUX ONT CREE DES ECOLES LAIQUES, et inscrit sur leurs usines : « *Ici, on ne parle pas de religion,* » ILS ONT FAIT OEUVRE FAVORABLE AU SOCIALISME, et GRACE A EUX, il n'y aura plus en présence que le parti conservateur, et, d'un autre côté, le parti ouvrier qui a décidé de lutter contre ses ennemis-nés ! »

« Quand les libéraux ont dit au peuple : tu ne »dois pas croire au Ciel ; quand ils ont écrit sur la »porte de leur atelier : *Dieu n'entre pas ici* ; quand »ils ont établi l'enseignement laïc et exclusivement »neutre, ils ont travaillé à faire disparaître ce que »nous considérons **comme la principale entrave »à la réalisation de nos désirs, la religion**

»Grâce à eux la voie est ouverte pour nous. »

De qui sont ces paroles ? Encore d'un des rédacteurs du *Peuple*, d'un des représentants socialistes, M. Vandervelde, parlant à Bruxelles, dans un meeting du 20 septembre 1894.

Et M. Graux, l'un des pontifes du vieux libéralisme, le disait non moins justement le lendemain :

« **Si les socialistes ont fait le pas que l'on sait, »c'est aux libéraux qu'ils le doivent.** »

— «Je crois quant à moi », a dit M. Smeets dans l'interwiew qu'il avait sollicité de la *Meuse*, « je »crois que **le prêtre doit être exclu »complètement de l'école**, et que le »temps donné jusqu'aujourd'hui aux matières reli»gieuses doit être, dans les classes supérieures, »consacré aux études sociales. »

Entendez pourtant, à ce sujet, le député socialiste Jaurès ; il répondait, en novembre 1893, au chef du Cabinet français, au sujet de cette instruction prétenduement neutre qui triomphe en son pays et que l'on voudrait faire triompher ici.

« Vous avez mis en harmonie l'éducation popu»laire avec les résultats de la pensée moderne ; vous »avez définitivement arraché le peuple à la tutelle »de l'Eglise et du dogme...

» Ah ! je le sais bien, ce n'était qu'une habitude »et non pas (?) une croyance qui survivait encore en »un grand nombre d'esprits ; mais cette habitude »était, pour quelques-uns tout au moins, un cal»mant et un consolant. Eh bien, vous avez inter»rompu la vieille chanson qui berçait la misère »humaine, et la misère humaine s'est réveillée avec »des cris, elle s'est dressée devant vous, et elle récla»me aujourd'hui sa place, sa large place au soleil du »monde naturel, le seul que vous n'ayez point pâli.

»De même que la terre perd par le rayonnement »nocturne, une partie de la chaleur que le jour y a »accumulée, une part de l'énergie populaire se dis»sipait par le rayonnement religieux, dans le vide »sans fond de l'espace... Or vous avez arrêté ce »rayonnement religieux, et vous avez ainsi concen»tre, dans les revendications sociales, tout le feu de »la pensée. toute l'ardeur du désir ; c'est vous qui »avez élevé la température révolutionnaire du pro»létariat et si vous vous épouvantez aujourd'hui, »c'est devant votre œuvre ! »

« Notre société le *Vooruit*, disait une adresse de

cette société, aux membres d'un Congrès d'instituteurs, tenu à Gand, aux vacances de 1890, a été fondée et rendue grande par **les Elèves des écoles communales de Gand.** »

— « C'est vous, répondait à ce propos, le journal du *Vooruit* à la *Flandre libérale*, c'est vous qui nous avez inculqué les **principes dont nous déduisons les conséquences.** Continuez votre œuvre ; **fondez des écoles neutres et des patronages libéraux ; vous multipliez en réalité des pépinières de socialistes !** »

Continuez, ajouterons-nous, d'aider de la sorte à réaliser ce que l'anarchiste Vaillant, l'auteur de l'explosion de la Chambre française, cité au complet avec admiration par le *Travail* du 14 janvier 1894, annonçait aux jurés qui allaient l'envoyer à l'échafaud :

«ON AURA BEAU FAIRE DES LOIS, ON N'ARRÊTERA PAS LES IDEES des penseurs.

De même qu'au siècle dernier toutes les forces gouvernementales n'ont pu empêcher les Diderot et les Voltaire de semer leurs idées émancipatrices parmi le peuple, toutes les forces gouvernementales actuelles n'empêcheront pas les Reclus, les Letourneau, les Darwin, les Spencer, les Bruckner, les Ibsen, les Octave Morbeau, etc., de semer les idées de justice et de liberté, QUI ANÉANTIRONT LES PRÉJUGÉS qui tiennent la masse dans l'ignorance. ET CES IDEES, ACCUEILLIES PAR LES MALHEUREUX, FLEURIRONT EN ACTES DE REVOLTE **comme elles l'ont fait en moi !** »

Ainsi parlait le dynamitard. Ne disait-il pas vrai ?

Je ne sache pas, à cet égard, de plus significatif aveu, que l'impie et impudente déclaration faite devant les juges qui allaient l'envoyer à l'échafaud, par cet Emile Henry, dont les bombes à la dynamite venaient de tuer à Paris 7 personnes en 2 explosions :

« **J'étais matérialiste et athée.** J'avais com-»pris que l'hypothèse Dieu était écartée par la »science moderne qui n'en avait plus besoin. **La »morale religieuse et autoritaire devait »donc disparaître.** Quelle était alors la nouvelle »morale, en harmonie avec les lois de la nature »qui devait régénérer le vieux monde et enfanter »une humanité heureuse ?... Je devins anarchiste. »

On sait le reste ; pour atroce qu'il ait été par ses conséquences, ce raisonnement était logique en ses déductions. C'est pourquoi quant à nous, catho-

liques,—si honorable que puisse être de sa personne un homme qui prétend imposer au peuple l'enseignement neutre, c'est-à-dire irréligieux et par suite : bientôt immoral, —nous ne pourrions voter pour cet homme. Nous devons le combattre presque à l'égal du socialiste déclaré : il engage trop fatalement, par son égarement, la foule populaire dans la voie qui mène au socialisme.

Aidez-nous donc, vous tous qui voulez nous sauver du péril socialiste, aidez à tout ce qui peut, en respectant toutes les indépendances légitimes, maintenir ou ramener l'entente entre la religion et les pouvoirs publics, à tout ce qui peut rendre l'école vraiment civilisatrice et vraiment pacificatrice, en associant son action à celle de l'éducation religieuse de la jeunesse. Défendez le programme de l'Union catholique de Liége qui réclame : — « Instruction conforme à la foi des familles, en »appelant les parents d'enfants en âge d'école à se »prononcer directement sur le caractère confes»sionnel de l'école communale; — partage des »subsides de l'Etat entre toutes les écoles libres ou »communales, au prorata du nombre des élèves; — »réforme du programme de l'instruction primaire, » dans le sens du développement des écoles ménagères et de l'enseignement agricole, professionnel, commercial ou industriel, le tout dans l'accord libre de l'instruction et de la foi.

Comme mesure d'application immédiate, la plateforme électoral du Parti Ouvrier ne demandait pas seulement l'« *instruction gratuite et laïque à tous les degrés ; instruction primaire obligatoire*, » elle demandait aussi l'assimilation des instituteurs communaux aux fonctionnaires de l'Etat. »

Le programme général du parti comprend au surplus : la *création d'un Conseil supérieur de l'enseignement, chargé d'organiser l'inspection et le contrôle des écoles libres et des écoles officielles* » en d'autres termes de préparer administrativement l'étranglement de celles-là par celles-ci ; — *l'organisation de l'enseignement professionnel avec* OBLIGATION POUR TOUS LES ENFANTS D'APPRENDRE LE TRAVAIL MANUEL ; en outre, programme communal :

A. Instruction scientifique et gratuite des enfants jusqu'à 14 ans.

B. Organisation de l'enseignement professionnel avec le concours de groupes ouvriers.

C. Entretien des enfants sauf intervention des pouvoirs publics.
D. Institution de CANTINES SCOLAIRES.
Distributions périodiques de chaussures et de vêtements.

Bref, laissez les socialistes l'emporter, nulle tyrannie scolaire ne sera plus lourde que celle dont ils vous accableront :

Entendez le *Vooruit* du 6 juin 1891 :

« La Société, dit-il, se chargera de l'éducation, »de la **fabrication du matériel vivant** (des »enfants). Des fonctionnaires de l'Etat se char- »geront d'élever et de former les enfants. La Société »**ne peut pas tolérer qu'un enfant soit élevé en »particulier**, en dehors de sa surveillance et puisse »recevoir une éducation mauvaise ; car la Société »doit considérer chaque enfant, chaque homme, »comme une partie de la grande machine sociale. »

« Nous sommes » a dit M. Hubin, au Conseil provincial de Liége, « nous sommes partisans de »**l'enseignement obligatoire de l'E- »tat**. C'est une chose trop grande pour la laisser »à l'initiative individuelle. »

— « La **liberté de l'enseignement**, a-t-on crié au Conseil provincial, en interrompant M. Francotte, **c'est la liberté pour un père de corrompre son enfant.** »

— «**Tout**», concluait M. Smeets, «**tout doit »rentrer dans la grande collecti- »vité, notamment l'école. Nous »voulons même y nourrir et habil- »ler les enfants** (17 nov.) *Nous accorderons »aux enfants* **la liberté de ne pas man- »ger la soupe scolaire. Cela doit »vous suffire !** »

Que feraient-ils de la religion ?

Autant le socialisme entend s'emparer de tout l'enseignement, autant il prétend détruire toute religion, et tout d'abord la seule vraie, l'Eglise catholique.

La raison en est simple. C'est le citoyen Defnet, l'élu socialiste de Namur, qui a écrit dans *le Peuple:*

« **Seule l'Eglise** pourrait bien se dresser contre le socialisme. Elle est de force à entrer en ligne et à provoquer une formidable levée de boucliers contre l'ordre nouveau. De ce côté de l'horizon social est le grain noir. L'Eglise, elle

aussi est internationale, et quoi qu'en pensent quelques-uns, **la lutte entre elle et le socialisme est fatale.** » (1er octobre 1892.)

Sans doute, au Congrès socialiste du 26 décembre de 1893, à Bruxelles, le citoyen Mortelmans le déclarait non sans hypocrisie :

« **Les idées religieuses ne doivent pas être » combattues ouvertement Surtout dans les pe» tites villes et à la campagne, il faut se garder » de mener une lutte brutale contre la religion.** »

— « *Partout* s'écriait Anseele, le représentant socialiste de Liége, dans la séance de la Chambre du 7 décembre 1894 *partout notre programme porte que la religion est affaire privée.* » C'est vrai, partout le socialisme essaie ainsi de leurrer le peuple ; mais partout aussi, ses journaux attaquent la religion en même temps que l'ordre social.

Le *Travail* ou le *Peuple* ne sont pas moins les moniteurs des sociétés de libre-pensée, d'enterrement civil, voire d'athéïsme, qu'organes du socialisme : ils convoquent aux réunions de ces clubs athées, ils recommandent leurs pires brochures ; ils s'alimentent surtout de leurs souscriptions.

Ouvrez l'*Almanach de la question sociale*, vous verrez qu'il débute par un calendrier où l'ère du Sauveur est remplacée par celle de la Commune. On y a, reproduisant la ridicule folie des républicains du siècle dernier, remplacé les noms des saints, par des noms de matériaux, métaux, plantes, arbres, légumes, outils, animaux : nous sommes aujourd'hui le jour de tourbe ; hier c'était pelle ; demain ce sera : houille ; le 26 novembre était : cochon ; le 29 juilet : arrosoir ; le 12, haricot, et le 17, vesce !

Voilà ce qui doit détrôner, pour nos socialistes les saints patrons de nos pères.

Le citoyen de Paepe est l'auteur d'un chant qu'il intitulait la *République des Houilleurs* et que reproduit le recueil des chants du parti :

Sainte Barbe était la patronne
Que le mineur, dans le danger
Implorait comme une madone
Pour l'aider ou le protéger.
Mais repoussant le prêtre infâme,
Son culte, ses Saints et ses Dieux,
Aujourd'hui pour une autre femme
Il brûle d'un amour pieux:

O Sainte République,
Unique espoir des travailleurs,
Entends notre supplique,
Viens nous donner des jours meilleurs.

Las de notre longue indigence,
Sortons du sépulcre profond
Et levons-nous pour la vengeance,
Il faut du travail *ou du plomb !*
Allons, charbonnier, prends ta pioche:
Vois-tu le sanglant avenir ?
Apprête-toi, le jour s'approche
Où ta misère va finir !
O Sainte République...

Si ce n'est pas assez, écoutez leur *Noël des Gueux :*

Il vient bravant le despotisme,
Le rédempteur-socialisme
Noël !
C'est lui qui doit sauver le monde
Et nous donner la paix féconde
Noël !

— « Ouvriers, s'écrie le *Vooruit* la veille de Noël, le 24 décembre 1894, « c'est un mensonge de dire que nous pouvons obtenir la récompense de nos peines et de nos travaux dans l'autre vie : détournez le regard du ciel et dirigez-le sur cette terre. A vous cette terre.

« Vous ne devez en quémander la possession à personne. Elle est là devant vous, à vous, si vous le voulez ! Organisez-vous, rendez-vous-en maître puisque vous en êtes le maître.

« Personne ne doit venir au monde, personne ne doit verser son sang, pas de péchés ne doivent être rachetés — car vous n'avez jamais fait que le bien — mais la lumière de la raison doit éclairer votre esprit, l'amour de la liberté doit naître dans votre cœur, et alors, ô peuple, VOUS ÊTES ROI ET PAPE, CHRIST ET DIEU. VOUS ÊTES TOUT.

« LE SOCIALISME, voilà LE MESSIE, le rédempteur du genre humain, qui le délivrera de l'esclavage du capitalisme, un démon beaucoup plus redoutable que celui devant lequel de pauvres égarés ont tremblé pendant des siècles et qui cependant n'existait que dans leur imagination... C'est seulement lorsque son royaume sera définitivement établi que se vérifiera le mot : *Paix sur la terre aux hommes de bonne volonté.* »

Dans un de ses numéros électoraux, le *Travail*, organe officiel des socialistes liégeois, a bien reproduit les plus ineptes infamies sur la naissance du Christ, la Vierge Marie, Saint Joseph et l'Ange de l'Annonciation !...

On les a entendus dans les rues de Liége, nos socialistes, faisant cortège à ceux de leurs députés qui venaient pérorer en faveur du citoyen Smeets, en 1894, quelques jours avant cette fête de Noël, fête de la civilisation et de la libération des esclaves par le Rédempteur divin ! On les a entendu répétant la *Carmagnole sociale* :

> **Que demande un républicain**
> **La liberté du genre humain.**
> **Le pic dans les cachots,**
> **La torche dans les châteaux,**
> **Le Christ à la voirie,**
> **La Vierge à l'écurie**
> **Et le St-Père au diable.**
>
> **Vive la commune de Paris**
> **Ses mitrailleurs et ses fusils**
> **La Commune battue**
> **Ne s'avoue pas vaincue**
> **Elle aura sa revanche...**
> **Dansons la carmagnole**
> **Vive le son du canon.**

Voilà textuellement ce qui se chantait à Liége pour fêter les députés socialistes ; voilà ce qui est imprimé, pour être chanté partout, dans le recueil officiel des *chants démocratiques* du parti.

La communauté de vues, de vie et de pratiques est donc complète et constante entre les chefs de la libre-pensée et ceux du socialisme, ou plutôt ce sont les mêmes hommes! Ils font la même œuvre.

A Liége, on les a vu profaner la mort et par des funérailles ou le drapeau rouge recouvrait les restes d'un Wagener ou de la concubine d'un de leurs chefs, et par d'ironiques cortèges qui, sous la conduite de l'ordonnateur même des funerailles de la Libre pensée, allaient jeter à la Meuse un simulacre de défunt.

A l'enseignement religieux des enfants, ils substituent celui du socialisme.

Ainsi, en novembre, l'école de chant d'ensemble de la Maison du Peuple de Bruxelles « *décidait d'engager tous les enfants à suivre le cours du catéchisme socialiste par le citoyen de Brouckère* » et

pressait parents et amis d'y envoyer leurs petits protégés.

Ils profanent jusqu'à la première communion, en organisant, en faveur des enfants arrachés à Dieu, dans l'âge de cette première communion, des parodies de la réception du grand sacrement chrétien, dans le local de leurs fêtes.

A la Populaire de Liége, cette cérémonie comprenait déjà en 1888, une allocution de réception des enfants par un ex-instituteur, M. Blanvalet devenu le régent du socialisme, une collation servie aux petites victimes, enfin, une conférence par un avocat Bruxellois, le citoyen Van Cauberg, avec remise de ce diplôme commémoratif :

PETIT CODE DE MORALE LAIQUE

Décerné à... âgé de... ans, domicilié à...

En souvenir de sa Première Communion rationaliste

CÉLÉBRÉE A LIÉGE, A LA POPULAIRE

le 20 mai 1888

A cette cérémonie on a joint parfois un concert à la soirée, et le dimanche suivant une excursion payée aux enfants, à Spa ou ailleurs.

Telle est la neutralité du socialisme ! Il s'attache même à taire croire au peuple qu'on ne lui peut parler de religion, à propos des questions sociales que pour le leurrer. C'est le langage que tient notamment M. Bertrand (p. 80) *Aux nouveaux électeurs.*

«C'est un catholique éminent, M. Decurtius, qui a dit que la faim n'était ni catholique, ni protestante, ni athée. Or, ce que nous voulons avant tout, c'est faire la guerre à la faim, à la misère.

«... LA RELIGION N'A RIEN A VOIR DANS LA SOLUTION DU PROBLÉME SOCIAL. S'IL EN EST QUI. DANS CE DOMAINE PARLENT DE RELIGION, C'EST POUR L'EXPLOITER A LEUR PROFIT et empêcher les pauvres de s'entendre, de s'unir en vue des réformes nécessaires. »

Ce point de départ autorise tous les dénigrements, toutes les injustices.

Ecoutez Alfred Defuisseaux, dont M. Smeets se faisait l'éditeur. Condamné et recondamné pour abus de confiance, pour subornation de témoins et le reste, il osait, ce jouisseur du socialisme, représenter tous les religieux et religieuses , frères des hôpitaux ou des écoles, sœurs des orphelinats ou des hospices, petites sœurs des Pauvres, ou sœurs

de Saint-Vincent, comme « tous plus gros, tous plus gras les uns que les autres, tous bedonnants, tous bien logés, tous n'ayant qu'un seul genre de mort à craindre, celui de l'indigestion ! » — Il leur oppose les ouvriers sans travail et conclut qu'en attendant l'avènement du socialisme...

« En attendant, je conseillerais volontiers aux sans-travail du peuple, d'aller demander aux 30,098 sans-travail de la bourgeosie de les loger, vêtir et nourrir pendant cet hiver. De prime abord, les sans-travail tonsurés refuseront avec indignation... mais qui sait..., ils se laisseront peut-être fléchir, car la faim du vrai sans-travail A PARFOIS DES ARGUMENTS BIEN PERSUASIFS. *A. Defuisseaux.*

Ainsi sont appréciés, par le socialisme, les plus admirables dévouements de la charité chrétienne : ainsi excite-t-il le peuple à ne payer les religieuses mêmes qui bravaient, hier encore, la mort pour sauver les cholériques, que par le pillage.

On répète néanmoins, dans les programmes et les discours socialistes, que la religion doit être affaire privée ; que l'Etat même ne doit plus la connaître.

C'est pour s'autoriser à libérer injustement les pouvoirs publics des obligations qu'ils ont envers l'Eglise catholique tout d'abord en vertu d'un concordat sacré, d'un engagement de restitution indirecte pour les spoliations de la Révolution française, ensuite en retour des services sociaux rendus par la religion.

Ecoutez encore quelques socialistes du Conseil provincial de Liége :

« **M. Bury**. *Nous ne voyons pas ce que nous* »*pouvons avoir à faire, comme pouvoir public*, **avec** »**la religion**... Absolument partisans de la »**séparation de l'Eglise et de l'Etat**, »chaque fois que la loi nous permettra de ne pas »intervenir dans les dépenses du culte, nous n'y »manquerons pas. (19 nov.)

» **M. Hubin**. Les comptes des fabriques d'é»glises sont trop souvent des comptes d'apothi»caires. La religion, le culte, ne relèvent que de »l'individu. C'est une affaire privée. (13 nov.)

» **M. Guilmain**. Ce n'est pas 15 0|0 qu'il faudrait »demander aux fabriques (sur leurs legs et dona»tions), mais 25 0|0. (*A droite* : pourquoi pas 50 0|0). »Oui, **nous voudrions tout**, parce que cet »argent est, je ne dirai pas volé, mais détourné ! »

Nous voyons bien figurer au dernier programme de nos socialistes, sous la rubrique : SEPARATION DES EGLISES ET DE L'ETAT, — après ce 1° SUPPRESSION DU BUDGET DES CULTES,— ce 2° PERSONNIFICATION CIVILE DES ASSOCIATIONS PHILOSOPHIQUES ET RELIGIEUSES. Il ne faudrait pas s'y tromper.

Logiquement, ceux qui réclament la personnification civile pour toutes les associations professionnelles, voire pour des Cercles d'athées, ne pouvaient refuser à cet égard aux catholiques une égalité toute théorique. Mais, pour apprécier la vraie portée de leur revendication, il faut connaître par quoi ils débuteraient, dans la suppression du budget des cultes.

Le Congrès du parti, à Jolimont en 1889, nous a éclairés sur ce point en ajoutant à «suppression du budget des cultes» ces mots : « *et retour à la nation des biens dits de main-morte, meubles et immeubles appartenant aux corporations religieuses, ainsi que toutes les annexes industrielles et commerciales* (?) *de ces corporations.*»

Ainsi, en retour d'un octroi en principe du droit de posséder aux associations à venir, — on commencerait par dépouiller au présent toutes nos églises des ressources et du patrimoine qu'elles ont reçus de la générosité des fidèles, et par réduire nos communautés, nos paroisses, notre clergé, à l'absolue misère, en attendant, pour bientôt après, la proscription générale !

Quant à cet octroi de la personnification aux associations philosophiques et religieuses, on le subordonnerait vraisemblablement à des conditions qui lui enlèveraient toute valeur, ne fût-ce que par ces impôts dont on prétend charger legs ou donations pour arriver à la suppression de la propriété privée.

Qui ne le voit, d'ailleurs, un régime qui vise à supprimer tout rapport entre l'Eglise et un Etat qu'on rêve de constituer maître ou administrateur de toutes choses, aboutirait simplement à ruiner au temporel tous les cultes et tous les clergés :

« Montrez-moi », diront les *Tablettes du pauvre*, publiées dans cet Almanach de la question sociale auquel collaborent plusieurs de nos députés socialistes : « Montrez-moi un GENERAL, un BANQUIER »et un PRETRE. je vous ferai voir le CRIME, le »VOL et l'ABRUTISSEMENT de l'espèce humaine. »

— Des gendarmes, il n'en faut plus, a crié au Palais de Liège un des élus socialistes. Des tribunaux répressifs, il n'en faut plus non plus, M. Smeets l'a expliqué dans une de ses conférences. Mais ce dont il ne veut surtout plus, c'est de la religion chrétienne. Entendez M. Smeets :

« Lorsque la lutte — et cela arrivera bientôt, »disait-il à un reporter de *La Meuse*, en décembre »1894, — lorsque la lutte sera établie entre le »parti socialiste d'une part et le parti conservateur »d'autre part (?), nous jetterons à pleines mains des »brochures qui éclaireront tous ceux qui voudront »être éclairés. Le catholicisme sera obligé de se »transformer, de marcher à la remorque du parti »ouvrier, sous peine de disparaître. »

Il y a cependant,depuis le Calvaire et les premiers martyrs jusqu'à la Commune tant admirée par Smeets et qui alignait ses otages pour en faire une cible,il y a dix-huit siècles qu'il marche, ce catholicisme, sans être à la remorque de personne, en triomphant de toutes les persécutions—et de toutes les brochures.

J'ouvre cet *Almanach de la Question sociale*, pour 1894, rédigé avec la collaboration de nos rouges, sous la direction d'un conférencier appelé parfois de France en Belgique, pour éclairer nos ouvriers des feux de la torche socialiste, P. Argyriadès. J'y relève cette conclusion d'un écrit contre la Bible : LES FARCEURS DU PROTESTANTISME :

PROTESTANTISME, CATHOLICISME ET TOUTES LES AUTRES RELIGIONS doivent être mises AU MEME BAN et pour les DÉTRUIRE plus vite, les LIBRES PENSEURS, ATHÉES, SOCIALISTES doivent lutter sans trêve ni merci, pour arracher de l'esprit humain, les ferments d'idée religieuse. L'homme ne sera réellement libre (!!), que le jour où, ne faisant aucune différence entre toutes les diverses traditions abrutissantes, il aura ÉCRASÉ dans un dernier effort l'IDÉE RELIGIEUSE.

Le *Peuple* disait déjà, le 7 août 1891 :

« Oui ! il faut le répéter, **c'est un des plus grands devoirs du socialisme et de tous les hommes de progrès d'anéantir CETTE PIEUVRE SECULAIRE, le christianisme,** dont les avatars successifs ont été si funestes à l'humanité. »

— « Les chrétiens ou les croyants de n'importe

»**quelle espèce ne peuvent plus exister. Les »églises, les couvents,les chapelles, doivent être »démolis** et réduits en poussière»,disait d'autre part le Vooruit du 3 juillet 1893.

C'est donc à faire triompher leur doctrine impie par la force qu'ils rêvent. Le 12 novembre 1894, au Conseil provincial de Liége, M. Bury, n'a pas parlé sur ce point autrement que le *Vooruit* d'Anseele et l'orateur du Congrès de Gand, de 1877 :

« **M. Bury**. Nous disons que le parti clérical est »le **fauve** qui se dresse devant l'homme. L'homme »ne dompte le fauve que devant la galerie ; mais »**il n'a qu'un devoir à accomplir, »c'est de l'ABATTRE.** »

C'est la répétition à seize ans de distance de ce qui se disait au Congrès international des socialistes gantois :

« Le suffrage universel lui-même, disait là Brismée, sera esclave aussi longtemps qu'**un seul »prêtre respirera** sur la face de la terre.

»**Pour détruire le capital, il est un moyen »préliminaire, infaillible mais indispensable, »il faut frapper** le prêtre, le frapper pour jamais, »car le prêtre est un être avec qui on ne raisonne pas : **on le supprime** !

« *Nous ne voulons que remettre en pratique le so- »cialisme ou plutôt le communisme* , **l'Etat »maître de tout**, *distribuant les fruits de la »terre, suivant les mérites et la quantité de travail »manuel exécuté par chaque citoyen* », disait le citoyen Reulig.

« **Qui ne travaille pas ne mangera »pas et nous aurons le plaisir d'as- »sister à l'agonie des prêtres. Cou- »chés dans les rigoles des rues, ils »mourront de faim lentement, ter- »riblement, sous nos yeux. Ce sera »notre vengeance.** »

D'où cette rage de vengeance, d'où cette haine atroce contre le prêtre, contre le catholicisme ? La raison nous en a été donnée par un orateur anversois de ce même Congrès socialiste de 1877 :

« **Les libéraux, nous les vaincrons, ou nous »les plierons, mais ce qui ne pliera jamais, c'est »le prêtre, c'est l'Eglise, ce sont les catholiques.**

» Il faut donc que nous les **abattions**, que nous

»continuions à leur égard la tradition de **93 dont »nous sommes les fils, et de la Commune** *dont »nous sommes les frères*, et qui, quoiqu'elle n'ait pu »mettre en pratique qu'*une faible partie de nos idées*, »**est notre modèle.** »

—« Nous sommes », écrivait M. Vandervelde, dans le *Peuple* du 28 juin 1892, « de ceux qui croient »qu'**entre l'idéal socialiste et l'idéal »chrétien l'antagonisme est irré- »ductible;** que demain comme hier **l'Eglise »catholique sera la grande adver- »saire du socialisme intégral**.

—«Les catholiques,» disait l'an suivant, le 19 mai 1893, dans le même *Peuple*, le chargé de cours de catéchisme socialiste à l'usage de l'enfance, M. L. de Brouckere, «les catholiques qui se figureraient »que la mort du doctrinarisme amènerait chez nous »la fin de la guerre contre l'Eglise, se font »d'étranges illusions : c'est aujourd'hui que la vé- »ritable lutte va commencer. »

« *C'est pour détruire les religions dogmatiques que les socialistes se sont tournés vers la libre-pensée*, disait encore Vandervelde, au meeting de Namur, 1er mai 1893. *Il n'y pas de milieu entre ces alternatives* : **RETOURNER AUX IDÉES RELIGIEUSES, COMME FONT UN CERTAIN NOMBRE DE LIBÉRAUX, OU ENTRER DANS LA LIBRE-PENSÉE, QUI DOIT AMENER LA VICTOIRE DU SOCIALISME.**

Que feraient-ils de Dieu ?

Au sortir de ces orgies de l'impiété, il fait bon relire ces belles paroles que M. Henri Francotte rappelait au Conseil provincial de Liége, paroles de Taine, un philosophe qui n'était pas un croyant :

Aujourd'hui, après dix-huit siècles, sur les deux continents, depuis l'Oural jusqu'aux Montagnes Rocheuses, dans les moujicks russes et les settlers américains, le christianisme opère comme autrefois dans les artisans de la Galilée, et de la même manière, de façon à substituer à l'amour de soi, l'amour des autres.

« Ni sa substance, ni son emploi n'ont changé sous son enveloppe grecque, catholique ou protestante, il est encore pour quatre cent millions de créatures humaines, l'organe spirituel, la grande paire d'ailes indispensable pour soulever l'homme au-dessus de lui-même, au-dessus de sa vie rampante et de ses horizons bornés, pour le conduire à travers la patience, la résignation et l'espérance jusqu'à l'éternité: pour l'emporter par delà la tempérance, la pureté et la bonté, jusqu'au dévouement et au sacrifice.

« Toujours et partout depuis dix-huit cents ans, sitôt que ces ailes défaillent ou qu'on les casse, les mœurs publiques et privées se dégradent. En Italie, pendant la Renaissance; en Angleterre, sous la Restauration; en France, sous la Convention et le Directoire on a vu l'homme se faire païen comme au premier siècle; du même coup, il se trouvait tel qu'au temps d'Auguste et de Tibère, c'est-à-dire voluptueux et dur, il abusait des autres et de lui-même; l'egoïsme brutal ou calculateur avait repris l'ascendant; la cruauté et la sensualité s'étalaient, la société devenait un coupe gorge et un mauvais lieu.

« Quand on s'est donné ce spectacle, et de près, on peut évaluer l'apport du Christianisme dans nos société modernes : ce qu'il y a introduit de pudeur, de douceur et d'humanité; ce qu'il y maintient d'honnêteté, de bonne foi et de justice, ni la raison philosophique, ni la culture artistique et littéraire, ni même l'honneur féodal, militaire et chevaleresque, aucun code, aucune administration, aucun gouvernement ne suffit à le suppléer dans ce service.

»Il n'y a que lui pour nous retenir sur notre pente natale, pour enrayer le glissement insensible par lequel, incessamment et de son poids originale notre race rétrograde vers ses bas fonds, et le vieil Evangile,quelle que soit son enveloppe présente est encore aujourd'hui le meilleur auxiliaire de l'instinct social. » (TAINE, *Origines de la France contemporaine.*)

Ce n'est point seulement ce christianisme-rédempteur que le socialisme rêve d'anéantir : c'est l'idée même de Dieu qu'il met en péril.

Pratiquement, c'est à l'athéisme qu'il aboutit, comme il y paraît assez par le vœu de Smeets, au Conseil provincial de Liége, de supprimer toute attestation de la vérité faite en invoquant l'existence de Dieu, tout serment :

« **M. Smeets.** En entrant dans cette enceinte, »**nous avons dû jurer fidélité** aux lois »et au Roi. Aucun socialiste n'a protesté. C'eût été »inutile. Mais **la loi nous oblige** en venant »ici, à poser d'abord **un acte hypocrite.**

»Devenus législateurs, nous avons le droit de voir »si la loi ne tombe pas **dans l'absurde** et »s'il ne faut pas faire disparaître des **disposi»tions ridicules.**» (14 nov.)

Aussi, quand la presse socialiste semblera accepter une vérité, une loi chrétiennes, ce sera pour la dénaturer avec une calomnie. Voyez le *Travail* du 25 nov. 1894 :

« Le SOCIALISME a repris aux premiers chré»tiens leurs idées sur la propriété; il a COMPLETE »la morale altruiste du Christ, EN LA DEBARRAS»SANT DE LA CRAINTE CHIMERIQUE DE L'EN»FER, qu'il a remplacé par le principe de la solida»rité humaine. »

Sa religion ? Faut-il la trouver dans le seul discours funèbre reproduit dans le *Travail* ? Ce discours a été mis sur les lèvres d'une femme, au moment de déposer les dépouilles d'une autre, morte en athée, dans la tombe, « où, fait-on dire à l'oratrice répugnamment matérialiste, *en vertu de la grande loi de transformation, elle servira à féconder les entrailles de cette nature*, qui jusqu'à ce jour, n'a été pour nous qu'une rude et injuste marâtre ».

« Elle va pourtant, ajoute-t-on de cette nature, »bientôt devenir une mère féconde et généreuse »pour tous, sous la poussée puissante de la pensée, »des hommes de progrès, aidés par l'effort enthou»siaste de femmes, qui ont compris que l'avenir »de leurs enfants, est tout entier dans les revendi»cations socialistes, ainsi que dans les enseigne»ments de la grande philosophie rationaliste, reje»tant tous les préjugés, toutes les erreurs, TOUTES »LES SUPERSTITIONS DES RELIGIONS pour les »remplacer par la raison, basée sur les données »scientifiques et positives ! »

Le premier article que l'Almanach de la quèstion sociale pour 1895 consacre à la religion, vante la morale du Bouddhisme indien : « Une religion athée, dit-il, un vrai bouddhiste n'a donc pas besoin de prier ! »

Dans un autre article : *Socialisme et Religion*, c'est le représentant belge M. Vandervelde que nous entendons expliquer qu'il n'y a pas d'autre Dieu que l'homme lui-même, l'humanité, et la nature ; qu'il y a positivement une conscience dans les bêtes, comme dans l'homme : «pourquoi n'existerait-elle pas maintenant, confuse et indistincte s'écrie-t-il,

dans la matière inorganique ? » — C'est cela : la conscience des briques !

Et M. Vandervelde de nous assurer que les livres saints ne nous ont conté que des fables symboliques et que le fait, le mieux établi de tous les faits de l'histoire, la naissance, la vie et la mort du Sauveur est une allégorie où il faut voir « l'Humanité »faible et nue, dans les cavernes du quaternaire, »comme l'enfant de Bethléem sur la paille de son »étable, s'élevant peu à peu, mais en laissant une »traînée de sang sur son interminable calvaire, souf»frant le martyre pour la vérité et ressuscitant sans »cesse, dans les générations nouvelles, en qui elle »s'incarne et à qui elle transmet ses conquêtes ! »

M. Vandervelde en conclut que l'homme n'a plus qu'à s'adorer lui-même :

« Nous rapportons à nos semblables, vivants ou morts, à l'Humanité, considérée comme un seul être qui ne meurt jamais et se développe toujours, les sentiments D'ADORATION que nous avions jusqu'ici pour les êtres surnaturels dont rien ne permet d'affirmer l'existence.

« C'est ainsi, poursuit-il, que peu à peu, l'idée religieuse se transforme et s'épure... Avec une clarté de plus en plus grande nous percevons l'avènement d'une figure plus noble et plus majestueuse de celle qui a fait tous les Dieux... l'homme qui nous dit : « Je suis celui qui était avant que Jehovah fut ! »

C'est toujours, on le voit, à l'athéisme, ou à la seule adoration de soi-même que conclut le socialisme belge.

« **Sur le terrain politique,** a dit Bebel, au Parlement allemand, le 31 décembre 1881, **nous tendons à la RÉPUBLIQUE ; sur le terrain économique, au SOCIALISME ; sur le terrain religieux à l'ATHÉISME.** »

« *Lorsque nous aurons CHASSÉ DIEU du cerveau des hommes*, a-t-il dit encore, *l'autorité humaine par la grâce de Dieu disparaîtra également, et lorsque les hommes auront regardé le ciel comme un grand mensonge, ils CHERCHERONT A SE CREER LEUR CIEL DANS CE MONDE-CI.*

« *Par conséquent, QUICONQUE COMBAT LE CHRISTIANISME COMBAT PAR CE FAIT MÊME LA MONARCHIE ET LE CAPITALISME.* »

« **Il faut que nous BLASPHÉMIONS : de cette manière nous en**

finirons avec la religion, écrivait Liebknecht, Volkstaat, 38. 1874.

Prosper Voglet était une sorte d'énergumène dont le socialisme belge chante et réimprime encore les chansons, et voici le premier de ses refrains qui nous tombe sous les yeux. Il est intitulé GUERRE AU CIEL :

Travaillons à creuser la tombe
De la vieille foi qui succombe !
Des pontifes et des dévots
Narguant les foudres, l'anathème,
DECLARONS LA GUERRE AU CIEL MEME
Au nom des principes nouveaux.

Dans le même recueil des chants du Parti ouvrier, la Marche de l'*Internationale* n'est pas moins impie, ni moins révolutionnaire :

Debout les damnés de la terre !
Debout les forçats de faim !
La raison tonne en son cratère
C'est l'éruption de la fin.
Il n'est pas de Sauveur suprême
Ni Dieu, ni César, ni tribun !

Et il y en a des quantités comme cela. Il faut renoncer même à donner les titres de ceux de ces chants qui ne célèbrent que l'athéisme.

L'ERREUR C'EST DIEU ! Cette idole est fatale.
Le genre humain veut vivre sans terreur !
Dieu n'étant pas, n'a pas créé le monde.
L'homme fit Dieu : le néant est fêté,
Mais la vertu sur la raison se fonde
LE CRIME VIENT DE LA DIVINITÉ !

De même, tous nos chefs du socialisme enseignent l'irréligion, l'athéisme, en même temps que la révolution, par leurs discours et plus encore par leurs exemples :

« **Libres penseurs nous sommes** », disait encore M. Vandervelde, le 7 décembre à la Chambre ; « **Nous ne croyons pas en** » **votre Dieu**. *Nous ne voyons dans les profon-* » *deurs du Ciel, qu'un grand mystère que nous désespérons de pénétrer* ! »

— « *Et si* », ajoute Anseele dans la même séance, » *si des hommes nous interrogent à propos de nos* » *idées religieuses, nous répondrons avec Liebknecht*,

»**Nous sommes athées**; *soyez, vous, ce que vous »voulez ! La question religieuse est absolument »indifférente à la question économique.*»

— « **Dieu** », s'écriait déjà seize ans auparavant cet Anseele, au Congrès de Gand, dans une longue et furibonde conférence, dont les blasphèmes amenèrent même une partie de l'auditoire socialiste à se retirer, « **Dieu est l'ennemi, Dieu est le men- »songe,** Dieu est la pierre de voûte du charlata- »nisme, de la mythologie religieuse inventée par »les monstrueux vampires qu'on appelle les prêtres».

Le langage des chefs les plus audacieux est aussi celui des plus obscurs soldats : « C'est, écrivaient, d'un de leurs amis, trois vulgaires socialistes d'Esneux dans une lettre du 9 octobre 1894, au rédacteur du *Petit Liégeois*, c'est un socialiste convaincu, par conséquent **un athée** ».

M. Henri Roger ex-instituteur sans emploi, aujourd'hui représentant, écrivait lui, de Quaregnon, le 25 décembre 1891, au *Hainaut*, à propos du compte-rendu d'un meeting : « Je n'ai pas attaqué la divinité du Christ, je n'ai même point parlé de cette divinité. J'ai affirmé mes opinions ATHEES et je puis répéter sans crainte que JE NIE L'EXISTENCE DE DIEU au même titre que vous y croyez. »

De là, vient que le *Peuple* s'écriait en 1891 : « **Nous ne pouvons que donner à »Dieu notre mépris et nos malédic- »tions** et travailler à debarrasser au plus tôt le »monde de sa sanglante domination. »

On trouve, toujours dans l'*Almanach de la Question sociale*. la reproduction d'une conférence faite à Charleroi d'abord par l'éditeur de l'Almanach, le citoyen Argyriadès. Dieu nous pardonne d'achever, par la reproduction de quelques phrases d'outrages ineptes la démonstration nécessaire de l'athéïsme répugnant de nos socialistes :

«SI LES RELIGIONS.s'écrie l'orateur de Charleroi, SONT TOUTES BASEES SUR L'ERREUR ET LE MENSONGE, c'est que par elles on a voulu tenir le peuple dans l'abrutissement et l'ignorance pour l'exploiter plus à l'aise. Au point de vue utilitaire LE MAL RELIGIEUX A ÉTÉ PIRE QUE LA PESTE...

»Nous devons combattre TOUTES LES RELIGIONS ET TOUS LES CLERGES...

»Il faut croire à l'absurde,pour croire à la religion et à l'EXISTENCE D'UN DIEU QUELCONQUE.

»Le vide n'existe pas dans la nature. Or puisque

l'univers est tout matière OU POURRAIT BIEN SE TROUVER LE NOMME DIEU ? Nulle part..

»L'immatériel n'existe pas non plus. DIEU qu'on prétend immatériel,EST UNE MONSTRUOSITE QUI N'EXISTE PAS ! »

Et la prétendue démonstration se poursuit dans de longues pages, sur ce ton odieux.

Il y a pourtant plus impies encore que les Argyriades parmi les socialistes liégeois,

M. Smeets, dans un meeting, dont un auditeur nous a transmis la relation, avait fait profession d'athéisme : un de ses amis du pays de Seraing lui succéda aussitôt à la tribune : «Moi,s'écria-t-il avec un sourire satanique, moi je crois au Dieu que Smeets a nié, et j'y crois si bien que si je pouvais l'atteindre là haut, JE DRESSERAIS UNE ÉCHELLE POUR ALLER LUI JETER UNE CHAINE DE FER AU COU ET L'ÉTRANGLER EN LE TIRANT A BAS ! »

Ce Ciel, que ce blasphémateur prétendait escalader pour frapper la Divinité, d'autres le nient avec une fureur pire encore Ainsi ce citoyen Reulig, du Congrès de Gand de 1877, qui voulait voir mourir de faim les prêtres dans le ruisseau pour jouir de leur lente agonie, ajoutait :

« Et pour le plaisir de cette vengeance joint à une »bouteille de vin de Bordeaux, nous vendrons vo»lontiers notre place au Ciel. Que dis-je ?

« LE CIEL, NOUS N'EN VOULONS PAS ; CE QUE »NOUS DEMANDONS, C'EST L'ENFER ; l'enfer avec »toutes les voluptés qui précèdent ; et nous lais»sons le ciel au Dieu des papistes et à ses infâmes »bienheureux !»

Franckel, un ancien membre de la Commune que le gouvernement belge devait expulser le lendemain disait à ce Congrès socialiste de Gand de 1877.

« LE CIEL ! la science a démontré que C'EST UNE REVERIE, un mensonge. Nous en concluons qu'il FAUT QUE NOUS PRENIONS NOTRE PARADIS SUR LA TERRE.

« COMMENT ? EN DEPOUILLANT LES BOURGEOIS de leurs trésors, en rendant ceux-ci à leurs légitimes possesseurs, c'est-à-dire à nous, en faisant la Révolution démocratique sociale.

« NOUS AVONS RENONCE A NOTRE PLACE AU CIEL, MAIS NOUS ENTENDONS QU'EN RETOUR ON NOUS PAIE A NOUS, CE QU'IL NOUS FAUT,

DEUX CHOSES : JOUISSANCE ET VENGEANCE!
C'est le dernier mot de l'athéisme socialiste.

Les Socialistes et la Loi.

Comment nos socialistes se flattent-ils d'arriver a leurs fins?

En s'emparant des pouvoirs publics, et en modifiant, s'ils le peuvent, toute notre législation dans leur sens ; — et si les moyens légaux ne sont ni assez efficaces, ni assez prompts, en recourant aux révolutionnaires, voire aux plus criminels attentats.

Entendez à ce sujet Karl Marx, cité dans le *Travail* du 14 janvier 1894 :

« Dans cette situation, dit-il, le devoir des prolétaires militants et des socialistes, avant-garde de tous les salariés, est tout tracé : FAIRE APPEL à l'intérêt matériel immédiat, AUX COLÈRES DES EXPLOITÉS, aux antagonismes des situations, puis s'organiser en partis de classes, en partis ouvriers socialistes distincts, d'abord pour le combat au jour le jour contre l'exploitation capitaliste ; ensuite pour la conquête des pouvoirs publics, sort graduelle par une série de réformes imposées, soit violentes PAR UNE RÉVOLUTION VICTORIEUSE. »

« Nous voulons, dit le *Travail* du 14 janvier 1894, »REMPLACER LE CAPITAL PRIVE, c'est-à-dire le »mode producteur privé, sans autre règle sociale »que la libre concurrence, PAR LE CAPITAL COL- »LECTIF, c'est-à-dire par un mode de production »qui, fondé sur la POSSESSION COLLECTIVE DE »**tous** LES MOYENS DE PRODUCTION, par tous »les membres de la Société, produirait une organi- »sation plus unifiée, sociale, collective du travail »national. » Et tout cela imposé par la loi, surtout par la loi du plus fort : *l'Etat, c'est nous !*

— « Dresse-toi, crie le *Travail*, au peuple ouvrier le 30 juillet 1893, dresse-toi devant le capital, associe tes forces POUR OPPOSER PUISSANCE A PUISSANCE, et ce que tu ne peux pas obtenir de la bonne volonté des patrons, DEMANDE A LA LOI de te le faire accorder, C'EST TOI MAINTENANT QUI VAS FAIRE LES LOIS puisque tu es électeur...

Jamais le capital ne nous accordera de lui-même un minimum de salaire, du travail et du pain assuré, une pension pour notre vieillesse. IL FAUT QUE CE SOIT UNE LOI QUI RÈGLE TOUT CELA, et cette loi nous pouvons la faire voter par les Chambres, si nous savons y envoyer des démocrates, des socialistes, des compagnons, des frères. Voilà comment, par la politique, nous pouvons réaliser notre programme économique. »

Quant aux lois qui leur déplaisent, nos socialistes ne les respectent matériellement et provisoirement que lorsqu'il le faut bien, à cause du gendarme; ou qu'ils y trouvent un profit immédiat : ainsi l'*acte hypocrite* du serment admis par M. Smeets pour arriver à siéger dans une assemblée délibérante.

On sait du reste, que les citoyens choisis pour représenter le socialisme à la Chambre belge, se sont presque tous illustrés par leurs démêlés avec la justice: pour MM. Anseele, Smeets, Brenez, A. Defuisseaux, par exemple, la prison a été l'antichambre du Parlement.

La dernière aventure en correctionnelle du dernier élu de ces représentants. M. Smeets, prévenu d'avoir fait, d'une charrette, sur la rue, une tribune irrégulière bientôt devenue un embarras pour la circulation, a dû lui faire approcher de bien près la demi-douzaine de condamnations.

Alfred Defuisseaux est le plus connu des députés socialistes belges qui ont subi condamnation ou prison. Provocateur, par son *Catéchisme du Peuple*, des désastres sanglants et des incendies de 1886, exclu comme indigne du Parti ouvrier, pour avoir laissé condamner d'obscurs prolétaires à sa place, flétri alors par ce *Peuple*, qui, depuis, a soutenu sa candidature, et notamment par M. Defnet, devenu, depuis, son collègue à la Chambre, il avait été, le 7 août 1875, condamné à Mons, à deux ans de prison, pour avoir suborné un témoin en faveur d'un homme accusé de fratricide; il avait été condamné, le 12 avril 1876, à 18 mois de prison encore pour n'avoir remis à une pauvre veuve que 3,000 francs, en lui faisant signer le reçu des fr. 6,150 qu'on lui avait confiés pour cette femme; — le 19 novembre 1887, à 9 ans de prison, toujours, pour attentat à la force obligatoire des lois.

Le 8 juillet 1890 enfin, c'est à quinze ans de détention dans une forteresse, qu'il a été condamné pour l'affaire du grand complot, et si sa rentrée en Belgique oblige à renouveler ce procès, il n'en demeure pas moins prévenu d'avoir excité à la guerre civile et poussé au massacre et au pillage dans plusieurs communes.

Le *Volksrecht* a résumé en trois phrases tout ce que pense et veut le socialisme au sujet des lois :

« Nous aussi nous avons un plan social à faire »connaître ; nous voulons DETRUIRE LA SOCIETE »avec tout ce qu'elle renferme, car il est impossible

»d'en tirer quelque chose qui vaille. Nous voulons »atteindre notre but par TOUS LES MOYENS, LE»GAUX ET ILLEGAUX, s'il le faut. Tous les moyens »sont sacrés, POURVU QU'ILS REUSSISSENT ! »

Socialistes et Magistrats.

La *Réforme judiciaire* que le Parti ouvrier a inscrite dans son programme, consiste avant tout à réduire le nombre des gardiens de la loi, et à ne faire d'eux que des employés serviles de la tourbe démocratique :

»APPLICATION DU PRINCIPE ELECTIF A »TOUTES LES JURIDICTIONS. — Réduction du »nombre des magistrats. — Justice gratuite. — »REMUNERATION PAR L'ETAT DES AVOCATS et »officiers ministériels chargés de ce service. »

En attendant, tant qu'on ne les peut braver impunément, il faut tâcher d'avilir ou d'intimider si possible les magistrats et ceux qui les soutiennent.

La plus notable des condamnations du député Smeets lui a valu de passer un mois dans la prison. Il n'avait pas encore franchi la porte de celle-ci, quand il écrivait, dans le *Travail*, 10 décembre 1894 :

« Le compagnon Smeets a été condamné, samedi dernier, par le tribunal correctionnel à 1 MOIS DE PRISON et 26 francs d'amende. Il était prévenu d'outrages envers les gendarmes... Smeets avait pour défenseur M. Journez qui, dans une énergique plaidoirie a démontré la STUPIDITE DE LA PREVENTION et réclamé l'acquittement. Malheureusement, ce sont toujours LES VIEUX JUGES du censitarisme, et CES RAMOLLIS ont dû certainement se demander, s'il n'y avait pas lieu de faire poursuivre Me Journez ! »

Vous ne vous étonnerez pas, après cela, de devoir au *Travail*, le 30 juillet 1893, cette vue d'intérieur d'un logis socialiste :

« Nos amis de l'*Alliance* de Flémalle ont, lors de la grandiose manifestation de Bruxelles du 10 août 1890, obtenu un véritable succès au sujet d'un cartel porté par un de leurs membres, lequel représentait UN JUGE CULBUTÉ PAR UN MINEUR, ce dernier élevant un drapeau rouge de ses mains calleuses, tandis que, du pied, il donnait à l'endroit sensible un formidable coup de pied à son partenaire... Ce cartel aujourd'hui est placé sur un des murs de la *Maison du Peuple* de Flémalle...

Il faut renoncer à poursuivre et à citer l'infecte

plaisanterie à laquelle se livre ensuite le *Travail* de M. Smeets en recherchant pourquoi « les juges, comme les curés, portent la robe ! »

Remontez au premier numéro de ce *Travail*, organe du parti socialiste à Liége, bureau établi à la Populaire, Smeets administrateur délégué. Vous y lirez sous le titre menaçant : *Nos dossiers* :

«NOUS OUBLIONS TROP FACILEMENT ET NOUS »PARDONNONS TROP VOLONTIERS... Nos chefs »ont été emprisonnés, nos amis affamés, nos mani-»festants brutalisés ; toutes ces infamies sont ou-»bliées pour la plupart des socialistes.

«Heureusement que NOUS AVONS ENRÉGISTRÉ »TOUS LES ACTES de cette période de terreur... »Nous avons créé le SERVICE DES DOSSIERS, »comme le Parquet et le service de la sécurité pu-»blique. Nous avons pris copie de TOUS LES JUGE-»MENTS RENDUS CONTRE NOS AMIS, en ayant »soin de signaler le nom des juges et des asses-»seurs ; nous avons pris note des actes posés par »LA POLICE, par LES GENDARMES et par LA »GARDE CIVIQUE.

« Nous avons annoté les discours prononcés tant »par les libéraux que par les cléricaux et par les »progressistes... Et si nous sommes victorieux, nos »dossiers seront consultés, et ils nous seront d'un »grand secours dans l'appréciation des hommes et »des choses. (Signé) *Le Comité*».

Voici, d'ailleurs, d'après l'acte d'accusation ce qu'A. Defuisseaux écrivait dans la *République belge* pour intimider également les pauvres égarés qui, une fois engagés dans le parti et instruits de ses derniers desseins, auraient éprouvé l'honnête tentation de s'en dégager :

« **Nous emploierons tous les moyens révo-»lutionnaires** *que des hommes fermement décidés »à vivre ou à mourir savent employer ; toutes nos »mesures sont prises contre la défection ou la tra-»hison ;... les mesures graves que nous prendrons »ne seront connues que le jour ou elles devront l'être »partout. Si jamais un traître se glissait parmi nous, »l'exemple que nous en ferions serait* **si terrible** *que »jamais aucun autre n'aurait envie de recommencer.*»

Ces menaces du socialisme ne s'adressent pas qu'aux adeptes qui ont eu le tort de se laisser entraîner à le suivre: il prétend intimider aussi ses adversaires.

Wagener expliquait fort posément, d'un ton de bon compagnon, dans les bureaux de la *Gazette de Liége*, que du jour où son parti serait vainqueur, l'auteur de ces lignes serait de ceux qu'on aurait le regret de devoir envoyer à la guillotine.

Il a suffi de rappeler naguère les méfaits de ce Wagener dans cette feuille pour que sa veuve et la compagne de l'anarchiste Moineau, vinssent, d'un ton plus vif, déclarer qu'il avait laissé des héritiers de ses principes et de ses desseins —et nous renouveler sa promesse.

Ce n'étaient là, sans doute, que d'assez vaines menaces. Mais comment ne pas se souvenir qu'envers ceux qui ont eu le devoir de personnifier la justice ou la répression la plus légitime, on a été plus loin que les menaces verbales ou écrites. Des cartouches de dynamite ont été trouvées ou allumées sur le seuil de plusieurs des magistrats de Liége ou du bourgmestre de cette ville, et une d'elles, destinée à un président de Cour d'assises, M. Renson, a horriblement défiguré et mis aux portes du tombeau le docteur, son neveu.

Les Socialistes et l'Armée

Tandis qu'on tente d'effrayer magistrats ou publicistes, on essaie, aussi, de préparer la trahison des soldats qui pourraient avoir à défendre l'ordre contre l'insurrection. C'est une des pratiques que le citoyen Jules Guesde enviait le plus aux socialistes belges dans son article du 21 octobre dernier, et qu'il s'étonnait même de ne pas voir réprimer par les pouvoirs publics :

« *Ils se livrent, dans les casernes*, écrivait-il, *à une propagande et* à des tentatives d'embauchage qui leur vaudraient chez nous, (en France), dans le pays de la Révolution et en pleine République-Périer, une villégiature à vie — ou à mort, à Nouka-Hiwa ou au Gabon ! »

Cette propagande, que la France républicaine elle-même punirait des travaux forcés, elle est chez nous l'œuvre des JEUNES GARDES SOCIALISTES, qui ne sont instituées que pour cela.

Le compagnon Dewinne, au Congrès général annuel du Parti ouvrier Belge à Louvain en 1890,

s'exprimait en ces termes, au nom de la Jeune Garde de Bruxelles :

« La Jeune garde socialiste de Bruxelles a la conviction profonde qu'AUCUNE AMELIORATION sensible dans la situation économique des travailleurs NE PEUT ÊTRE OBTENUE PAR LES VOIES LÉGALES...

»Nous devons donc devenir forts, gagner à la cause populaire (lisez révolutionnaire) tous les travailleurs, mais SURTOUT L'ARMÉE... IL FAUT QUE LES SOLDATS DEVIENNENT SOCIALISTES, parce qu'il sera nécessaire le jour où nos idées seront arrivées au terme de leur Révolution, de mettre LA FORCE au service du triomphe de la justice (!!) — C'EST-LA LE TRAVAIL SPECIAL DES JEUNES GARDES SOCIALISTES DANS LA PROPAGANDE GÉNÉRALE DU PARTI OUVRIER. »

L'auteur de ce rapport officiel raconte alors ce qu'on avait fait à Bruxelles, cette année-là, pour atteindre ce but :

« La jeune garde organisa une dizaine de MEETINGS annoncés par des affiches, par la voie des journaux et par de petites circulaires-manifestes répandues par milliers dans tous les quartiers de la capitale. Nous étions parvenus à nous procurer les LISTES DE MILICIENS... Les miliciens étaient SERVIS PAR LA POSTE...

C'est par centaines qu'on les comptait... Les jeunes gens étaient en majorité à ces réunions!»...

En dehors de la propagande faite à l'époque du tirage au sort, la Jeune Garde entretient des CORRESPONDANCES avec ceux de ses membres qui deviennent victimes de la loi militaire.»

Et le rapport concluait à ce que les Ligues ouvrières fussent obligées de souscrire au journal spécial publié pour séduire ces miliciens; — à l'organisation de groupes pour entraîner les jeunes gens par l'agrément de sociétés de gymnastique ou autres; à l'emploi des meetings, des manifestes etc., dans le même but — et au paiement des frais de tout cela par le Conseil général du parti ouvrier. « *Ces conclusions*, dit le compte-rendu officiel du Congrès de Louvain en 1890, p. 74, *sont adoptées à l'unanimité.* »

M. Smeets ne faisait donc qu'exécuter les décisions de son parti quand, en février 1894, au plein des exploits à la dynamite de nos anarchistes, tandis qu'Anseele venait de Gand encourager la fondation et l'action d'une jeune garde socialiste, à laquelle ce tribun prêchait la révolution dans une conférence

à la salle Stahl, il imprimait, lui, au nom de cette jeune garde, dans son journal, puis en feuille volante, ce MANIFESTE AUX MILICIENS si nombreux, amenés à Liége par le tirage :

PARTI OUVRIER BELGE

Jeune Garde Socialiste de Liége

«.... Ils (les bourgeois) ne veulent faire de vous, »camarades, que les CHIENS DE GARDE des ri-»chesses que des parasites des bourgeois accumu-»lent par une exploitation éhontée de la classe ou-»vrière...

» La LUTTE FORMIDABLE que la classe ouvrière »aura à soutenir contre la bourgeoisie, s'annonce »partout par des symptômes menaçants !

» L'anarchie régnant dans le commerce et l'indus-»trie, **la pourriture** dans laquelle s'enfonce »de plus en plus la bourgeoisie, les sans-travail de »plus en plus innombrables qui sont jetés tous les »jours sur le pavé des grandes villes et qui, le jour »suprême de la grande bataille, seront aux pre-»miers rangs de l'armée révolutionnaire, les »**attentats anarchistes qui ne dis-»continuent plus**, l'effroi et la terreur qui »règnent dans la bourgeoisie, sont autant de preu-»ves convaincantes que **les grands jours de »combat sont proches.** »

« Dans cet instant solennel, camarades,... si vous »vous sentez un peu d'énergie, si vous avez la haine »du tyran, la haine de l'oppresseur, **vous répon-»drez par la grève militaire** *à la grève interna-»tionale* de tous les travailleurs...

« **Quoi que nous lui fassions jamais** — à la »bourgeoisie — **nous ne pourrions lui faire »assez de victimes**, pour compenser tous les »actes de cruauté raffinée qu'elle exerce sur la »classe ouvrière, pour la dominer et l'exploiter avec »la dernière férocité...

»Vous vous souviendrez des centaines de millions »de victimes qu'elle a fait par son exploitation »éhontée de la classe ouvrière...

»Et, dans cette lutte sans trève et sans merci, »nous autres aussi NOUS SERONS SANS PITIE pour »cette vile engeance qui désole et qui trouble l'hu-»manité plus que TOUS LES FLEAUX DE LA NA-»TURE REUNIS.

»Nous en avons décidément assez d'implorer un »peu plus de justice, de ces misérables canailles, au »cœur de bronze, aux entrailles inhumaines. — »D'ailleurs, les événements marchent avec une »rapidité inouïe et le temps n'est pas éloigné où le »peuple saura conquérir son indépendance et se »venger.... Du courage donc, compagnons, de »l'énergie, et le triomphe de la classe ouvrière est »assuré.

Pour la Jeune Garde et par ordre,

Alexis Frédéric.

A. Smeets, imprimeur-éditeur, à Jemeppe-sur-M.

Voilà, bourgeois, sous quels traits on vous peint aux soldats qui auront à défendre la société, la propriété, vos vies même contre la Révolution que les socialistes, déclarent inévitable et nécessaire.

Voilà, soldats ! le complot organisé, les appels sanglants et honteux qu'on vous adresse pour faire de vous des traîtres.

En janvier 1895, un journal des jeunes gardes de Bruxelles, *La Caserne*, répétait des excitations presque aussi violentes ; il a été déféré à la fois à la justice française à Paris et à la Cour d'assises de Bruxelles qui n'a pas cru pouvoir déclarer cette propagande punissable. De nouvelles dispositions devront, dès lors, être introduites dans nos lois pour assurer une répression indispensable.

En attendant, comme si la prose ne suffisait, on y joint les chansons en flamand, en wallon, en français.

Au dos d'un autre appel aux conscrits publié par la jeune garde socialiste de Liége encore, chez Vool, à Herstal, se trouve un chant wallon, sur l'air de la *Marseillaise* :

... On nos armeie, on nos oblige
A tirer queques feies so des frés,
Qui n'réclamaient qui po viquer
Et avu leu part comme les riches !

On dit qui l'drapeau d'el patreie
Est tricolor : roge, jenne et neur !
Qui por lu, tote nost' armeie
Deut diner s'song et si-honneur.
Mins çoula n'est pu vraie a c'tt'heure
Li nos, nos l'avans ricknohou ;
Por lu tos nos cours ont battou :
C'est l'DRAPEAU ROUGE qu'est nos coleur !

Dans le recueil des chants ouvriers que le *Peuple* recommande chaque jour à ses lecteurs, recueil que le parti a édité notamment pour ces sociétés d'agrément où les *jeunes gardes socialistes* ont mission d'entraîner et de séduire les miliciens d'aujourd'hui et ceux de demain, on les échauffe, on les enivre de révolution en leur chantant pis que cela. Jugez-en par ce CHANT DE SOLDAT :

Je suis le serf de la caserne,
Misérable porte-giberne,
Plus à plaindre qu'un porte-faix !
Car nos bourgeois, race batarde,
On fait de moi leur chien de garde :
Prudhommes, digérez en paix!...

Sur les ruines de ce monde
Je voudrais bien mener la ronde
En écrasant tous les cagots !
Trop fier pour me soumettre,
Ma devise est : « NI DIEU, NI MAITRE !»
Je suis le soldat des Egaux !

Refrain

Mais si le vent dresse LES BARRICADES
Si les PAVES ont des lueurs d'éclairs,
Devant le peuple, camarades,
LA CROSSE EN L'AIR ! LA CROSSE EN L'AIR !

La « MARCHE de l'*Internationale*, » du même recueil est plus cynique encore et j'avoue ne plus comprendre qu'on laisse répandre dans un peuple, de telles excitations au crime : non contente de conseiller nettement aux soldats la trahison, c'est à l'assassinat de leurs chefs qu'elle les pousse :

C'est la lutte finale !
Groupons-nous et demain
L'Internationale
Sera le genre humain !

Les rois nous soulaient de fumées
Paix entre nous, guerre aux tyrans !
Appliquons la grève aux armées
CROSSE EN L'AIR et rompons les rangs !
S'ils s'obstinent, ces cannibales,
A faire de nous des héros,
Ils sauront bientôt que NOS BALLES
SONT POUR NOS PROPRES GENERAUX !

Soldats, braves gens qui avez fait partie de l'armée régulière, ou qui faisant partie encore de la milice citoyenne, connaissez également combien est sacré sous les armes le devoir de la discipline, de la fidélité au drapeau, le devoir de se consacrer à la défense de l'ordre public, jugez par là du socialisme !

Socialisme et Révolution

En somme, la tactique suivie est des plus simples : Disposer, à force d'excitation, en les énivrant d'esprit révolutionnaire, les adeptes à risquer les plus mauvais coups ; retenir, à force de promesses et de menaces, ceux qui après s'être laissé entraîner dans la voie socialiste auraient des velléités d'en sortir; rendre méprisables les défenseurs naturels de l'ordre ou des lois et embaucher parmi eux, ceux qui pourraient les trahir; intimider les autres par les menaces, voire par des coups éclatants; à l'occasion enfin, lancer par quelque essai de révolte et de pillage, lancer résolument les malheureux ouvriers dans le crime et l'insurrection, n'est-ce pas bien là ce que nous avons vu se pratiquer ? N'est-ce pas ainsi qu'on prépare la Révolution, c'est-à-dire le renversement, par la force, de la Société actuelle, dans des crises dont personne ne souffrira plus que les ouvriers qui resteront sans ouvrage, sans salaire et sans pain ?

C'est le citoyen Braut qui le déclarait, avec raison le 4 février 1892 à la Maison du Peuple de Bruxelles:

« *La pierre de touche qui nous permet de reconnaître un* **vrai socialiste** *est celle-ci*: *le socialiste est celui qui veut pousser la propagande par tous les moyens*, **jusques et y compris la révolution. On ne peut être socialiste sans être révolutionnaire.** »

Citons encore M. Henri Francotte, s'adressant aux socialistes du Conseil provincial :

« **M. Francotte.** Par quels moyens voulez-vous »obtenir tout cela ? Ici, c'est par des moyens paci»fiques, vous ne voulez plus rien demander à la »révolution. Vous oubliez les déclarations qui ont »été faites ailleurs.

»Laissez-moi vous lire encore un petit papier. Il »émane de la Fédération régionale des Mineurs de »Liége, Seraing, etc.

»**M. Smeets**. Si la bourgeoisie le veut, nous »arriverons à notre but pacifiquement. Je n'**ai** »**pas dit toutefois qu'on n'y arrive-** »**rait pas par la violence**. (*Très bien !* au banc socialiste.)

« **M. Francotte**. C'est parfait. Voici mainte- »nant le petit papier que vous me permettrez de »vous lire :

Fédération régionale des Mineurs de Liége, Seraing, etc.

« *Le 1er Mai, les mineurs anglais, américains, »allemands, autrichiens, français et belges quittent »la mine, non seulement pour affirmer leur volonté »d'obtenir la journée de huit heures, mais encore afin »de pouvoir se compter avant de décider du jour où* »**l'internationale noire**, *reconstituée, »sûre d'elle-même, devra donner aux travailleurs de »l'univers, le signal du branle-bas et livrer bataille »aux exploiteurs de tout acabit* **en repre-** «**nant de force** *ce que de force les exploiteurs »détiennent avec la complicité des gouvernants, c'est- «à-dire la* **terre et ses produits**.

» *Le 1er mai enfin, les travailleurs affirment leur »volonté de voir l'humanité vivre en paix, sans empe- »reur,* **sans roi, sans président d'au-** »**cune sorte,** *en une* **République** *univer- »selle et sociale.* »

»*Ce jour-là, les bras resteront croisés, la grève »générale aura raison des capitalistes et la* **révo-** »**lution sociale sera faite.**

»(Signé) *Pour la Fédération régionale et par ordre...*

Un membre du banc socialiste : «Qui a dit cela ? »

« **M. H. Francotte**. C'est signé par M. Smeets, »à Jemeppe, et par votre camarade Piedbœuf; celui- »là qui reconnaît avoir subi beaucoup de condam- »nations, mais aucune pour vol ! Quand on a si- »gné cette circulaire, on a tort de se montrer si »scrupuleux et de dire qu'on n'a pas subi de con- »damnations pour vol. Elles seraient logiques et »conformes à pareil programme (Très bien ! à droite): »Vous voulez donc prétendûment reprendre votre »bien. Est-ce par la force, je vous le demande »encore ?

»Etes-vous de ceux qui s'associent à ces paroles »d'Anseele, dans le *Vooruit* : « **Les commu-**

»ards voulaient ce que nous vou-
»lons; ils sont morts pour nous; en-
»seignons à nos enfants la signifi-
»cation de la Semaine sanglante.»

«Vous avez beau faire et beau dire : de même que »la promiscuité des sexes vous flétrit et vous réfute »par l'ignoble, l'anarchie vous flétrit et vous réfute »par l'horrible ». (Très bien, à droite.)

Le Travail, organe du socialisme liégeois, ne cesse de faire appel aux violences de la Révolution, d'exalter ceux qui cherchent à la hâter par le crime ; il les propose en exemple, fait d'eux ses héros et ses martyrs,et ne blâme que leurs victimes :

« Vous nous reprochez sans cesse » s'écriait-il le 13 novembre 1894, « d'être révolutionnaire. Con-»sultez l'histoire ; vous y verrez que *tous les pro-»grès n'ont été conquis que par la force.* C'est par la »force que nous avons conquis le suffrage uni-»versel ! »

Le soin constant de nos socialistes est d'habituer les masses à ces projets de violences.

C'est un des refrains les plus fréquents du recueil de leurs chants démocratiques. Ainsi dans la ***Mariane*** :

Des dirigeants la caste avide
Vous répète : Croyez au ciel !
Dérision ! Leur ciel est vide
Et votre enfer seul est réel !

Mais si la faim à face blême
Devant les repus se dressant
Leur pose en armes son problème
Sur nos pavés tachés de sang...
Je sais bien que pour le résoudre
L'éloquence ne suffit pas !
C'est en faisant par la poudre
Qu'on fait taire les avocats !

— « *Le drapeau rouge*, avait dit le *Peuple*, « **le drapeau rouge porte une pique** *au bout de la »hampe.* **C'est pour traverser les rangs de la »réaction** *et arriver, en culbutant les hordes de capita-»listes et de réactionnaires*, **au triomphe de la Révo-»lution sociale !** »

C'est le 12 octobre 1894, deux jours avant son élection à Liége, qu'Anseele le clamait aux Bruxellois : « **Préparez-vous au martyre. A »travers le feu, à travers les poursuites,**

»marchez le drapeau rouge en main, jusqu'à »la mort ou jusqu'à la victoire. »

L'Almanach de la question sociale pour 1894 indique quelle révolution le socialisme appelle ainsi :

« Les bourgeois savent qu'avec le seul aide des moyens qu'ils nomment légaux, suffrage plus ou moins universel et autre balivernes, nous n'arriverons de longtemps à notre but. La REVOLUTION SEULE peut hâter leur chute et notre victoire..

En somme, comme disait Proudhon :« L'EFFUSION DU SANG N'EST RIEN; *c'est la cause qui le fait répandre qu'il faut considérer.* »

Donc assez crié sur nos moyens d'action, bourgeois de tous partis, vous vous en êtes servis pour arriver au pouvoir. ON S'EN SERVIRA POUR VOUS EN DELOGER... LA REVOLUTION EST UNE ARME LOYALE SI ELLE N'EST LEGALE, ET NOUS SAURONS L'EMPLOYER.

Mais il y a Révolution et Révolution... CE N'EST PAS DE CETTE REVOLUTION A L'EAU DE ROSE QUE NOUS VOULONS...

LA REVOLUTION QUE NOUS PRONONS ET QUE NOUS VOULONS, C'EST CELLE DE 1793, CELLE DES HEBERTISTES, CELLE DE 71, CELLE DES COMMUNEUX, celle qui fauche, QUI DESAGREGE TOUT CE QUI LUI RESISTE, qui va droit au but et ne se laisse pas arrêter par les songeries sentimentales et mystiques.

Citoyens, pensez bien à cela pour qu'au jour arrivé, VOUS NE RECULIEZ PAS DEVANT L'HORREUR DES MOYENS ET QUE, DROIT, VOUS ALLIEZ AU BUT ! »

Ah ! certes, d'aussi odieuses théories de m'attachent que plus profondément à ces seules croyances complètes et complètement vraies, que je dois au catholicisme ; mais je comprends aussi que, pour élever la digue contre ce torrent débordé, l'on s'unisse un instant, voisins encore en guerre la veille, et qu'on ne songe tout d'abord qu'au péril commun à conjurer !

Je comprends qu'au spectacle effrayant des progrès de l'incendie, chacun coure aider à la manœuvre de la pompe la plus proche — sans regarder — il n'en a plus le loisir ! — si elle est du système qu'il tient pour le meilleur !

Socialistes et Communards

C'est pour préparer leurs suivants à ces violences que chaque année les chefs socialistes leur font

honorer d'un culte sacrilège les pétroleurs de la Commune de Paris de 1871.

Faut-il rappeler les crimes de cette Commune ? Organisée par des hommes qu'en octobre 1865 nous avions entendu, à Liége même, dans un Congrès d'étudiants, nous annoncer cette révolution socialiste, elle débute par le massacre de généraux républicains; elle poursuit par la fermeture des écoles catholiques, la proscription de tout enseignement et de tout emblème religieux, et la confiscation d'églises ; elle continue par des réquisitions qui ne sont que le pillage méthodique des particuliers et le vol des caisses publiques, par des orgies sans nom des vainqueurs et par l'emprisonnement d'une foule de gens de bien, par la destruction de monuments publics ; elle s'achève, au bout d'un siège de deux mois, dans des combats de barricades où, huit jours durant, périrent des milliers d'hommes, dans des incendies de pétroleuses qui détruisirent palais, musées, hôtel de ville, grands magasins, maisons bourgeoises, rues entières ; enfin, dans un atroce massacre d'otages de tout rang, archevêque, curés, religieux, magistrats ou simples gendarmes !

L'horreur de ces crimes semble n'inspirer à nos socialistes, à leurs députés, qu'une plus vive admiration pour les communards. C'est à qui des chefs du collectivisme belge en fera les plus vifs, les plus publics éloges. Ils s'applaudissent d'entendre dire, ils répètent eux-mêmes que leur victoire électorale a été celle du drapeau des communards!

Le citoyen français, Jules Guesde a donné des élections belges un jugement que le *Peuple*, a fait sien le lundi 22 octobre 1894 :

«*Loin d'être des socialistes atténués, vaccinés, coupés*, **nos amis de Belgique** *sont des* **collectivistes de la première** *heure; le mot même* de **collectivisme** *est de leur fabrication et le* **seul drapeau dont ils se réclament et qu'ils arborent** *au nez et à la barbe de la monarchie réduite à laisser faire et à laisser passer*, **c'est le drapeau rouge de la Commune.** »

Oui, voilà ce que le *Peuple* des Bertrand, des Defnet, des Vandervelde, des Demblon et des Bury a reproduit et déclaré « **très justement dit** ! »

Tous les élus du socialisme se sont associés à la glorification publique de cette sanglante commune.

C'est le 18 mars 1894 qu'un de leurs députés d'aujourd'hui, M. Defnet, écrivait dans le *Peuple* :

« *Si nous saluons la commune toujours vivante »dans le cœur des opprimés, ne devons-nous pas es- »sayer de profiter de cette commémoration, pour »nous rappeler quelles furent* **les gloires** *et »aussi les fautes du passé. Malgré les calomnies les »plus infamantes*, **la commune est restée le »seul fait d'histoire contemporaine qui »est synonyme de dévouement désinté- »ressé, de sacrifice pour les idées.** »

M. Vandervelde, aujourd'hui, le chef des députés socialistes, fut un jour donner une conférence aux ouvriers de Joimont. Il leur parla de la **commune** :

« *L'histoire*, leur a-t-il dit, *la considèrera plus »tard comme une des* **plus grandes pages de la »révolution sociale** au XIX[e] siècle. **La com- »mune montra dans tous ses actes le plus »grand esprit de justice et d'humanité.** *C'est »ce qui l'honore et ce qui la perdit...*

« *Plusieurs grands décrets montrent son but* : » 1° *la reprise par les ouvriers des ateliers aban- »donnés par les patrons;* 2° *la séparation des Eglises »et de l'Etat* **et la destination des temples re- »ligieux au service de l'instruction et des »réunions publiques** ; 3° *l'institution de la nation »armée et la suppression de l'armée permanente...* »**Soyez aussi résolus que ceux-là**, *vous ne »devez rien espérer de la bourgeoisie. Si elle veut évi- »ter de telles révolutions, elle doit rendre justice au »peuple...* »

Cette conférence, M. Vandervelde est revenu la faire, le 18 mars 1894, à la Populaire de Liége :

« Parlant, dit la *Gazette de Liége* du 20 mars, parlant des généraux Lecomte et Clément Thomas, il regrette leur mort tout en constatant que ce dernier avait déjà commandé de faire feu sur le peuple.

Le massacre de l'archevêque de Paris et de ses 73 compagnons n'a pas été commandé par les autorités, mais bien par la foule, par le peuple. L'orateur veut bien déclarer que leur exécution n'était pas légitime.

Il excuse les incendies dont Paris a été la victime, par d'autres incendies allumés par les Français ailleurs, entre

autres à Pékin, où ils brûlèrent le palais d'été avec les immenses richesses qu'il contenait.

Si la commune n'a pas produit tous les bienfaits qu'on était en droit d'en attendre, c'est parce que le peuple n'était pas encore mûr pour cette grande œuvre. »

Et sur l'invitation de l'orateur on a salué sa fin des cris de : Vive la Commune !

En 1891, c'était le futur représentant Demblon qui célébrait la Commune de Paris à la *Populaire* de Liége :

« Il est heureux de saluer cette grande et impérissable date QUI EST POUR LA DÉMOCRATIE SOCIALISTE CE QUE 1789 EST POUR LA BOURGEOISIE.

L'orateur critique les mots « *sanglante* et *hideuse* » employés par la *Gazette de Liége* pour qualifier la Commune de Paris: Evidemment le sang a coulé, mais il faut savoir qui a versé le sang et quel sang a été répandu.

Pour le citoyen Demblon on devrait dire : la *Commune ensanglantée* et non : la *sanglante Commune.* Il critique la bourgeoisie universelle qui applaudit à la répression sanguinaire des Versaillais...

Lors des premiers massacres, continue l'orateur, la commune n'existait pas; lors des derniers massacres, elle n'existait plus. Voilà la vérité. La Commune de Paris n'a pas versé une seule goutte de sang.

Pourquoi s'est-elle constituée en quelque sorte en dehors du reste de la France : c'est que la bourgeoisie réactionnaire ne voulait pas de la République... Les Versaillais ont massacré, eux, 35 000 hommes sans défense, enfants, femmes et vieillards !

Imprimez cela, *Gazette de Liége*, si vous l'osez...

Evidemment, la Commune de Paris a eu des torts, mais entendons-nous sur ce mot : ce ne sont que des erreurs qu'elles a commises En réalité: elle n'a pas commis de crime CE SONT PLUTOT SES HOMMES QUI ONT ÉTÉ DES MARTYRS de la sainte cause qu'ils défendaient. »

Le Peuple du 18 mars 1890 la célèbre, en prose et en vers, dans le même numéro :

« Ouvriers de tous les pays, restons les RÉVOLTÉS DE TOUJOURS, vis-à-vis des maîtres et des exploiteurs. En ce jour de glorieux anniversaire, soyons fraternellement unis pour saluer la mémoire des soldats de la Commune, et unis aussi dans la pensée qu'ELLE FUT LA MARCHE EN AVANT DU PROLÉTARIAT EN ARMES, pour la conquête du pouvoir et, conséquence directe, l'affranchissement des travailleurs. Vive la Commune ! »

La chanson du *18 Mars* est de celles qui sont

entrées dans le répertoire classique du parti ouvrier :

O Commune, chères amours,
Bientôt pour toujours
Tu renaîtras plus forte !
En ton amour nous avons foi,
Nous croyons en toi,
Commune, tu n'es pas morte !

Anseele, à maintes reprises, dans le *Vooruit*, a été plus loin ; on y lisait, le 18 mars 1893 :

«VIVE LA COMMUNE dans laquelle, non un seul mais MILLE CHRISTS consacrèrent leurs principes par leur mort, pour délivrer les travailleurs du péché originel de la misère ! Si le Christ était un martyr, LES NOTRES ETAIENT PLUS : des héros.

Vive la Commune ! Battue, ELLE ENTHOUSIASME APRES UN QUART DE SIECLE, les ouvriers de tous les pays du monde et les remplit d'espérance et de foi ! »

« Toutes les injures et toutes les avanies prodi»guées à la Commune, **nous les prenons pour »nous** », répétait-il le 24 mai 1893.

« **Les communards voulaient ce que nous »voulons ; souvenons-nous de cette san»glante semaine de mai...**

«**Enseignons à nos enfants la signification »de la semaine sanglante et élevons-les »dans la sainte foi de la vengeance des pau»vres contre les riches. Vive la Commune !** »

Voilà l'idéal de nos socialistes !

Les crimes

QU'ILS EXCUSENT ET QU'ILS ADMIRENT

Nos socialistes ne s'en tiennent pas à fêter la Commune, à tout propos : leur approbation va sans ambages aux crimes, aux attentats commis au nom du principe révolutionnaire; le parti solennise annuellement la mémoire de leurs auteurs, comme celle de ses saints et, dans les calendriers de ses almanachs populaires, la mention de la mort, voire de l'exécution de ces scélérats, remplace nos anniversaires de martyrs.

Les dynamitards de Chicago avaient, en lançant deux bombes, blessé vingt et une personnes et tué huit agents de police; plusieurs payèrent justement ce crime de leur vie. C'est cinq ans après, à l'anniversaire de leur exécution, qu'Anseele, le représen-

tant de Liége, écrit dans le *Vooruit* du 12 novembre:

« *Pour la cinquième fois, le peuple combattant du »monde entier remémore le jour auquel la justice de »classe perpétra un de ses plus abominables forfaits. »Ouvriers de tous pays! C'était pour vous, pour votre »cause et par les mains de vos bourreaux que mou- »rurent ou gémirent dans la prison,* **les héros »de Chicago**. *Ne l'oubliez pas; ne permettez »pas que vos enfants l'oublient, ne reposez pas avant »que ces sept* **victimes** (*les dynamitards*) *ne »soient vengées par le triomphe du socialisme sur la »classe capitaliste.*»

Les lecteurs du *Vooruit* font écho fidèle à ces appels sauvages. Et de là, par exemple, dans le bulletin hebdomadaire du Denier de la lutte de l'organe flamand du représentant de Liége, ces aimables propos :

« *Les bourgeois sont responsables de ce qu'on recourt aujourd'hui à la dynamite pour conquérir le droit à la vie* : **c'est là, assurément, le dernier, mais aussi le meilleur moyen de triompher...** »

« **On ferait mieux de coller au mur les exploiteurs que de faire sauter leurs maisons.** »

Vous croyez, peut-être, que, dans les attentats de fin 1893, des dynamitards de France ou d'Espagne, au théâtre de Barcelone, à la Chambre française, les victimes étaient ceux qu'ils ont tués ou blessés; les coupables, ceux qui ont lancé les projectiles assassins! M. Smeets enseigne autre chose à ses lecteurs populaires, dans son numéro du *Travail* du 10 décembre 1893, « *L'Acte de Barcelone* » :

« Victimes ceux qui crient au meurtre pour le meurtre et ne se disent pas que L'IDEE SI BELLE DE JUSTICE SE TRADUIT PAR DES ACTES DE CE GENRE, si elle vient en de certains cerveaux ! Ce sont des fous qui ont commis cet acte. Mais leur folle conduite prouve que LEUR REVENDICATION NE L'EST PAS, car, de façon ou d'autre, DOIT DISPARAITRE UNE SOCIETE QUI VOUS REND FOU, si on la regarde de trop près !...

« Instruits ou pas, exaltés ou froids, victimes aussi CES FOUS TROP SAGES qu'une aveugle destinée pousse vers les actes de ce genre... ces fous arrosant la tige du SANG QU'IL LUI FAUT POUR CROITRE !... L'histoire serait là, d'ailleurs, pour nous apprendre que les APOTRES DES GENEREUSES CONVICTIONS, TOUJOURS SE DRESSERENT EN FACE DU MONDE, LES PIEDS DANS LE SANG.

Charles ALBERT. »

: —«Hier, lit-on encore dans le journal le *Travail*, la destruction du restaurant Véry à Paris, plus près, le massacre du théâtre du Liceo à Barcelone, aujourd'hui l'explosion d'une bombe à la Chambre des députés de France...

« Le coupable, comme les autres fois d'ailleurs, on l'a arrêté... on lui coupera le cou peut-être... « *La vindicte publique est satisfaite.* » Et après ?

« APRES !... ÇA RECOMMENCERA. Mon Dieu, oui, il faut en prendre son parti, CELA RECOMMENCERA.

« La raison? C'est que le coupable, LE VRAI COUPABLE ON NE LE TIENT POINT... Lui, il ne faut pas aller demander à la police de le rechercher, aux tribunaux de le juger et de le condamner. Policiers comme juges feraient la sourde oreille... Si vous voulez trouver l'ORGANISATEUR DE CES MEURTRES... vous aurez reconnu l'ORGANISATION SOCIALE ACTUELLE, faite toute d'iniquité et d'oppression..... »

Vaillant pourtant est condamné à mort par la justice française.

Le *Travail* du 14 janvier 1894 n'a pour lui que des paroles de sympathie. Il reproduit, avec une véritable admiration, les paroles de bravade odieuse que ce scélérat adresse à ces juges :

«.. J'ai porté cette bombe chez ceux qui sont les PREMIERS »RESPONSABLES DU MAL SOCIAL. »

«On me reproche les blessures de ceux qui ont été atteints par mes projectiles. SI LES BOURGEOIS N'AVAIENT PAS MASSACRE pendant la Révolution, LA FRANCE SERAIT ENCORE SOUS LE JOUG de la noblesse. Plus on est sourd, plus il faut élever la voix...

« L'explosion de ma bombe n'est pas celle de Vaillant révolté ; c'est CELLE DE TOUTE UNE CLASSE QUI BIENTOT JOINDRA SES ACTES A SES PAROLES ! ... »

« Ce procès », conclut M. Smeets, après citation complète de cette longue apologie, « se passe de com»mentaires. Vaillant a tenté un assassinat. LES »JURES EN ONT COMMIS UN. VOILA LA MORALE »DE LA JUSTICE ! Et l'on s'étonne que des dé»sespérés se vengent. UNE CHOSE NOUS ÉTONNE, »C'EST QUE CELA N'ARRIVE PAS PLUS SOU»VENT. —A. S.»

Tandis que M. Smeets parlait en ces termes au pays wallon, le *Volksrecht*, organe officiel du socialisme de la Westflandre publiait cet article significatif.

« Nous autres, socialistes, ne poursuivons-nous pas le ren»versement de la société existante ? Et ne devons-nous pas

»prendre en mains tous les moyens qui peuvent précipiter sa »destruction ?

« Nous croyons qu'oui, et chaque fois qu'un acte violent est »commis, **quelque grand que soit le nom-»bre des victimes** qu'il fait et quelques puissent en être les conséquences. NOUS DEVONS HONORER DANS CET ACTE LE FAIT DE PERSONNES QUI OSENT.

»Nous savons bien qu'une explosion par-ci, une violence par-»là, n'entraînent pas des conséquences décisives pour l'huma-»nité toute entière, mais **elles sèment la terreur** »chez ceux qui possèdent et font naître la réflexion chez les »pauvres, ce qui est beaucoup.

»On nous objectera que très souvent on frappe ainsi des inno-»cents. oui, c'est triste : MAIS CEUX QUI AIMENT L'ACTION NE »PEUVENT S'ARRETER DEVANT CETTE CONSIDERATION POUR «COURIR SUS AUX MONSTRES...

»Pourquoi attaque-t-on toujours les anarchistes avec une »brutalité qui touche à l'invraisemblable ? **Leur but »n'est-il pas noble et grand ? EST-CE »QUE CE PARTI NE COMPTE PAS »SON ARMÉE DE MARTYRS QUI »SE COMPORTÈRENT EN HÉROS ?**

»Les victimes de Chicago, Xérès, etc., viennent détruire tous »les subterfuges qu'on invoque contre ces hommes. Est-ce que »la conduite de l'ex-lieutenant Moineau, n'était pas héroïque ? »Est-ce que celle de l'anarchiste Pallas, assassiné il y a quatre »semaines par les inquisiteurs espagnols, n'était pas tout ce »qu'on peut imaginer de grandiose et de noble ? De tels types »doivent être portés au pinacle au lieu d'être salis dans la »boue. »

Dans un meeting tenu à Liége, au Waux-hall de Fragnée le 3 juin 1893, M. Bertrand, nommé représentant depuis, s'exprimait en ces termes plus doucereux, non moins menaçants au fond :

« Nous voulons le suffrage universel, pacifique-»ment *si possible*. La bourgeoisie, il y a un siècle, »n'était rien ; elle est maîtresse aujourd'hui : *c'est »par le sang répandu en 1789 et en 1793 ; c'est* EN »GUILLOTTINANT LES NOBLES ET LES PRETRES. »La même situation existe pour nous. NOUS N'EM-»PLOIERONS PAS, *quant à présent du moins, les »mêmes moyens*. »

—Mais pour l'avenir, citoyen ?— « Les bourgeois », nous répond le compagnon Basly, au meeting de la salle St-Michel, à Bruxelles, le 13 mai 1892, « les bourgeois doivent prendre garde : s'IL VENAIT UN SECOND ROBESPIERRE, IL FERAIT PEUT-ETRE **mieux** LA BESOGNE QUE LE PREMIER ! »

Les crimes qu'ils provoquent !

On n'a pas oublié, à Liége, les pillages du jour anniversaire de la Commune, le 18 mars 1886 ; comment une troupe de bandits saccagea les rues Neuvice, Chaussées-des-Prés, de la Régence, du Pont-d'Ile, du Pont-d'Avroy, la place Verte et la place du Théâtre ; comment il s'en fallut de peu qu'elle ne s'emparât de l'hôtel de ville et comment, si l'émeute ne dura guère ici, elle mit en quelque sorte le feu aux poudres dans la Belgique entière, et amena les dévastations et les incendies du Hainaut.

Il avait suffi que dans un moment d'excitation, et profitant de ce qu'aucune précaution n'avait été prise, un seul homme, inconnu la veille, Wagener, donnât, de la hampe d'un drapeau rouge, le signal de briser :

« Citoyens, avait-il crié, vous venez de parcourir »les rues les plus riches de la ville. Eh bien, qu'a»vez-vous vu aux étalages ? Y manque-t-on de pain ? «cris : non ! non ! non !) Y manque-t-on de vête»ments confectionnés ? (Non ! non ! non !) Y man»que-t-on de viandes ? (Non ! non ! non !) Qui a »procuré tout cela aux bourgeois ? C'est vous »autres !

« Et vous autres, les ouvriers, avez-vous des ha»bits ? (Non, non, non) Avez-vous soupé ? (Non, non »non). Vous n'avez donc rien de toutes ces riches»ses, et elles sont là ! C'est que vous êtes tous des »lâches... C'est votre propriété. Tout cela vous »appartient ! »

Ainsi parlait-il dans sa sauvage éloquence, et ainsi fut-il suivi. Non que ses suivants eussent faim : ils ne saccagèrent des boutiques de boulangers que pour détruire et jeter ce pain dont on disait qu'ils manquaient : ce furent des bijoux qu'ils volèrent.

« Les propriétaires », avait hurlé leur chef au meeting de la place Delcour, « les propriétaires, »nom de D., C'EST AVEC LA DYNAMITE QU'IL »FAUT LES TRAITER. Une bête vous saute au nez »pour défendre ses jeunes, et vous autres vous êtes »assez cochons pour ne pas donner à manger à vos »enfants ! Vive la Commune. Il faut continuer à »faire ce que nous faisons aujourd'hui. » Et l'on s'était remis en route pour saccager, au chant de la *Marseillaise*.

Tout cela n'était aussi que l'exécution partielle des menaces qu'il avait fait entendre, ce Wagener, en écrivant à la *Gazette de Liége*, le 29 mai 1879 :

« Un déluge de sang devient néces»saire *pour se défaire, une dernière fois pour »toutes (des méchants)*. En ce moment, la »pitié serait le plus grand des crimes. »Ce qu'il faut, c'est la mort, la mort »donnée à tout, à tous ceux qui ne sont »pas des nôtres, à tous nos ennemis. Tous »les procédés de destruction doivent »être hâtivement employés et sans »merci. Le feu, le plomb, l'acier, la »corde, la massue, la noyade, le poison, »doivent venger nos pères, *et faire dispa»raître l'adversaire*..., sinon il en restera »toujours quelque chose, et ce serait, »dans un laps de temps, à recommen»cer. *Nous devons proclamer la* liquidation sociale.»

Il est mort depuis, l'auteur de ces menaces et de ce premier essai de révolte socialiste à Liége. Or quel fut le linceuil dans lequel les hommes unis du socialisme, de l'anarchisme et de la Libre-Pensée l'ont triomphalement porté au cimetière ?

« Wagener était enseveli dans un trophée de dra»peaux rouges, notamment dans celui qu'il portait »le 18 mars 1886, quand il donna le signal de la »révolte.» — C'était le drapeau dont la hampe lui servit à briser la glace d'une première vitrine.

Le journal auquel nous empruntons ce détail, est le *Travail*, organe officiel du socialisme liégeois.

Il nous apprend aussi, nº du 13 mars 1894, qu'au cimetière « tous *les discours rappelaient la »vie du compagnon, rendaient hommage à son hono»rabilité*, à son courage *et constataient* que »Wagener avait travaillé vaillamment »à l'émancipation de la classe ouvrière »et bien mérité de l'humanité *pour laquelle »il avait* souffert ! »

Et les auteurs de ces discours ? « La citoyenne Moineau » digne compagne du dynamitard en prison ; les citoyens Thirion, Lemaire et Bury, devenus depuis conseillers provinciaux du socialisme ; enfin le citoyen Smeets lui-même que ce socialisme reconnaissant vient d'associer comme député aux Anseele et aux Defuisseaux !

C'est de Liége encore que, le 29 octobre 1893, un futur élu du socialisme adressait au *Peuple*, cet éloge de cet ex-lieutenant Moineau condamné par la Cour d'assises à vingt-cinq ans de travaux forcés pour les explosions de dynamite de mai 1892 :

« Homme remarquable, sa parole ardente et convaincue, sa »patience sans bornes faisaient entrer **dans des cervelles »peu développées les idées de justice et de droit. Sem»blable au Christ de la légende, qui élevait jusqu'à lui »les pécheurs de Nazareth, Moineau relève les vaincus »de la vie, les réconforte, en fait des soldats de la grande »cause.** Le parti socialiste, qui a su imposer aux constituants la »réforme électorale, saura faire ouvrir les portes des prisons »où sont enfermés **ceux qui se sont révoltés dans un jour »de misère et de désespérance.** »

Comment ne pas rappeler aussi ce Congrès des étudants, assemblé à Liége, du 29 octobre au 1er novembre 1865, et la séance finale tenue à Bruxelles par ses principaux meneurs. On y entendit les Tridon, les Protot, les Jaclard, annoncer les vengeances sanglantes et tous les attentats auxquels ils participèrent seize ans plus tard, comme membres de la Commune de Paris.

« GUERRE A DIEU, LE PROGRÈS EST LA », s'écriait le citoyen Lafargue.—«Il est un Congrès que nous hâtons de tous nos efforts, s'écriait de son côté le citoyen Jaclard ; il se tiendra dans la rue et NOS FUSILS CONCLURONT.» — « Je n'ai qu'un mot à dire : AUX ARMES ! » clamait le citoyen Losson.

Mauvaises blagues ! Bamboches de jeunes gens, répétaient nombre d'auditeurs. Les crimes de la Commune de Paris, œuvre de ces étudiants *blagueurs* de 1865, ont répondu à ces insouciants incrédules.

—«Vous avez vu, leur disait alors César de Paepe, qu'il y a en Belgique des positivistes, des athées, des révolutionnaires. »

— « On a parlé de guillotine, disait de son côté le citoyen Pellering : nous ne voulons que renverser les obstacles. SI CENT MILLE TÊTES FONT OBSTACLE, QU'ELLES TOMBENT, oui ! »

Qui avait parlé de cette guillotine ? Un autre socialiste bruxellois, le citoyen Brismée : « S'IL EST BESOIN DE LA GUILLOTINE, avait-il dit, NOUS NE RECULERONS PAS.... Si la propriété résiste à la Révolution, il faut par des décrets du peuple ANÉANTIR la propriété. SI LA BOUR-

GEOISIE RÉSISTE, IL FAUT TUER LA BOURGEOISIE ! »

Ils sont morts aussi les Brismée et les De Paepe qui tenaient ces propos ; mais ils sont restés les saints de la démagogie belge : c'est sur leurs tombeaux qu'en décembre 1894, le parti ouvrier allait solennellement en pèlerinage faire ses dévotions, déposer des couronnes et s'exciter à reprendre leurs beaux desseins !

L'approbation donnée aux crimes généraux tels que ceux de la Commune ou des pillards de Liége, on ne la ménage pas non plus aux attentats perpétrés contre des particuliers.

Après la tentative d'assassinat dont faillit être victime le directeur des usines de Sclessin, le journal d'Anseele encore, le *Vooruit*, ne s'étonnait, lui, que des protestations provoquées par le crime. Il déclarait : «**Que la canaille capitaliste a tort de crier comme des cochons qu'on égorge.**»

Et il concluait, à l'adresse des capitalistes et des journalistes :

« *La vérité, vauriens hypocrites, c'est que vous n'en sortirez pas toujours à si bon compte, si vous ne changez pas votre vie de bourreau ; le peuple vous demandera compte un jour.* »

Une tentative de vengeance personnelle a failli, en 1893, causer la mort du directeur de Marihaye, dans le voisinage de Liége. Ecoutez, au 10 décembre 1893, l'appréciation, dans le *Travail*, les menaces du collectiviste qui est aujourd'hui le député de l'arrondissement de Liége :

« Le compagnon Devleeschauwer passera en Cour d'assises pour avoir blessé d'un coup de revolver le Directeur-gérant de Marihaye... Après la dernière grève, il fut tyrannisé par son surveillant, lequel le traquait comme une véritable bête fauve...

«Le but de ces actes arbitraires était de le forcer ainsi à quitter la besogne, de le voir grossir le nombre des victimes de la tyrannie incontestée et incontestable des industriels du bassin de Seraing... Devleeschauwer se plaignit au directeur-gérant... Celui-ci... n'intervint pas pour faire cesser son martyre, IL FUT AINSI MORALEMENT AUSSI BRUTAL QUE LE SURVEILLANT... Devleeschauwer lui tira presque à bout portant un coup de revolver ; il déclara qu'il avait voulu faire souffrir, qu'il n'avait jamais eu l'intention de lui donner la mort...

L'accusation voudra faire passer Devleeschauwer comme

UN VULGAIRE ASSASSIN:.. Espérons que le talent incontesté de ses défenseurs parviendra à faire ressortir clairement le côté social de ce drame et que les bourgeois chargés de décider du sort de notre ami, se contenteront de faire justice, sans penser à se venger. Car, dans ce cas, DEVLEESCHAUWER SERAIT CLASSÉ PAR NOUS AU NOMBRE DES MARTYRS DU SOCIALISME, ET LES MARTYRS, ne l'oublions pas, ON LES HONORE ET SOUVENT ON LES IMITE ! »

Vous vous demanderez peut-être, en lisant de telles menaces, comment leur auteur, au lieu de représenter le peuple liégeois au Parlement belge, n'a pas été mis par la justice dans l'impossibilité de poursuivre son œuvre d'excitation au crime. Il est capable de vous répondre par des chansons, comme celle qu'il publiait le 13 mai 1894 :

> **NOUS NE VOULONS NI DIEU NI MAITRE**
> **Entravant votre liberté,**
> **Et nous voulons voir apparaître**
> **Le soleil de l'égalité !**
> **Pendant que le peuple sommeille,**
> **Le tambour vient de retentir,**
> **L'INSURGÉ QUI SE REVEILLE**
> **EST DÉJA PRET A PARTIR...**
>
> **Debout, frères de misères,**
> **Debout, plus de frontières,**
> **Révoltons-nous contre les affameurs !**
> **Pour annihiler la bourgeoisie**
> **Et supprimer la tyrannie**
> **Il faut, il faut du cœur**
> **De l'énergie.**

Ainsi avait déjà chanté, Prosper Voglet, dans l'*Ouragan*, une des pièces du recueil des chants démocratiques du Parti ouvrier :

> **Peuple armé du tonnerre**
> **Frappons au cœur les grands de la terre,**
> **Et jusqu'au dernier**
> **Traquons-les sans quartier.**

Je ne sais plus fort, à cet égard, qu'une « *publication du groupe la Liberté de Lize-Seraing.* — **Chansonnier révolutionnaire**, n° 1. — Dépôt général 4, n° 30, rue des Houilleurs, Lize-Seraing, — éditeur Jean Dauvister, rue de la Montagne, 41, Verviers » — un éditeur que doit connaître sans doute le nouveau représentant du socialisme ver-

viétois, M. Dauvister. — Ce recueil comprend 7 chansons qui appellent nettement les travailleurs au pillage et au massacre, en professant d'abord le plus odieux athéisme. *La Carmagnole*, que l'on a déjà citée, est une des pièces les plus modérées du recueil :

> Le Christ à la voirie !
> La Vierge à l'écurie !
> Et le St-Père au diable !

D'autres chants nous font entendre le « vieux père La Purge, pharmacien de l'humanité, » tenant l'article « pétrole pour badigeonner les châteaux... torches, picrate de potasse, dynamite, etc. » Refrain :

> J'ai ce qu'il faut dans ma boutique,
> Sans le tonnerre et les éclairs,
> Pour *Watriner* toute la clique
> Des affameurs de l'Univers !

La Dame Dynamite a son hymne propre :

> Dame Dynamite,
> Que l'on danse vite !
> Dansons et chantons
> Et Dynamitons !
>
> Religion, prêtres et Rois
> Sautez avec tous les bourgeois...
> A mort tous les capitalistes
> Vivent tous les vrais anarchistes !...
> Plutôt que nos rouges drapeaux
> Soient repris par nos vils bourreaux,
> Nous ferons sauter à la ronde
> Tous les tyrans et tout le monde !
> Dynamitons, dynamitons !

Tout le recueil est dans ce ton et c'est dans ce recueil ou dans ses pareils que vont puiser les chanteurs des concerts organisés chaque semaine par nos socialistes.

Le *Vooruit*, s'était écrié, au sujet d'une des explosions de Paris, celle des bureaux de la Compagnie de Carmaux :

« Au capitaliste de choisir s'il veut que la domination du travail soit établie sur la voie du suffrage universel, librement pratique, ou s'il veut que ce chemin soit jonché de CARTOUCHES DE DYNAMITE et d'engins nihilistes.

Que les capitalistes tirent de là cette conclusion : par leur

tyrannie, ils exposent de plus en plus leur peau, sans empêcher en rien le triomphe de notre classe qui, à travers la calomnie, la persécution et les explosions de dynamite, marche pour commencer à l'expropriation politique de la riche classe bourgeoise, pour finir par son EXPROPRIATION matérielle, qui est notre libération. »

Pitié, fleurs, éloges à ceux qui ont saccagé, tenté de tuer ici, tué même ailleurs. Mais pour ceux qui se sont défendus? Laissons la parole à M. Smeets encore dans le *Travail* du 10 décembre 1893.

Un malheureux enfant avait été l'involontaire victime de l'échauffourée provoquée le 1er décembre 1892, à Tilleur, par les violences des grévistes et la nécessité où la force publique se trouva de se défendre ; il mourut des suites de sa blessure un an après. M. Smeets s'indigne qu'on n'ait pas permis de faire, à Tilleur, des funérailles de ce pauvre enfant l'occasion d'une manifestation socialiste :

« *A-t-on craint,* demande-t-il, *de rappeler à la* »*population cette date néfaste où certains person-* »*nages, et des plus marquants de la localité, ont à* »*se reprocher LE MEURTRE DU 1er DECEMBRE.* »*Ont-ils conscience de leur mauvaise action? Ont-ils* »*peur? Qu'importe! Le peuple, lui, n'oubliera ni le* »*meurtre.* ni leurs (*sic*) auteurs. L'AVENIR NOUS »L'APPRENDRA. *A. Smeets.* »

Bien aveugles ceux qui ne verraient point que la theorie même invoquée pour justifier les expropriations socialistes et excuser les pires attentats, peut logiquement entraîner ses adeptes aux crimes les plus atroces sur les particuliers.

Rappelez-vous donc les circonstances extérieures et les détails de l'affreux assassinat dont une maison de la rue d'Archis, à Liége, fut le théâtre, le 12 novembre 1892: ce vieillard tué à coups de marteau et de poignard, cette servante qu'une lampe renversée a seule sauvé de la mort.

Ah! c'étaient encore des jours de fièvre brûlante et d'épidémie socialistes que ces jours-là!

C'était quatre jours après la rentrée de ces Chambres qui devaient décider la revision constitutionnelle et au plein d'une agitation socialiste, émeutière déjà, toute éclatante de sanglantes menaces.

Cette rentrée des Chambres, au 8 novembre, avait été, pour le faux parti ouvrier, l'occasion d'une dé-

monstration révolutionnaire, à Bruxelles, sur le passage du Roi.

A Jemeppe, où 24 groupes étaient représentés, le Congrès régional des Mineurs venait, sur la motion de Smeets en personne, de « décider de faire appel à tous les partis socialistes étrangers pour soutenir la GREVE GENERALE si elle est nécessaire, comme dernier moyen légal. »

A Liége, un arrêté du bourgmestre avait dû interdire les réunions dans nos rues, et la police avait dû empêcher le futur candidat, M. Smeets encore, arrivé à la tête d'une troupe de Rivageois, les Thonar et les Gony, de passer outre cet arrêté; elle avait dû leur arracher le drapeau rouge. Peu auparavant, il avait fallu, à Gand, employer la force pour réprimer un commencement d'émeute.

Au meeting ouvrier du Navalorama de Bruxelles, Anseele venait de s'écrier :

« Si la bourgeoisie nous refuse le suffrage universel, nous aurons nous le DROIT, et le DEVOIR, à l'INSURRECTION. Je dis cela dans le calme exercice de mes facultés, et vous m'écoutez froidement RESOLUS A NE RECULER DEVANT RIEN pour amener le résultat final.

« Nous voulons la paix, mais NOUS SOMMES PRÊTS A LA GUERRE. Nous n'entendons plus rester esclaves, NOUS TRIOMPHERONS OU NOUS MOURRONS ».

Dans la même réunion, M. Vandervelde avait bien « comparé les bourgeois censitaires à des tenias qu'il faut expulser par un fort vermifuge. Pour les autres parasites, il y a d'autres moyens ».

M. Picard donnait, lui, dans le *Peuple*, pour obtenir le suffrage universel, cette consigne : « Organiser partout des manifestations pacifiques, et, s'il le faut, REVOLUTIONNAIRES. » Et dans le même journal un poète lui répondait :

Oui, nous le conquerrons, dussions-nous voir nos femmes
Rouges de notre sang, MOURIR A NOS COTÉS,
Et nos petits enfants, DE NOS CITÉS EN FLAMMES
A travers monts et vaux s'enfuir épouvantés !...

La presse socialiste allait jusqu'à reproduire les cris de mort qu'un des organisateurs de la grève de Carmaux, le docteur *Ferroul* publiait dans l'*Emancipation sociale* : « Donnons du plomb aux pa-

»trons.. .NOUS NE SAURIONS BLAMER LA DY»NAMITE, et notre main, à nous qui semons la »DYNAMITE INTELLECTUELLE, est dans celle de »nos amis qui jettent la DYNAMITE QUI A FAIT »SAUTER LES PALAIS ET LES EMPEREURS ! »

Quelle part ces excitations de la politique socialiste purent-elles avoir dans le crime de la rue d'Archis ? Il est difficile de ne pas croire que cette atmosphère surchauffée de socialisme révolutionnaire ne hâta pas l'éclosion de l'attentat préparé par Petit et Cybers !

Ce Petit était un fainéant, baladin, puis cigarier, qui, depuis des années, s'était associé aux manifestations socialistes; il avait fréquenté la Populaire avec ses amis du groupe anarchiste ; ses mauvais sentiments étaient si connus que lorsque la justice avait eu à rechercher, peu de temps auparavant, les auteurs d'une explosion de dynamite, les magistrats instructeurs avaient débuté par mander Petit et lui réclamer compte de l'emploi de son temps.

Cybers appartenait au même groupe, s'était associé aux mêmes démonstrations, avait fréquenté aussi la *Populaire* : amis bien dignes de s'entendre !

L'idée première du crime venait même de Cybers. Dès septembre, nous dit l'acte d'accusation, il avait avisé Petit de son projet contre ce vieux rentier : « Il ne produisait pas, lui disait-il, on pourrait le supprimer pour s'approprier tout ou partie de sa fortune, et *l'exproprier*. »

Et Petit était entré dans ces desseins de socialisme pratique.

Quand on ne croit plus ni à Dieu, ni à une vie future, et seulement au droit d'exproprier les propriétaires, pourquoi craindre d'enlever la vie et pourquoi s'attarder aux formes plus ou moins légales d'une expropriation générale ?

« N'est-il pas injuste, disait plus tard aux magistrats ce paresseux, qui avait passé six à sept ans dans le métier fainéant de chanteur de café-concert, n'est-il pas injuste que des gens vivent sans rien faire, quand d'autres ont tant de peine à vivre de leur travail ?

Eh bien, je me suis dit que je ne lui ferai pas grand mal, que je me ferais du bien à moi-même et à ma famille, en me faisant donner par ce vieillard cinquante ou cent mille francs. Je ne voulais que le forcer à m'abandonner cela. Ce n'est pas de ma faute, si l'affaire a plus mal tourné. »

Petit livrait bien là sa pensée de logicien du socialisme, mais il atténuait la criminalité de son projet.

Cette idée d'expropriation était si bien devenue l'idée fixe des deux amis de la Populaire, que le premier aveu de Petit, arrêté, couvert encore de sang de sa victime, fut ce cri inconscient : « JE SUIS ARRIVE A MON BUT : L'EXPROPRIATION ! »

M. Renson, qui présidait les assises, où le prévenu comparut le 22 mars 1893, lui rappelle cet aveu, puis un second tout semblable :

« — Au commissaire Neujean vous avez dit : « Je suis anarchiste, mon but était de voler, et, pour y parvenir, de tuer. » Que signifie ce mot : *Expropriation ?*

— On dit, répond Petit, on dit que la propriété c'est le vol ; j'entends, par EXPROPRIER, CE QUE VOUS APPELEZ VOLER ! LA PROPRIETE, C'EST LE VOL !

— Vous avez dit, poursuit M. RENSON, que vous aviez le droit de prendre, par le vol, ce qui vous manquait ? — R. Oui.

D. Vous ignoriez sans doute que votre victime était un HOMME FORT CHARITABLE. — R. Je ne le connaissais pas ! !

D. Maintenant, ne vous repentez-vous pas ? — R. Au premier moment, non ! Maintenant, je me repens. Je l'ai fait pour ma famille. (*Elevant la voix.*) De cela, je ne me repens pas !

M. Renson passe à l'interrogatoire de Cybers :

D. Vous avez eu plusieurs entretiens avec Petit, vous avez parlé de votre misère, de l'insuffisance de vos ressources ; vous lui avez dit : Vous ne cherchez pas ; moi, j'ai trouvé. — R. Il était question de voler : « Il y a des commerçants et des riches assez, a dit Petit. Cherche de ton côté ; je chercherai du mien et nous partagerons. »

D. Dans votre interrogatoire, vous avez dit que vous étiez d'accord pour voler et tuer ceux qui s'y opposeraient; que vous aviez découvert Frésart ; que vous aviez vu dans un livre d'adresses que c'était un rentier. Et, dès lors, a commencé l'exécution de votre projet !

Entendons encore les deux témoins magistrats :

M. PHILIPPART, juge d'instruction, a interrogé Petit... Il m'a dit qu'il avait choisi Frésart pour victime, parce qu'il était riche, et qu'il se croyait en droit, lui, *en vertu de ses principes*, de se procurer, par tous les moyens en son pouvoir, les ressources manquant à sa famille.

Il a ajouté qu'il ne se repentait pas ; qu'il avait su à quoi il s'exposait au cas où il serait pris.

M. LAVELEYE. Petit m'a dit qu'il avait prémédité le crime depuis de longs mois; qu'ayant rencontré M. Frésart, il l'avait choisi pour victime : cet homme, disait-il, ne méritait pas mieux que d'être volé; il accumulait des trésors sans en faire part à ceux qui souffrent (faux !) et, dans ces conditions, on pouvait l'*exproprier*. Petit se trouvait LE DROIT DE VOLER UN MILLIONNAIRE ET MÊME DE LE TUER S'IL RESISTAIT !

—«Que peut-on faire de plus adroit», disait en son énergique réquisitoire M. l'avocat-général Delwaide «que de se mettre à la suite de l'anarchie. On l'in»voque, le crime accompli, et l'on peut se présenter »en Cour d'Assises en disant : j'ai obéi à mes prin»cipes et je ne me repens pas!»

Le jury, toutefois, ne se laissa pas toucher par ce qu'il y avait de cyniquement logique dans l'argumentation scélérate des deux adeptes du club socialeux. Il condamna Cybers et Petit, aux travaux forcés à perpétuité.

Membres aussi d'un jury, prononcez lecteurs, non plus sur un attentat sanglant, mais sur les principes mêmes dont on s'était cuirassé la conscience pour s'autoriser à tuer, à coups de poignard et de marteau, un vieillard inoffensif et bienfaisant, une pauvre servante que l'obscurité, répandue par la chute d'une lampe, a seule préservée du massacre ! Prononcez et comprenez le péril social qu'il y aurait à ne pas châtier, à mettre en honneur les semeurs d'une semence qui produit de tels crimes !

C'est avec des sentiments et des raisonnements de ce genre, que les anarchistes qui ont allumé la dynamite sous des portes d'habitation, sous des murs d'église, sous les pas du docteur Renson, horriblement mutilé par l'explosion, peuvent tenter aux présentes assises de Liége de justifier leur conduite.

Et il a été reconnu à la Chambre, dans la discussion des propositions d'amnistie des socialistes liégeois qu'ils voulaient faire innocenter rétrospectivement, bénéficier de cette amnistie « **même ceux qui se sont rendus coupables des odieux attentats à la dynamite qui ont ensanglanté la ville de Liége.** (*Annales parlementaires du* 5 *décembre* 1894).

Socialistes et Anarchisme

Retournons au Congrès des mineurs de Paris, alors que les ouvriers d'Angleterre, de France et d'Allemagne disaient que la grève générale entraînerait des collisions sanglantes. Un délégué belge, devenu, par la grâce du socialisme, le représentant Alfred Defuisseaux, a la parole :

« Une saignée, les Allemands ont peur d'une saignée pour le peuple. Eh bien ! une saignée ne doit pas intimider le peuple. Cela rend quelquefois la vie aux prolétaires !»

Arrivé à ce point, le communisme ne se distingue plus de l'ANARCHISME.

De fait, *le Peuple* de nos collectivistes, tout en réclamant contre l'erreur commise par ses amis de l'*Express* qui avaient pris pour une feuille anarchiste *la Caserne*, la nouvelle publication de la Jeune garde socialiste de Bruxelles à l'usage des conscrits, ajoute que « nos camarades des Jeunes gardes, si leur organe était anarchiste *n'auraient aucune honte à l'affirmer*. »

Le citoyen Anseele de son côté le proclamait, il y a quelques mois, au Congrès socialiste :

« L'organisation de l'Etat futur, s'écriait-il, *dépendra des circonstances*. Nous n'avons qu'*une chose à faire* : attaquer la classe capitaliste pour LA DETRUIRE et faire ensuite régner sur elle une autre classe. Quelle forme donnerons-nous alors à l'organisation sociale ? *Cela dépendra* du degré d'instruction et d'organisation de notre classe. Quand nous serons les maîtres, nous saurons aussi bien régner pour notre classe que la classe bourgeoise règne aujourd'hui pour elle. »

En mai 1894, Smeets ne s'écriait-il pas, (nous citons son journal), dans un meeting contradictoire, à Chênée :

« La terre appartient à l'humanité tout entière ; »c'est pourquoi NOUS VOULONS D'ABORD DE»TRUIRE les institutions actuelles qui sont mau»vaises et POURRIES ; APRES SEULEMENT, NOUS »VERRONS CE QUE NOUS DEVONS METTRE A »LEUR PLACE.»

Non vraiment, l'anarchisme n'effraie pas l'élu du socialisme liégeois. C'est le 14 janvier 1894 qu'il

disait, à ce sujet, dans l'organe officiel de nos socialistes :

« QUE NOS JEUNES GENS S'ENTHOUSIASMENT POUR L'IDÉAL ANARCHISTE **cela n'est rien.** La réflexion et l'âge se chargeront de corriger chez eux, ce que cet idéal présente de TROP absolu, et les ramèneront par conséquent à l'idéal socialiste. LEURS CONVICTIONS N'EN DEVIENDRONT QUE PLUS SOLIDES, leur foi dans l'avenir plus ardente et plus profonde.

« Ce qui est dangereux, c'est que cet enthousiasme POUR L'IDEAL n'amène les novices du socialisme à accepter l'absurde tactique des anarchistes. DESTRUCTIVE (de quoi ? écoutez:) DE TOUTE ORGANISATION et de cette lutte collective sérieuse contre le capitalisme ! »

Ainsi, pourvu qu'on en revienne à marcher dans les rangs sous le commandement des meneurs, on peut avoir passé par l'anarchisme; on n'en sera que plus cordialement réintégré dans cette Ligue électorale du socialisme où, comme le faisait remarquer (*Travail* du 30 juillet 93), le citoyen Bury en revendiquant pour les femmes le droit de suffrage « IL N'Y A AUCUN CAS D'INDIGNITÉ ! ! ! »

Eh bien, cette victoire, voulez-vous connaître ce qu'elle nous vaudrait, si les socialistes se trouvaient être un jour nos maîtres :

Pour le régime agricole, industriel et commercial, M. Anseele s'est chargé de nous en indiquer les grandes lignes, dans une réunion électorale. La *Réforme* du 12 octobre 1894, résume ainsi son programme d'application première.

« Suffrage universel pur et simple pour les deux sexes à 21 ans ; referendum, initiative populaire ; nationalisation (lisez confiscation) des **grandes fermes, et des usines; nomination, par les ouvriers** des deux sexes, d'un Comité de chaque industrie qui collaborerait avec les législateurs aux lois intéressants chaque industrie ; élaboration de règlements d'ateliers, **nomination des contre-maîtres et des conseils d'administration par les ouvriers : attribution de la totalité du produit du travail aux ouvriers.** (Applaudissements.) Et maintenant *à la guerre, à la lutte* ! »

Inutile de faire remarquer que dans ces conditions, il serait plus simple de fermer usines et ateliers, et de déclarer que leurs ouvriers vivront

de l'air du temps, puisqu'on n'aura plus de capitaux pour les soutenir.

Retournons une dernière fois au Conseil provincial de Liége, à la mi-novembre 1894 :

M. Bury. **Les socialistes arrivent ici en révolutionnaires financiers**... Nous sommes disposés à taxer certains articles qui, d'après vous, relèvent de la religion... **Notre parti se fera le défenseur d'appétits**... les appétits de ceux qui ont faim.

... La propriété, nous en sommes les défenseurs, mais **pas de la propriété privée**, pour quelques-uns au détriment de tous : **nous voulons** la propriété pour tous indistinctement, c'est-à-dire **le collectivisme.**

M. Smeets. Vous devez oublier, parce que **vous êtes les coupables.** A cause de votre incapacité, par votre faute, **le peuple a dû recourir à l'émeute.** Il faut que la classe bourgeoise fasse l'oubli, pour que l'ouvrier qui a le plus à oublier, ne se souvienne plus de votre passé !

... On a infligé l'incapacité électorale à ceux qui devraient être les premiers à obtenir des privilèges politiques, puisqu'ils ont fait davantage pour obtenir le suffrage universel.

M. Journez. La magistrature a obéi, comme le pays entier, à un sentiment de terreur et d'affolement.

M. Bury. **C'est de la part des autorités qu'est venue la résistance.** A défaut de moyens de conciliation, **il fallait un moyen brutal**... Un jour, les épaves des partis doctrinaire et catholique auront devant elles un pouvoir socialiste : qu'elles méritent de la part du parti ouvrier l'humanité et la **démence.** (14 nov.)

Retenez la déclaration du *Peuple*, du 17 mai 1893 :

« Aux commandements de Dieu, l'on oppose les commandements de l'Humanité ; à l'amour de Dieu, la fraternité des hommes, au paradis céleste, la **félicité réalisée sur la terre** par les efforts solidarisés de tous les peuples et de toutes les générations. »

Recueillez aussi ce qu'enseigne le *Volksrecht*, le journal socialiste de la Flandre Occidentale (16 novembre 1893) :

« Nous ne pouvons nous faire à l'idée qu'il se trouve des socialistes convaincus qui prétendent **n'être pas des ennemis de la religion, et ne pas vouloir anéantir celle-ci en envisageant la religion comme une affaire privée...**

Chaque socialiste doit **se poser en ennemi de chaque religion, car, d'après nous, il n'y a pas de différence entre la foi et la religion.**